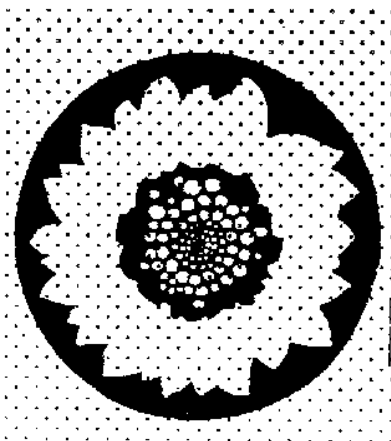




Bulletin **spécial** de la **DOCUMENTATION**
ÉCOLOGIQUE VOIRONNAISE pour
L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

SPECIAL : Elections européennes
2 – En 1984 (liste Didier Anger)

Introduction : En 1979, les écologistes (liste Solange Fernex) font une première tentative d'aller au Parlement européen, mais ils obtiennent 4,4% quand il faut 5% pour avoir des élus. Que feront-ils cinq ans plus tard ?



Il faut d'abord unifier le mouvement écologiste !

Documentation
Écologique Voironnaise
32-34
rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendezvous
par mail
gaby.rajon@gmail.com



CHI Avant 1984, quelle est la situation ?



Brice Lalonde

26 avril 1981..... 1er tour des élections présidentielles: La principale surprise réside dans le score médiocre du candidat communiste, le plus bas depuis 1936. La gauche totalise 47,3% et la droite 48,8%. Brice Lalonde obtient 3,9% avec 1 126 254 voix. Il se place cinquième derrière les quatre grands candidats des quatre grands partis (PS, PCF, RPR et UDF). Les écologistes ne bénéficieront pas du remboursement des frais d'élection. Bouchardeau est en dernière place avec 1% des voix. Pour le deuxième tour, en supposant un bon report de voix à droite comme à gauche, le président sortant frôle les 50% alors que François Mitterrand ne pourrait compter que sur moins de 47%. Il suffirait donc qu'une petite partie des 4% d'électeurs écologistes ayant voté pour Brice Lalonde apporte leurs suffrages à Valéry Giscard d'Estaing pour que celui-ci soit élu. Or ça ne suffira pas !

10 mai 1981..... 2ème tour des élections présidentielles: C'est historique, la gauche obtient son premier président dans la cinquième République. F. Mitterrand (PS) est élu avec 52% des voix devant Valéry Giscard d'Estaing (48%) et le nouveau président dissout l'Assemblée Nationale. On estime à 800 000 le nombre des électeurs gaullistes qui voteront au second tour pour François Mitterrand. Des sondages indiqueront que plus de la moitié des électeurs de Lalonde ont voté à gauche.

14 juin 1981..... 1er tour des élections législatives: On observe que près de 30% des électeurs s'abstiennent. Si le RPR et l'UDF obtiennent environ 43% des suffrages exprimés, le PS recueille à lui seul près de 38% des voix. Le PCF a plus de 16% (en net recul) et l'extrême gauche 1,3%. La gauche totalise 55,6% et la droite 43,2%. Les 174 candidats écologistes obtiennent 271688 voix (1,08%). A part Lalonde à Paris-5^{ème} avec 8,25%, aucun écologiste ne parvient à franchir la barre des 5%. Huguette Bouchardeau (PSU) est éliminée dès le 1er tour. Une marée rose a frappé !

21 juin 1981..... Deuxième tour des élections législatives : La gauche est largement majoritaire, les socialistes ont à eux seuls la majorité absolue. On parle de « vague rose ». Un bon report des voix à gauche permet l'élection de 283 députés socialistes et celle de 44 communistes. Le RPR n'a que 83 élus et l'UDF 62. La Chambre comptant 490 députés, le PS dispose seul d'une confortable majorité absolue. A l'issue des élections législatives, Pierre Mauroy remet la démission de son gouvernement. Il est aussitôt reconduit dans ses fonctions.

24 février 1983..... Brice Lalonde déclare à l'AFP, que, las des discutateries politiciennes qui divisent les écologistes, il a décidé de faire une dernière tentative d'unification du mouvement autour de son nom en se portant "candidat à la candidature" pour mener la liste écologiste à l'élection européenne de mai 1984.

6 mars 1983..... Premier tour des élections municipales: Forte participation des électeurs. L'opposition de droite remporte un incontestable succès. Les écologistes se présentent dans une centaine de villes importantes et obtiennent une moyenne de 5,4% des voix. Ils sont en position d'arbitres du second tour dans plusieurs villes importantes, telles que Cherbourg (10%), Arras(9,9%), Saint Chamont (9,4%), Chambéry (9,37%), Besançon(9%) et Belfort (8%). Les positions au second tour que prendront les animateurs de ces listes dépendront des situations locales. Le meilleur score (24,22% et 4 élus sur 33) est obtenu à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes Maritimes) où ils n'avaient pas adopté l'étiquette Verts. Leurs meilleurs résultats sont localisés ensuite dans la Manche(18% à Equeurdreville-Hainneville), la région Rhône-Alpes (Bron avec 9,5% - Saint-Egrève avec 9,5%), ainsi qu'à Arras et à Dunkerque. En moyenne, dans les villes où ils se présentent, les écologistes obtiennent 5,5% des voix. A Paris, les écologistes font 4,20% des voix soit une nette régression par rapport aux précédentes municipales. Mme Laure Schneider devient cependant conseiller d'arrondissement (15ème) avec 6,25%. Brice Lalonde, du côté du Quartier Latin, passe de 13,85% à 5,80%. Régression des scores alsaciens comme à Mulhouse (7,22% au lieu de 13% en 1977).

13 mars 1983..... Deuxième tour des élections municipales : Très forte participation des électeurs. La gauche rétablit partiellement les points perdus au premier tour.

16 mars 1983..... Les Verts-Confédération Ecologiste déclarent à la presse que le score moyen des écologistes (5,5%) aux élections cantonales constitue une amélioration du score présidentiel de Brice Lalonde (3,87%). Ces élections ont démontré l'existence d'un électorat spécifique des écologistes perçus comme indépendants de la gauche et de la droite. Les Verts-Confédération condamnent la démarche de Brice Lalonde postulant déjà pour l'élection européenne. Ils proposent aux deux autres composantes du mouvement la réunion d'un congrès à Besançon en mai pour l'unification des Verts et préparer l'élection européenne.

19 et 20 mars 83..... Conseil national des Verts-parti écologiste à Paris: Ceux-ci condamnent la démarche de Brice Lalonde qui s'était porté candidat à la direction d'une liste écologiste pour l'élection européenne. Monsieur Lalonde n'est pas mandaté pour parler au nom de l'écologie politique qui a ses porte-parole élus.

26-27 mars 1983..... Plate-forme proposée par la réunion des mouvements écologistes européens à Bruxelles les 26 et 27 mars 1983 : En donnant le pouvoir aux citoyens, en recherchant un équilibre harmonieux entre les personnes et leur milieu, en faisant comprendre qu'on peut vivre mieux sans gagner plus, en repensant radicalement les rapports entre peuples riches et pauvres de la planète, en défendant la cause de la paix, le projet écologiste représente un immense espoir en cette fin du vingtième siècle. L'écologie politique est présente dans un nombre de plus en plus grand de pays d'Europe. Les formations écologistes suivantes ont décidé de coopérer étroitement et d'oeuvrer en commun à la promotion des objectifs écologistes qu'elles poursuivent déjà aux niveaux local, régional et national. Les Verts CONFEDERATION ECOLOGISTE, Les Verts PARTI ECOLOGISTE, le Réseau des AMIS de la TERRE (FRANCE),



the ECOLOGY PARTY of GREAT-BRITAIN, the ECOLOGY PARTY of IRELAND, Die GRÜNEN (RFA), AGALEV et ECOLO (BELGIQUE), MILIEUPARTIET(SUEDE) ont constitué une coordination politique afin de traduire dans la réalité les aspirations écologistes portées par un nombre sans cesse croissant de citoyens. Entre autres, les élections au mois de mai 1984 des membres du Parlement Européen offrent aux écologistes l'occasion de donner un coup d'arrêt à ceux qui, pour défendre la société industrielle productiviste et la croissance économique, en viennent à porter atteinte aux bases même de la vie, que ce soit par le laissez-faire en matière de pollutions et de nuisances, ou par l'encouragement au pire des fléaux, la guerre. Il faut reconnaître que ces tendances se retrouvent dans les partis traditionnels en Europe, qu'ils se réclament de la gauche ou de la droite. Les millions de citoyens qui ont déjà choisi l'écologie savent que ces tendances ne peuvent être renversées qu'au prix d'un changement de mentalité chez chacun : mais alors que les idées écologistes ont fait une formidable percée dans l'opinion, les comportements et les décisions restent inchangés chez ceux qui gouvernent les États membres de la Communauté Européenne. C'est pourquoi les écologistes ne veulent plus d'une Europe abusivement dirigée à partir des capitales nationales : la souveraineté doit s'exercer au sein d'une structure intégralement fédérale qui exprime la réalité des peuples et des régions d'Europe. La diversité des cultures européennes est une de nos richesses qu'il convient de conserver et de développer. Cette structure fédérale doit s'établir de façon à respecter la dignité et la responsabilité de tous les citoyens : la décentralisation des institutions, la participation au niveau approprié de chaque citoyen à la prise de décisions, notamment par le référendum d'initiative populaire, le vote des immigrés, en particulier à l'occasion de l'élection des membres du parlement européen, mais aussi un dialogue permanent entre les citoyens et les divers niveaux de décision seront autant de gages d'une Europe des Régions démocratique et fédérale. c'est pourquoi les écologistes ne veulent plus d'une Europe dont les gouvernements participent à l'accumulation des armements, alors que des centaines de millions d'êtres humains sont constamment menacés dans leur vie par la faim, la malnutrition et la pauvreté. Les écologistes sont conscients de l'abîme qui sépare cette humanité de celle qui, chaque jour, gaspillant à qui mieux mieux, ne sait même plus comment résoudre le problème de l'élimination des déchets. C'est pourquoi la Communauté européenne doit réformer complètement sa politique agricole, afin d'atteindre à l'auto-suffisance alimentaire des régions d'Europe, mais aussi des peuples du Tiers-Monde. Ainsi, la recherche constante d'une adaptation écologique et alimentaire sur notre planète est-elle pour les écologistes un objectif prioritaire dans leur action pour la paix. Parallèlement, les écologistes prônent l'établissement d'une défense civile et non-violente en lieu et place du concept traditionnel de défense armée. Ils prônent également l'arrêt des ventes d'armes, l'indépendance de la défense européenne, le désarmement nucléaire unilatéral (politique du premier pas). C'est pourquoi les écologistes ne veulent plus d'une politique de l'énergie fondée essentiellement sur le développement du nucléaire, technologie coûteuse, dangereuse et dépassée, qui conduit au gaspillage et crée des pollutions et nuisances extrêmement graves, notamment au travers des déchets radioactifs dont la durée de vie peut atteindre des milliers d'années. Les écologistes prônent une politique de l'énergie basée sur les besoins réels, et favorisent dans cette perspective les économies d'énergie, l'utilisation rationnelle de l'énergie, le développement des énergies douces, renouvelables et produites localement. C'est pourquoi les écologistes ne veulent plus d'une économie qui s'appuie sur des bases productivistes, concentre les moyens de production, détériore irrémédiablement les environnements, crée des besoins artificiels, empêche les activités épanouissantes, accentue les inégalités entre les continents, les régions et les catégories sociales et aboutit à un chômage généralisé. Au contraire, les écologistes sont favorables à la promotion de produits socialement utiles et durables, aux entreprises à taille humaine, autonomes et autogérées, à la réduction significative du temps de travail, au partage de celui-ci et des revenus entre tous, à une agriculture plus diversifiée, au respect prioritaire des écosystèmes. Les écologistes, en annonçant par cette déclaration la mise sur pied d'une alliance européenne de leurs mouvements, soulignent leur engagement à oeuvrer dans ce cadre d'une manière étroite, créant ainsi une authentique internationale aux objectifs et moyens identiques. Dans le but de concrétiser cette volonté, les mouvements signataires de la présente plate-forme ont décidé que les membres d'entre eux qui seront élus au Parlement européen représenteront les intérêts des écologistes d'autres pays, empêchés d'être élus à cause de dispositions nationales interdisant une juste représentation proportionnelle des résultats électoraux.

21 au 23 mai 83..... Congrès écologiste national à Besançon à l'invitation des Verts-Confédération Ecologiste: Il s'agit d'avancer le problème de l'unification du mouvement écologiste et de mettre les premières pierres à l'édification d'un programme en vue des Européennes. Seulement 150 personnes présentes et des votes à moins de 100 voix (80 personnes sur 150 adhèrent à la nouvelle structure "Les Verts" dits Verts-Besançon). Les Verts-parti, estimant que les conditions d'un travail sérieux ne sont pas réunies, ne sont pas représentés à ce congrès. Quant aux Amis de la Terre, ils y assistent en observateur et renvoient toute décision à leur assemblée générale du 12 juin. Le congrès adopte donc le principe de la création d'un mouvement, destiné à rassembler les trois composantes écologistes. Cette nouvelle tentative d'unification se place dans la perspective de l'élection européenne de 1984, pour laquelle la Confédération souhaite une liste unique des écologistes associés aux régionalistes, féministes, tiers-mondistes, alternatifs. Les statuts et le texte d'orientation adoptés seront soumis aux instances des deux autres organisations.

27 juillet au 2 août 83..... Journées d'été des Verts-parti écologiste au Château de Chapeau Cornu à Vignieu (Isère) : Il s'agit principalement de travailler sur le programme européen et de visiter le surgénérateur de Creys-Malville en posant de nombreuses questions aux représentants de la NERSA (propriétaire du surgénérateur). Les Verts-"Besançon" invités ne sont pas venus.



CH2 Recherche d'un programme européen

Début août 1983..... Contribution lyonnaise au programme européen sur **la supra-nationalité** - C'est la question première avant de réaliser un pas vers l'union des pays formant la CEE : ensemble, pour décider quoi, pour aller jusqu'où ? Qu'il s'agisse de la recherche d'un système monétaire unique, ou du beurre d'intervention, il y a un choix à édifier en commun selon un certain protocole. Le problème de l'Europe, c'est avant tout celui de ses institutions. Et il faut bien le reconnaître, les options choisies ne seront pas exemptes de motifs politiques, philosophiques et viscéraux... la rigueur et la raison ne trouvant guère leur place dans ce débat. Par exemple, la démocratie... c'est un grand principe souvent posé comme fondement pour le statut d'une nation... Peut-on le transférer ex abrupto dans la constitution européenne, sans craindre l'union complice de deux ou trois pays pour exploiter la France ? Bien sûr que non, ce n'est pas si simple. Démocrate en deçà de son pays, mais point au delà. L'obligation pour le petit nombre d'individus de se soumettre au choix du plus grand se pose comme l'établissement d'une règle qui exige au moins une fois l'unanimité... Nous sommes bien d'accord et force est de constater que, par manque de logique, chacun s'interroge sur la règle lorsqu'il s'agit des institutions européennes, et enfouit la question dans les faits établis, l'héritage culturel... lorsqu'il s'agit de son pays. Classiquement, le problème institutionnel de la construction européenne se résume à deux conceptions : la conception fédéraliste et la conception diplomatique, au prétexte qu'il ne peut y avoir d'autre solution. En effet, le processus de décision ne peut se diviser... toute dissection d'un enchevêtrement législatif, fût-il le plus complexe, aboutit à définir dans quelle main appartient la décision finale, ou la non décision. Dans le système diplomatique, l'organe qui statue est le collège des Etats à l'unanimité : ce sont donc les Etats qui décident seuls puisqu'un seul d'entre eux peut empêcher toute décision. Dans le système fédéral, c'est l'organe commun, selon des conditions de majorité et de quorum qui statue, sans capacité de veto pour un Etat membre. Le traité de l'union occidentale, signé à Bruxelles en 1948, continua l'alliance militaire de la France, de la Grande Bretagne et de la Belgique, et progressivement par la voie diplomatique s'installe une coopération économique, technique et sociale... dominer par l'absence de toute institution dotée d'un pouvoir supra-national... et rien ne différenciant l'Europe des constructions internationales traditionnelles. En 1950, sous l'impulsion de Robert Schuman se constitua l'Europe de "Six" avec les seuls pays qui avaient accepté les abandons de souveraineté qu'impliquaient l'édification des Communautés. Il n'est pas anodin de constater que l'intégration de ces six puis neuf pays s'est réalisée dans le domaine économique. Communauté européenne de charbon et de l'acier, CECA, Communauté Economique Européenne-CEE, et Communauté Européenne de l'Energie Atomique CEEA, alors qu'il faut enregistrer l'échec de la Communauté Européenne de Défense, et la Communauté Européenne (politique). Il n'est pas anodin d'observer que la propension à s'unir à d'autres pays est directement liée à son état d'isolement... la Grande Bretagne étant le meilleur exemple. Il n'est pas anodin de remarquer que la constitution de l'Europe s'intègre dans un certain fatum de l'Histoire. Il y a des hommes qui rament sous le vent et qui impulse un pas de plus en donnant l'illusion de faire l'évènement, et il y en a d'autres qui souquent contre le vent et qui sont à peine un coup de frein. La France a été marquée par le Général De Gaulle qui manifestait son désaccord à la conception fédérale de l'Europe, dans de nombreux incidents jusqu'à la crise de 1965. Et puis, il y a eu les accords du Luxembourg... Ainsi par essai et par erreur, deux pas en avant, un pas en arrière... l'Europe devient une réalité sans que personne l'ait vraiment voulu. Enfin, les interactions économiques entre les différents pays rendent le retour en arrière difficile, surtout plus difficile pour la négociation diplomatique sous-tendue par l'obligation d'obtenir un accord au mépris de certaine prérogative nationale. Le fatum de l'histoire, c'est la longue marche vers la concentration des pouvoirs dans une minorité de mains... créant un déséquilibre toujours grandissant entre l'individu riche de son seul lui-même et la structure qui le gouverne. Au niveau politique, nous sommes passé du rapport homme-village primitif, au rapport homme-duc au moyen âge, puis homme-nation et finalement, homme-structure supra nationale. Les rapports économiques évoluent dans la même direction, l'homme dans sa ferme a laissé la place à l'ouvrier sous le joug d'une multinationale, en passant par les petites entreprises quasi familiales. Ainsi le pouvoir politique et le pouvoir économique, souvent confondus d'ailleurs, s'identifient de plus en plus à la volonté de quelques personnalités. Le problème de la supra-nationalité posé en ces termes, conduit immédiatement à la solution. Nous aspirons à la liberté de l'homme, et rien n'est pire que la pesanteur administrative des sociétés organisées en conglomérats de plus en plus monumentaux. Les écologistes ont un riche passé de démocratie locale, de référendum à initiative populaire dont la réalisation ne se conçoit qu'à l'échelle régionale... c'est à dire, que l'autonomie de la volonté de tous et de chacun est inversement proportionnelle à la grandeur du pays. Dire non à la supra-nationalité de l'Europe paraît la solution évidente... et pourtant nous sommes coincés. Prenons pour exemple le monde agricole : Un rapport publié par le Département Américain de l'Agriculture (1976) soulignait "les exportations de céréales des Etats Unis sont dominées par de grandes compagnies qui traitent environ 85% de leur volume total" , soit 134 millions de tonnes de céréales (1981). A titre de comparaison, la production française de céréales en 1981 était de 44,3 millions de tonnes... De ce fait, les grands trusts : Cargill, Continental, Bunge... ont plus de poids que l'agriculture d'un pays comme la France... Bunge, c'est 20% du commerce international. Autre exemple : Cargill, c'est 12,6 milliards de dollars en 1979 de chiffre d'affaire ou schématiquement un dixième des ressources brutes du budget général de l'Etat français... Mais il faut analyser plus loin encore, Cargill est soutenu par un ensemble financier plus large : Rockefeller... centres de décision portant sur soixante milliards de dollars... Dire non à la supra-nationalité de



l'Europe, peut-être, mais d'autres supra-nationalités existent. Il faut se donner les moyens de les contrôler avant que leurs mégalomanies au paroxysme de la débauche de puissance enferment les hommes dans la prison subtile de leurs structures. Les moyens ne sont pas surabondants. - La destruction des institutions par la violence... mais c' est un puits sans fond. Le pouvoir sort toujours raffermi de la violence, selon le cycle violence-répression. Au mieux, des têtes ont changé. - L'état de désobéissance permanente, mais cet état exige une prise de conscience individuelle et collective qui coudoie l'utopie. - L'utilisation des institutions politiques européennes dont les racines pourraient être plus populaires, à des fins de contre pouvoir. Alors, le tout est de définir l'étendue de la supra-nationalité et les garanties de la représentativité populaire. (Etienne Tête)

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : Sauvegarde des derniers

milieux naturels, semi naturels et de l'environnement. La nature sauvage constitue une réserve génétique des espèces végétale et animales et représente un patrimoine irremplaçable que nous devons léguer aux générations futures. Les rares espaces restants de nature sauvage doivent être considérés comme des réserves intouchables. Quant aux espaces où la nature est domestiquée, ils doivent être utilisés raisonnablement afin de demeurer productifs pour toujours. Nous préconisons : - la préservation des parcs naturels nationaux dans leur intégrité. Nous nous opposons aux projets de barrages hydro-nucléaires dans les parcs de haute montagne; - la création de nouveaux parcs naturels nationaux et l'extension des zones naturelles protégées; - la préservation intégrale des sites littoraux, falaises, dunes, estuaires. On y évitera toute urbanisation, tout nouvel aménagement industriel ou touristique, ceux-ci pouvant éventuellement s'effectuer en retrait de la zone côtière, perpendiculairement et non parallèlement au rivage. Interdiction de toute circulation d'engins motorisés et de toute manifestation sportive sur les dunes; - la préservation intégrale des dernières zones humides, étangs, marais, estuaire, tourbières dont les fonctions sont multiples : régulation de l'eau, auto-épuration de l'eau et notamment fixation des nitrates, fertilisation des zones côtières permettant le développement des poissons, importante production animale et végétale, gîtes des oiseaux aquatiques... Nous nous opposons à l'assèchement des marais, au bétonnage des estuaires et aux aménagements artificiels qui peuvent trouver place dans des zones de moins grand intérêt biologique (les biocénoses y étant relativement pauvres); - la protection des rivières et



le maintien ou la restauration de leurs fonctions écosystémiques. Arrêt des pollutions et des rejets, préservation des méandres et de la végétation des berges, boisement des bassins versants. Maintien d'un débit suffisant en toute période dans le lit naturel des cours d'eau. Proscription des travaux de rectification des cours d'eau, des endiguements maçonnés, des grands barrages.; - la gestion à long terme de l'ensemble du patrimoine forestier. Le principe en est la reconnaissance des divers composants de la forêt et de ses diverses fonctions. Contrairement à la politique officielle qui privilégie excessivement la production rapide du bois dans un souci de rentabilité à court terme, nous attribuons une importance prioritaire aux fonctions écosystémiques de la forêt (protection du sol, de la flore, habitat de la faune, régulation des eaux et des climats...) et à la diversité des espèces végétale et animales qui y vivent. ainsi qu'à sa fonction sociale et à son rôle dans le domaine de la santé (en particulier pour les forêts proches des zones urbaines). L'exploitation de la filière bois ne doit pas être soumise aux seuls impératifs de la productivité à court terme. Une gestion écologiste à long terme du patrimoine forestier doit respecter les caractéristiques

écosystémiques des forêts. La forêt doit être considérée comme un capital dont on exploite le revenu. Mesures concrètes : • Arrêt des destructions dues aux aménagements (routes, parkings, lignes électriques, terrains militaires, carrières, décharges...). • Arrêt de l'évolution de la sylviculture vers la monoculture, notamment vers l'enrésinement massif, les méthodes d'exploitation agressive, les coupes rases, la disparition des vieux peuplements. Nous réfutons l'idée diffusée par les media selon laquelle la forêt française ne produirait pas assez. En fait, elle produit assez, mais exporte le bois brut et réimporte les produits transformés en valeur ajoutée. Nous préconisons : • Le développement du mélange feuillus-résineux. • Le choix d'espèces bien adaptées au sol et au climat. Ce n'est pas à la forêt de s'adapter aux besoins fluctuants de l'industrie, mais à l'industrie de s'adapter aux produits de la forêt. • La répartition équilibrée des arbres selon les différentes classes d'âge et le maintien des vieux arbres. • L'exploitation de la biomasse respectant les besoins de régénération des sols et les cycles de renouvellement des végétaux. • La transformation du bois sur place, créatrice d'emplois décentralisés et peu dispendieuse en énergie et en devises. • La préservation des lisières qui protègent les forêts de l'effet de chûblis. • Le reboisement des zones faiblement boisées. • Le maintien intégral dans le Tiers Monde des forêts tropicales restantes. - Le maintien d'un maillage suffisant de haies en milieu rural. Les haies ont un rôle bénéfique pour la régulation de l'eau et la conservation des sols, de la faune et de l'agriculture. On choisira de préférence des espèces locales diversifiées. On maintiendra de même les rideaux d'arbres et les talus. On réimplantera les haies là où elles ont disparu; - La diminution du nombre des carrières et l'abandon de l'extraction de granulats les cours d'eau et les fonds marins. Nous préconisons l'arrêt des grands travaux consommateurs de granulats, (centrales nucléaires, autoroutes...), la réduction des constructions, l'utilisation de matériaux de substitution et de récupération. - La gestion écologiste des friches industrielles. Il est important de conserver les friches industrielles (carrières, terrils) reconquises par la végétation. Il est non moins important d'utiliser certaines de ces friches pour l'implantation d'industries afin de préserver par ailleurs les milieux naturels et semi-naturels ainsi que l'espace agricole. - La préservation de la flore. 20 000 plantes sont menacées de disparition sur notre planète. Il est donc urgent de sauvegarder les espèces végétales dans



toute leur diversité. Les propriétés médicinales des plantes sont loin d'avoir été toutes découvertes. - La préservation de la faune : En trois siècles, l'homme a été responsable de la disparition de 250 espèces d'oiseaux et de 200 espèces de mammifères. * La chasse. En France, par exemple, des millions d'animaux sont tués chaque année. La pression de la chasse est excessive, qu'il s'agisse de la chasse directe ou de la destruction d'espèces non chassables par des pratiques annexes (élimination des petits carnivores). Ni l'espace naturel et rural ni les animaux qui y vivent n'appartiennent aux chasseurs. Quant à la gestion de la faune, il n'est pas question qu'ils la monopolisent. Nous préconisons : • La préservation des espèces animales dans toute leur diversité et le respect des exigences biologiques de chaque espèce. ~ • L'approche et la connaissance de l'animal en tant qu'être conscient et par conséquent l'abolition de toute action provoquant la souffrance ainsi que de toute mise à mort évitable. • La reconnaissance des droits des non-chasseurs qui sont la majorité de la population (droit d'observer et de protéger, droit de découvrir, droit à la détente...) • La restriction des périodes d'ouverture de la chasse tenant compte des données biologiques, en particulier des cycles de reproduction des espèces et de la sécurité des non-chasseurs (abolition de la chasse de printemps à la tourterelle, période d'ouverture de la chasse au gibier d'eau ne dépassant pas celle de la chasse en général, interdiction de la chasse le dimanche et les jours de congé scolaire. • La reconnaissance du droit de gîte, droit pour tout propriétaire de s'opposer à la chasse sur sa propriété (abrogation de l'alinéa 3 de l'article 3 de la loi Verdeille en France) et l'interdiction de la chasse sur le domaine public. • La protection des petits carnivores. En ce qui concerne la destruction systématique des renards dans la lutte contre le rage, d'abord expérimenter la vaccination, comme en Suisse. • La suppression des piégeages et empoisonnements, l'interdiction de toute chasse par temps de neige, l'arrêt des dérogations accordées pour "chasses traditionnelles", la suppression de la chasse de nuit aux appelants et de la chasse à courre. • Le paiement d'une taxe par pièce abattue et l'interdiction de commercialiser tout animal tiré. • L'interdiction des lâchers d'animaux de tir et des repeuplements. • L'arrêt des importations d'animaux vivants. • L'extension des réserves. On prendra en compte les besoins de la faune dans toute espèce d'aménagement du territoire et à quelque échelon que ce soit (projets locaux, régionaux, nationaux). L'aménagement forestier, en particulier, tiendra compte des besoins en gîtes, potentialités alimentaires, protection contre les prédateurs, possibilités de déplacements et de circulation, etc. On mettra systématiquement en réserve les couloirs et stations de migration. Nous refusons catégoriquement les destructions et massacres d'animaux dans l'unique but de favoriser les industries de luxe ou de loisir (baleines, phoques...). Concernant la pêche, nous préconisons une stricte limitation des captures menaçant le renouvellement des espèces. La préservation des milieux naturels et semi-naturels est donc nécessaire et urgente. Elle implique une lutte énergique contre les pollutions et leurs causes. Elle exige d'autre part une remise en cause sérieuse de la politique et de la pratique des loisirs et du tourisme. Elle suscite enfin une réflexion profonde sur le mode de vie des sociétés industrialisées modernes en particulier. Cette préservation est une première étape vers la reconquête de l'ensemble des milieux dans un esprit dénué de tout anthropocentrisme, car la "nature" n'est ni la propriété de l'homme ni l'objet passif de son vieux rêve de domination du monde. * Reconquête de l'ensemble des milieux naturels et semi-naturels : LES POLLUTIONS. Il ne suffit pas de protéger les trop rares îlots de nature restants, il faut aussi que sur l'ensemble des territoires de la Communauté européenne soient sauvegardés les éléments et les équilibres indispensables à la vie (air, eau, sol, cycles de l'azote, du phosphore, du carbone...). Or de multiples et graves pollutions accumulent leurs effets dans les milieux terrestres et aquatiques. A cause des pluies acides, 20 000 lacs meurent en Suède et des millions d'arbres périssent dans les forêts européennes. Dans les eaux de boisson de plusieurs régions de France, les taux de nitrates atteignent un seuil critique. Des milliers de tonnes de métaux lourds (plomb, mercure, cadmium) se retrouvent dans les sols et les eaux et se concentrent dans les chaînes alimentaires. Les décharges recèlent des centaines de tonnes de produits de haute toxicité qui menacent les nappes phréatiques. En France, 600 000 tonnes de déchets toxiques auraient, selon le ministère de l'environnement, disparus en 1982 sans que personne ne puisse justifier de leur élimination. Les marées noires sont devenues chroniques. La mer joue le rôle de poubelle universelle. Les déchets organochlorés non biodégradables et les déchets radioactifs mettent en péril les écosystèmes pour des siècles. Et la liste n'est pas close... Parmi les principales causes des pollutions, notons la circulation routière, l'utilisation de certaines formes d'énergie (charbon, pétrole, énergie nucléaire...), l'industrie chimique, l'agriculture "moderne" (emploi de pesticides, herbicides, engrais, industrie agro-alimentaire...), etc. Derrière toutes ces causes, il y a, bien sûr, les choix fondamentaux de nos sociétés. Choix énergétiques, choix économiques, choix militaires. Question politique en dernier ressort ! Nous y reviendrons. Sans attendre des "lendemain qui chantent", on peut dès maintenant agir : - Pour des solutions "réparatrices" permettant de réduire les dégâts. • Appliquer strictement les lois existantes en matière de pollution et taxer de manière dissuasive les contrevenants. La même politique doit être menée contre le bruit. • Mettre en pratique les techniques de désulfuration et toutes les techniques de dépollution existantes. • Créer des zones vertes tampon entre les usines et les agglomérations. • Contrôler le transport et l'élimination des déchets toxiques ainsi que le nettoyage des décharges. On aura recours à des scientifiques indépendants, en accord avec les associations accréditées. • Imposer des normes de sécurité aux navires. • Cesser toute émission directe de rejets dans l'air, la mer, les cours d'eau et les nappes souterraines. • Promouvoir les procédés d'épuration biologique pour les eaux douces (procédés peu coûteux et créateurs de milieux semi-naturels), tels les bassins de lagunage (seuls pour les effluents domestiques des villages et des petites villes ou traitant les eaux de sortie des stations d'épuration classiques pour les villes plus importantes). - Pour agir directement sur les causes : • Recyclage de tous les déchets quand c'est possible. Recyclage de l'aluminium (réduction de la pollution par le fluor), du



papier, du carton, des matières plastiques, des pneumatiques, des matériaux de construction tels que le bois, les pierres, les briques (ce qui ferait diminuer considérablement l'extraction de granulats), les métaux, les huiles, etc. Dans les établissements industriels, réutiliser l'eau en circuit fermé. En agriculture, utiliser les déchets animaux et végétaux pour la production de biométhane et d'engrais organiques. Commercialiser en le purifiant le chlorure de sodium des mines de potasse, utiliser les phosphogypses pour la construction... • Arrêt de l'élaboration de produits non biodégradables et de produits dont les déchets ne peuvent être recyclés ou détruits. Modification des procédés de fabrication lorsqu'ils sont à l'origine de pollutions par exemple, dans le traitement de surface des métaux et aciers spéciaux, généraliser les techniques existantes évitant la pollution par métaux lourds. Modification de la composition des produits (suppression du plomb dans l'essence, de l'amiante dans les freins...). Réduction ou suppression des activités polluantes non indispensables. La chasse, par exemple, est cause de dispersion d'une quantité importante de plomb (à l'origine de saturnisme). Susciter partout où c'est possible des solutions de remplacement (telles que la substitution des bouteilles verre aux emballages en plastique).

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : **Les LOISIRS, le TOURISME et le MODE DE VIE.** Pour ne pas frustrer l'ensemble des populations présentes et futures du droit à l'intégrité et à l'intégralité de la nature, il convient d'interdire la dégradation du patrimoine collectif donc de proscrire dans les zones littorales, les forêts, les rives d'étangs, les zones vierges de montagne... la circulation d'engins motorisés (motos, autos, ULM), le mitage dû aux lotissements, campings, parcs de loisirs, etc, et d'éviter la transformation du littoral et de la montagne en un supermarché de loisirs industrialisés consommateurs d'espace et d'énergie et destructeurs des écosystèmes. - Une politique écologiste des loisirs et du tourisme implique : • Une stricte limitation de l'accès du public aux zones les plus sensibles que le piétinement pourrait détruire. • Une limitation de l'accès aux autres zones naturelles aux seuls piétons, cyclistes et cavaliers. • La priorité aux infrastructures touristiques légères et diffuses : auberges et gîtes ruraux, campings à la ferme, etc. • Le regroupement des lotissements à proximité des villages, l'aménagement de bases de loisirs à la périphérie immédiate des villes, l'implantation massive d'espaces verts urbains et péri-urbains (rendue obligatoire pour tout lotisseur), la promotion de jardins familiaux afin d'améliorer l'environnement, de limiter les déplacements et de diminuer la pression sur les sites sensibles à préserver. • Une meilleure répartition du temps libre. Le diminution de la journée de travail inciterait aux activités autonomes, et faciliterait la vie relationnelle alors que le type de vacances proposé pousse aux loisirs-consommations. • La promotion d'un tourisme éducatif orienté vers la découverte et la connaissance des milieux (l'impulsion pourrait être donnée dès l'école). • Un aménagement équilibré du territoire. LE MODE DE VIE : Ce n'est pas seulement tel type d'énergie, telle usine ou tel comportement qu'il faut remettre en cause, mais certaines des options majeures de nos sociétés industrielles modernes. Ces sociétés ne savent évaluer les choses qu'en termes d'économie. Et encore peuvent-elles là aussi se tromper lourdement puisqu'elles oublient généralement de prendre en compte l'ensemble des richesses naturelles. Economistes, mais pas économes ! (On estime que les diverses pollutions ont coûté plus de 100 millions de francs aux Français en 1980). Quant aux coûts sociaux du "progrès", à la fatigue et à l'usure des hommes et des femmes, aux difficultés de vivre quotidiennement, aux problèmes d'équilibre personnel et relationnel dans cette course à la production et à la consommation (course injuste dans ses données de départ puisque les grosses miettes du profit n'iront en fin de compte qu'à une minorité), elles n'ont pas l'habitude de les faire figurer dans leurs bilans. Productivistes, elles mesurent leurs succès ou leurs échecs aux fluctuations de leur produit national (à l'Est comme à l'Ouest, on décore l'homme qui a bien mérité de la production !) Productivistes, elles ne visent en tout processus de production que le plus grand rendement, sans voir que les effets négatifs finissent par l'emporter sur les résultats positifs (mais on reste aveugle sur le long terme !) Expansionniste, elles ne laisseront aucune infime parcelle de cette planète en repos. - Ce que nous voulons, c'est un autre mode de vie (nous en jetons les premières bases dans les fiches proposées pour ce programme européen). Cet autre mode de vie n'est ni un retour à la bougie ni un (illusoire) retour à la nature. • Le mode de vie écologiste est tout le contraire du passéisme. Les possibilités, voire les jalons d'une société moins obnubilée par l'exploitation de la planète et par l'exploitation des hommes sont plutôt devant nous, en grande partie à inventer. Nous sommes particulièrement attentifs aux aspirations des hommes et des femmes à vivre mieux et à devenir davantage créateurs de leur propre vie. Nous prenons en compte les découvertes, les connaissances et les techniques de notre temps lorsqu'elles demeurent compatibles avec ces aspirations. (Le passé n'est pas rejeté pour autant : si certaines directions prises par l'humanité l'ont conduite aux graves crises que l'on connaît aujourd'hui, d'autres choix et d'autres "sagesses" semblent avoir préparé de longue date la prise de conscience écologiste...) • Le mode de vie écologiste ne va pas chercher ses inspirations, ses schémas ou ses modèles dans la biologie ou dans la nature (comme certaines théories au passé chargé qui refléussent depuis quelques années et que nous condamnons radicalement). Les lois de la nature, dans le sens où nous entendons habituellement ce terme sont des lois physiques et biologiques et rien d'autre. Les prémices de plus en plus marquées et de plus en plus complexes de lois économiques et socio-politiques se sont développées avec l'émergence des vertébrés supérieurs, puis de l'homme. Avec ce dernier se sont élaborées et continuent de s'élaborer des formes qualitativement différentes qui prennent racine dans ce qui a précédé mais qui n'ont plus grand chose à voir avec. Mais déjà nous ne parlons plus de nature mais de culture ! - Le mode de vie écologiste est fondé sur un point de non-retour. L'écosystème planétaire, dont l'Homme et ses activités sont parties intégrantes, est fragile. On ne refait pas en quelques jours ou en quelques années, voire même en quelques siècles, ce qui s'est élaboré pendant plusieurs milliards d'années dans des circonstances qui ont peu de chances



de se reproduire. D'autre part, cet écosystème planétaire est un tout. L'atteindre quelque part dans son équilibre, c'est déjà en menacer l'organisation d'ensemble et la pérennité. LE CHOIX EST SIMPLE : OU BIEN NOUS VOULONS CONTINUER DE POUVOIR VIVRE OU BIEN NOUS ENTAMONS - NOUS CONTINUONS D'ENTAMER, CAR LE MAL EST DEJA BIEN AVANCE - LE PROCESSUS DE MORT PLANETAIRE. Si la critique des modes de vie des sociétés industrialisées et la formulation d'un mode de vie écologiste ne reposent donc pas sur les lois de la nature ni ne peuvent en être dérivées, ce point de non-retour signifie par contre que tout projet d'avenir qui se réclame de l'écologie et de l'écologisme doit tenir compte, comme un des paramètres dont toutes les exigences doivent être respectées, des équilibres naturels et des lois de la nature. Sans la prise en compte de ce paramètre, la base même sur laquelle peuvent se déployer les activités humaines finirait par s'effondrer de manière irréversible. Par exemple, quel sera le sens des plus belles pensées et des plus belles actions dont l'homme est capable si son propre équilibre psychique et physique (sa santé) est un jour gravement remis en question ? L'existence d'un tel paramètre doit demeurer présente en permanence dans nos esprits quand nous évaluons nos besoins, quand nous choisissons nos sources d'énergie, quand nous définissons notre économie, etc. Voilà pourquoi l'intégrité des milieux naturels et de notre environnement est un élément incontournable de notre projet écologiste. ANNEXES A UN PROGRAMME IMMEDIAT POUR L'EUROPE : - Mise en place d'instances de décision. A l'échelon local, régional, trans-régional, mettre en place des organismes chargés, en collaboration étroite avec les associations, de toutes les questions touchant à l'environnement. - Mise en lumière de dossiers-symboles. Par exemple : campagne européenne sur le Rhin, sur la Méditerranée, sur la protection des zones humides, sur la protection des oiseaux migrateurs...; campagne sur le retrait du plomb dans l'essence (rééditer des conférences de presse dans toutes les capitales européennes). Les pollutions transfrontières (air, eau, sols - les pluies acides). Convier le Bureau européen de l'environnement à en faire le thème-pilote annuel (pour 1984). Exiger l'interdiction immédiate de fabriquer tout produit susceptible de sous-produire de la DIOXINE et autres substances dangereuses. - Participation à toutes actions européennes avec les organismes existants : Bureau européen de l'environnement (BEE), Bureau européen des consommateurs (BEuC), Commissions européennes, Assemblée européenne, Tribunal international de l'eau, Biennale du film d'environnement, etc.

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : **Les espèces vivantes (Animaux)**. (une fiche sur les espèces vivantes végétales sera communiquée ultérieurement). Notre principe de base consiste à obtenir dans les pays de la Communauté européenne un statut juridique pour les animaux afin qu'ils cessent d'être considérés comme "objets meubles" et qu'ils puissent passer à l'état de "sujets de droit". Nous proposons une série de mesures urgentes dans les quatre domaines ci-dessous : 1) L'expérimentation sur les animaux : • Abolition de l'usage de l'expérimentation dans l'industrie cosmétique. • Suppression de la technique dite de la "dose létale 50". • Dans les autres domaines et pour l'immédiat, recours systématique à des banques de données au niveau européen et mondial, exigence de contrôles réels des laboratoires (participation des associations), développement des méthodes de substitution... • Interdiction de l'expérimentation dans l'enseignement secondaire et réduction au minimum dans l'enseignement universitaire et technique. 2) Elevage : • Reconversion des élevages en batterie (délai d'environ 10 ans). • Arrêt des transports d'animaux vivants destinés à la boucherie. • Interdiction des élevages de taureaux en vue de corridas et interdiction de celles-ci. • Réorientation des programmes d'enseignement agricole. 3) Prolifération des animaux dits "de compagnie". • Stérilisation systématique des animaux des villes. • Contrôle strict des élevages dits "d'amateurs". • Arrêt des importations de tous animaux sauvages ou domestiques, contrôle strict des commerces d'animaux. 4) Faune sauvage : • Réintroduction d'espèces disparues, protection des espèces existantes, rénovation des statuts régissant les parcs nationaux et réserves, transformation des zoos en réserves... • Chasse (voir fiches précédentes). • Industrie de la fourrure et des peaux : reconversion au synthétique en tenant compte des coûts énergétiques.

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : **La démographie**. En particulier par son intelligence, son savoir et son savoir-faire, l'espèce humaine échappe aux lois purement biologiques de la régulation démographique. Ce fait comporte en vérité deux aspects : 1) Le caractère dominant de la démographie humaine est l'expansion sur notre planète. - Accélération du taux de croissance. Avec un taux moyen d'environ 20 pour 1000, il y a un doublement de la population tous les 30 ans. Avec un tel taux de croissance, nous serions environ 8 milliards en l'an 2000 et 16 milliards en 2030... - Conséquences : diminution de l'espace vital, engorgement des voies de communication, réduction des terres arables, épuisement des énergies et ressources non renouvelables, agressivités diverses envers les milieux, agressivité intra-spécifique (bruits, présence permanente des autres, stress, visées sur les territoires, etc), croissance de la misère et du sous-développement matériel et intellectuel... L'expansion démographique n'est ni isolée d'autres facteurs ni uniforme. Pour ce qui concerne le premier point, rappelons que la démographie est liée au degré de développement technique, économique et culturel, au degré de domination et d'exploitation de la femme, aux facteurs climatiques, psychologiques, etc. Pour le second point, rappelons seulement que le taux de croissance des pays en voie de développement est de plus du double de celui des pays industrialisés (2,5% contre 1%)... Ainsi, les capacités d'accueil de la planète seront vite dépassées. Fondés en particulier sur la nécessité du paiement des retraites alors que l'on entretient des millions de chômeurs et sur la nécessité d'absorber les excédents agricoles et industriels alors qu'on ne cesse de clamer que la consommation pour elle-même ne doit pas être une finalité, les arguments des politiques pro-natalistes sont absurdes. 2) Mais l'homme est aussi cet être vivant capable de maîtriser sa



démographie, d'en être conscient, responsable. Il est capable d'inverser la tendance à l'expansion. C'est l'idée d'une démographie réfléchie et concertée. * En Europe : 1) L'Europe n'est pas capable d'assurer sa production en cas de blocage énergétique (en particulier des produits pétroliers et dérivés). Dans ce type de situation : menaces sur le fonctionnement des machines et des véhicules, sur l'industrie agro-alimentaire, sur l'approvisionnement en phosphates, etc. 2) Nous devons être moins de consommateurs (il ne suffit pas de consommer moins et mieux). Ne pas oublier que les habitants des pays développés consomment les 4/5 des ressources mondiales. Chaque habitant des pays industrialisés "pèse" en moyenne de 10 à 15 fois plus lourd sur les milieux qu'un habitant du Tiers-Monde. La France, par exemple, équivaut en facteur pondéré à 800 millions de consommateurs en air, eau, énergie, nourriture, etc. Être moins de consommateurs, c'est aussi être moins de colonisateurs de l'espace, moins de pollueurs, moins de prédateurs, moins d'agresseurs... Pour un programme européen : - Nous proposons de créer les conditions d'une baisse de la démographie en Europe pour ramener la population à un niveau d'équilibre avec les ressources européennes mobilisables dans le cadre d'une gestion écologiste. Sur un plan plus général, notre objectif demeure la stabilisation rapide de la population mondiale. - Nous voulons une véritable éducation et une information permanente sur la démographie, la sexualité, la contraception, l'avortement. - Nous sommes pour une recherche accrue dans le domaine de la contraception, en particulier de la contraception masculine (nous demandons, la reconnaissance de la vasectomie). L'effort doit notamment porter sur les méthodes contraceptives douces. - Pour que la femme soit en dernière instance (sans exclure le dialogue avec l'homme) responsable de sa fonction reproductrice. La reconnaissance de la féminité doit être acquise dans tous les compartiments de la vie (la féminité ne peut être réduite à la maternité exclusivement). La femme doit pouvoir accéder à tous les postes de responsabilité. - Nous demandons l'élimination de toute incitation nataliste, en particulier par le biais des prestations familiales. * L'Europe et le monde : Tout en donnant l'exemple, l'Europe peut jouer un triple rôle dans le monde, principalement dans ses rapports avec les pays en voie de développement. - Nous demandons une nouvelle conférence internationale sur la démographie avec la participation des partis écologistes. - L'Europe doit contribuer au développement du niveau de conscience et de la pratique démographiques dans les pays en voie de développement. Cette contribution ne peut qu'aller de pair avec la condamnation des fanatismes et des idéologies rétrogrades. L'émancipation totale de la femme dans le monde est la condition sine qua non de la prise de conscience démographique. Les pays concernés doivent pouvoir se doter des moyens de contrôler leur démographie, d'assumer la contraception, de favoriser les meilleures conditions pour tout ce qui touche à la périnatalité. Ils doivent par ailleurs gérer et contrôler ces moyens (rôle politique des associations et des populations elles-mêmes). Pour ne pas être un vœu pieux, cette contribution doit être envisagée sous les deux formes de l'aide matérielle et technique et de la coopération scientifique et culturelle. Quant à nous, écologistes européens, nous devons créer et renforcer tout lien avec les associations existantes dans les pays du Tiers-Monde, même si nous sommes conduits à nous opposer à leurs instances dirigeantes. - L'Europe peut jouer un rôle capital auprès des pays en voie de développement en leur permettant de sortir de l'économie de misère. Il n'y a pas de solution au problème démographique sans solution au problème économique (mais il n'est pas question d'exporter dans le Tiers-Monde les modèles économiques que nous refusons chez nous : sortir de l'économie de misère ne veut pas dire opter pour les mots d'ordre des sociétés de consommation ou pour le mythe de l'abondance...).

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : **La santé**. La course à la production, la course à la productivité, la course au profit caractérisent la mode de vie des sociétés industrialisées modernes. Les équilibres physiques, physiologiques et psychiques sont gravement menacés, en particulier par l'accroissement vertigineux des pollutions multiples qui agressent toute espèce vivante. Parallèlement le citoyen s'est progressivement transformé en un être assisté, déresponsabilisé. Dans un tel contexte, se soigner ne signifie plus que se faire soigner. Face à la demande de santé, la réponse n'est plus alors qu'une surconsommation de médecine, de médecins, de médicaments (de 1980 à 1981, les dépenses pharmaceutiques ont progressé de 20% ; de 1981 à 1982, d'environ 18% sans qu'un bénéfice sur la vie soit enregistré)... Le droit à la santé doit s'entendre comme le droit à l'intégrité et à la plénitude de soi, comme le droit de vivre dans des conditions non pathogènes, enfin comme le droit à des soins de qualité quand surgit la maladie... La situation contemporaine : • L'espérance de vie est mal partagée sur l'ensemble du globe. Dans les pays industriels à économie de marché, elle est passée de 70 à 74 ans de 1960 à 1980 et, dans les pays à faibles revenus, de 42 à 57 ans sur la même période (progrès seulement dû à la baisse des taux de mortalité infantile de 165 à 94). • Au niveau ouest-européen, ce sont les critères de l'économie de marché qui règlent les politiques de la santé. L'organisation hospitalière, les définitions thérapeutiques, les motivations de soins sont largement influencées par le bénéfice comptable et la capacité d'achat des agents de consommation. • Une logique paraît dominer la mondialité de la santé : celle de la performance technique ou du remède-miracle au bout desquels tous nos problèmes seront résolus. Une telle logique profite à une minorité financière au détriment du plus grand nombre. Elle a sa part dans le mythe extrêmement rentable d'un allongement indéfini de la vie quand ce n'est pas d'un défi aux limites mêmes de la vie c'est-à-dire à la mort... Le vie est naissance, existence, mort. Il devient vital aujourd'hui de mieux naître, de mieux exister, de mieux mourir. Pour une politique écologiste de la santé : • L'approche écologiste d'une politique de la santé passe par la remise en équilibre du mode de vie de l'homme : habitat, transport, travail, loisir... en collaboration avec les professions de santé et les activités paramédicales. Il s'agit en réalité d'une remise en question profonde de nos sociétés. Cette remise en question touche à tous les compartiments de la vie. Elle n'implique pas



seulement un changement dans les mentalités, mais une transformation radicale des structures (économiques, sociales, politiques). • Il est urgent de réduire massivement les pollutions de toutes origines. L'impasse de l'économie d'expansion industrielle est évidente. On ne peut à la fois maintenir un coût de production bas et par conséquent sa compétitivité et lutter efficacement contre les pollutions, voire les supprimer. On comprend pourquoi la politique médicale moderne est enfermée dans un cercle vicieux : plus on guérit ou croit guérir, plus nombreuses sont les causes de maladie. • L'hygiène de vie, l'éducation sanitaire, la prévention seront largement développées. L'information sur la santé sera introduite dans l'enseignement scolaire. • Des structures de santé, type maisons de la santé et de la vie seront ouvertes à tous. Elles fourniront l'information sur l'alimentation ainsi que les connaissances élémentaires pour se soigner soi-même quand cela est possible. Elles seront un lieu de rencontre et de dialogue quotidien... Pour un programme écologiste de la santé : • Revaloriser la médecine, notamment familiale, afin que le médecin devienne un animateur au service de la prophylaxie. • Reconnaître les thérapies "douces". Il n'y a pas d'antinomie tranchée entre la médecine classique et les autres approches thérapeutiques : plantes, homéopathie..., parfois dévalorisées par un charlatanisme non maîtrisé. • Application des lois et règlements sur la pollution et mise en place de commissions mixtes (médecins et associations) pour tout projet de création industrielle, de promotion de produits nouveaux, d'urbanisme, de transport, etc.) Possibilités de contrôle des produits agricoles, des terres cultivées et de l'industrie agro-alimentaire, de l'air, de l'eau, etc. • Réorganisation de l'enseignement de la médecine compatible avec une approche écologiste. • Décentralisation de la médecine et des décisions concernant l'organisation des infrastructures de soins. • Suppression de l'Ordre des médecins. • Encouragement à la multiplication des groupes d'usagers de la santé (associations...) • Redéfinition des rémunérations du personnel médical en s'écartant du seul critère de l'acte. • Changer la psychiatrie devenue en partie au service de la répression, de l'asservissement individuel et collectif et de la production pharmaceutique.

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : L'éducation.

L'approche actuelle de l'éducation et de l'enseignement s'inscrit dans l'esprit et les systèmes de valeurs des sociétés économistes et productivistes. Dans une société écologiste européenne, l'éducation ne devra pas être asservie aux fonctions de production, entre autres. Elle devra aider l'être humain à vivre son existence de la façon la plus heureuse, la plus harmonieuse, la plus consciente et la plus responsable possible, en accord avec ses milieux vivants et non vivants, en particulier avec l'ensemble de ses semblables... Les foyers pédagogiques seront de petite taille, mieux adaptés aux

réalités locales. Les classes à effectifs réduits devront favoriser les relations entre enfants, enseignants et parents. * Les objectifs de la pédagogie seront en priorité :

- La conscience et la connaissance de sa pensée (conceptualisation, langage oral, et écrit, mémoire, imagination...)
- La conscience et la connaissance de son corps et de ses énergies, besoins, désirs...
- La conscience et la connaissance de ses savoir-faire : initiation à diverses techniques, au travail manuel, à toutes les pratiques artistiques.
- La connaissance des milieux non créés par l'homme (biotopes, biocénoses, dits "milieux naturels") et des milieux créés par l'homme (milieux ruraux et milieux urbains en particulier).
- La connaissance de l'identité régionale : l'identité locale, le quartier, le village, le "pays", la communauté de voisinage.
- La connaissance d'autres sociétés (sociétés archaïques et sociétés dites "modernes"), l'étude de l'organisation de la société, la découverte d'autres

types d'organisation, l'initiation à la participation à la vie sociale et politique... - L'apprentissage de la notion de différence, de l'esprit de paix, de non-violence, de respect. L'esprit de cette pédagogie est d'apprendre à l'enfant à s'exprimer (expression écrite, orale, corporelle, techniques audio-visuelles) et à s'impliquer sincèrement dans ce qu'il exprime. La formation professionnelle sera introduite progressivement grâce à des mises en situation réelle. Parallèlement à ce programme de base, l'aménagement de plages de travail souple doit permettre aux enfants de s'orienter vers des disciplines de leur choix (activités artistiques, techniques, corporelles, sportives, intellectuelles). L'école deviendra le lieu commun de l'enseignement et de l'animation. Elle permettra à l'enfant d'être créateur en le plaçant le plus tôt possible en situation active. L'enfant doit être reconnu dans sa spécificité et sa différence et non comme un adulte qui ne l'est pas encore... L'adulte doit pour sa part pouvoir se consacrer à tout moment de sa vie à la culture, à la recherche ou à toute formation de son choix. L'éducation écologiste européenne doit tenir compte de la totalité et de la diversité de la personnalité humaine dans ses rapports avec le monde qui l'entoure. Elle ne privilégiera aucun aspect particulier au détriment des autres, elle sera la recherche d'une harmonie plutôt que d'une sélection.

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : L'économie. Plus que toute autre, cette contribution au programme européen s'avoue insuffisante. Depuis quelques années, sans méconnaître les riches apports des écologistes de toutes tendances au débat économique, une certitude se faisait jour en France, chez certains responsables du Mouvement d'écologie politique puis chez les mêmes devenus VERTS-PARTI ECOLOGISTE le 1er novembre 1982 : la certitude qu'il n'y a pas, comme on voudrait nous le faire croire, que deux grands systèmes économiques (et leurs dérivés divers) et que, par conséquent, une autre voie est possible, celle d'une économie



écologiste. Des pistes ont été tracées. Le projet est encore à l'état d'ébauche. On peut cependant affirmer aujourd'hui qu'un certain nombre de choses sont acquises de manière irréversible. Nous savons maintenant dans quelle direction nous devons travailler. Le texte qui suit, sur le projet économique écologiste, est en deux parties. La première est théorique. Elle aborde la question du fondement de toute économie, question sans laquelle tout projet et a fortiori tout programme ne trouveraient ni leur justification ni leur sens. Changer l'économie, changer d'économie, c'est pour nous aller jusqu'au fond des choses de l'économie, c'est critiquer les postulats des économies traditionnelles, c'est tenter de formuler autrement les concepts-clefs de l'économie. * Présentation du problème : 1) Nos sociétés industrielles modernes sont économistes, productionnistes et expansionnistes. Economistes : une logique domine la société, c'est la logique économique. Le renversement s'est effectué vers le milieu du XVIIIème siècle en Europe. L'économie régenté tous les compartiments de la société. Tout se vend, tout s'achète... On juge une société sur sa réussite (ou son échec) économique. Productionnistes : la production est le critère. Augmenter la production avant tout est le leitmotiv des économistes de tous bords. On mesure la "richesse" d'une nation à la quantité de produits de ses entreprises industrielles, agricoles et intellectuelles, au détriment non seulement de leur qualité mais surtout de leur finalité. Remarque : On conservera le terme de "productivisme" pour désigner une tendance des systèmes économiques modernes à augmenter toujours plus leur productivité (parmi les procédés connus : concentration de l'outil de production, division du travail, recherche d'une technicité accrue, etc.). Non seulement cette tendance a des limites intrinsèques (les rendements n'augmentent pas indéfiniment), mais elle comporte un certain nombre de conséquences négatives que nous n'analyserons pas ici. A la suite de confusions dans les mots, on a parfois voulu faire de l'écologisme un anti-productivisme exclusivement. C'est là une erreur d'autant plus regrettable que les écologistes ne sont pas hostiles à toute forme d'augmentation de la productivité. Expansionnistes : conquérir toujours plus les marchés, la planète tout entière (cf le néo-colonialisme). * Remarque générale : Quand on examine ces économies, non plus en tant que telles, mais par le biais du comportement social, on dit qu'elles caractérisent les "sociétés de consommation". Il est important de remarquer ici que les économistes et/ou les politiciens ne sont pas responsables à eux seuls des phénomènes que nous dénonçons. Si nous sommes tous des consommateurs, nous sommes tous complices, dans une certaine mesure. Comme on dit en termes économiques : la demande stimule l'offre. D'où la question des besoins, que nous posons plus loin... Qu'elles se manifestent sous la forme du capitalisme libéral, du capitalisme monopoliste ou du capitalisme d'Etat (interventionnisme, socialo-communisme), les économies modernes ont montré leurs limites. Elles sont incapables de résoudre leurs propres crises. Elles engendrent d'autres crises, bien plus graves encore : crise des rapports de l'homme avec son milieu. crise des rapports des hommes entre eux. 2) Les écologistes veulent inverser cet ensemble de logiques et faire en sorte que l'économie soit maîtrisée et considérée comme moyen (comme un des moyens de vivre) et non plus comme principe et fin de toute vie humaine. * Trois conditions au projet économique écologiste : - Que les principaux comportements économiques (produire, faire circuler, consommer...) soient toujours pensés dans leurs rapports avec l'ensemble des milieux créés ou non créés par l'homme. - Que soient sérieusement repensées les finalités de l'économie. Quels besoins ? Le travail est-il la seule activité humaine digne de ce nom ? Produire pour qui, pour quoi ? Quel type de consommation ? Il n'y a pas de sens à parler d'économie écologiste sans se poser de telles questions. - Que la maîtrise du mode de production, du mode d'échange, du mode de consommation ainsi que des prix et de la monnaie ait comme corollaires des formes juridiques institutionnelles et socio-politiques (cf le problème des rapports de production conformes au projet écologiste. Ce projet est celui d'une démocratie qui ne soit pas qu'une forme vide ou qu'un fourre-tout servant d'alibi à des "spécialistes" du pouvoir prétendant répondre de notre avenir à notre place (voir la partie "politique" de notre programme). * Le projet économique écologiste : En un premier temps, nous devons repenser et reformuler trois concepts fondamentaux de l'économie : la propriété, la valeur, les échanges. Sur ces trois points, nous en venons à nous séparer radicalement des économies traditionnelles. Nos solutions s'inscrivent dans l'esprit suivant : il faut que les conflits d'intérêts passent par une concertation contradictoire et évolutive des hommes et non par les lois aveugles de l'économie et du droit institué. Autrement dit, au moins dans une première phase, la forme du contrat où toutes les parties mettent en jeu leurs intérêts doit retenir notre attention. A cette confrontation des intérêts doit répondre une confrontation des pouvoirs. Finies les décisions qui n'appartiennent qu'à telle ou telle instance. Ce que nous voulons c'est une diversification, voire une véritable démultiplication des pouvoirs, la transparence et le dialogue devant primer sur le secret et l'autorité (l'écologisme n'est, politiquement, ni le totalitarisme. ni l'anarchisme. ni la fausse démocratie). PROPRIETE : Nous rejetons également la privatisation (individuelle, familiale, par "sociétés"...) des grands moyens de production, d'échange et de distribution ainsi que des grands moyens bancaires et la collectivisation ou à un autre niveau la socialisation, car derrière ces phénomènes, il y a toujours l'idée d'une démocratie sans le peuple, d'une classe d'hommes d'Etat, de technocrates qui gèrent les affaires d'un pays. Une société donnée est caractérisée par une somme d'intérêts le plus souvent conflictuels. Par exemple, les intérêts des hommes et des femmes qui travaillent dans une entreprise ou sur une terre agricole, les intérêts des hommes et des femmes qui consomment les produits (cette deuxième catégorie peut recouvrir en partie la première, mais en réalité nous sommes tous des consommateurs potentiels), les intérêts des communautés de voisinage, etc. Une banque n'intéresse pas qu'une communauté restreinte, elle peut présenter un intérêt pour toute une population. Superphénix concerne l'avenir d'une nation et même bien au-delà. Par contre une petite propriété agricole concerne surtout la communauté régionale. De chaque individu à la nation, à l'Europe, à la planète. une somme complexe d'intérêts divers se croisent. se nouent et se dénouent... Il ne faut pas



confondre les intérêts et les instances. Celles-ci sont porteuses de pouvoirs. Pour nous, selon le plus grand nombre de degrés envisageables, ces instances peuvent être les individus, les associations (qui, à notre avis, devront assumer un rôle croissant dans toutes les décisions et en particulier dans le statut de la propriété), les instances locales (pouvoirs des quartiers, villages, communes), les instances régionales (avec une attention particulière à la notion de "pays"). les instances interrégionales, voire... planétaires. Nous devons envisager la propriété sous la forme d'une multipropriété où entrent en jeu les diverses instances par lesquels s'expriment les intérêts d'une société donnée (dans l'idéal, nous dirions : de la société planétaire). Si ces intérêts sont bien réels (les hommes sont ce qu'ils sont !), ils sont néanmoins susceptibles d'évoluer. Nous pensons que cette évolution peut se faire dans le sens d'une plus grande responsabilisation, d'une plus grande concertation et d'une plus large circulation de la communication au sein des sociétés humaines (sans quoi il n'y a guère d'espoir pour l'avenir !). Nous nous méfierons cependant des postulats du style "l'homme est tout bon" ou "l'homme est tout mauvais"... Nous en resterons à ces généralités. Une direction est donnée. Tout cela est encore bien discutable. Notons cependant qu'il s'agit pour nous de sortir des formules creuses du style "La terre, le capital productif sont à tous et à personne" ou encore "La terre et les usines aux travailleurs" ! Ni privatisation ni socialisation, mais éco-propriété et éco-gestion. Au plan strictement politique, cela nous permet de refuser à la fois le "liberté" libéraliste du renard libre dans le poulailler libre et la "liberté" collectiviste qui consiste à devoir faire ce que commandent les "autres" (la prétendue collectivité ou le prétendu "social"). Nous sommes pour une ECO-ORGANISATION basée sur l'autonomie et les relations entre elles des communautés vivantes (l'autonomie sans les relations n'a aucun sens pour nous). VALEUR : Il est ressorti de notre travail que nous devons repenser la notion de valeur (évaluation d'un produit) en termes de coût énergétique global (la force de travail de l'homme étant aussi l'expression d'une énergie). Nous refusons donc la détermination par la seule valeur d'échange. Les prix seront déterminés à partir de cette nouvelle conception de la valeur. La monnaie doit reprendre son rôle de signe de la valeur. ECHANGES : L'idée avancée (mais qui doit être encore largement discutée) est que nous refusons tout aussi bien l'économie de concurrence que l'économie dirigiste. Le même esprit de concertation et de contrat doit pouvoir être appliqué au marché. Il s'agit là encore, en réalité, que les hommes se prennent en charge sans se laisser dominer soit par les lois du marché capitaliste soit par des décisions qu'ils ne contrôlent pas (décisions émanant en général de l'appareil d'Etat et de ses rouages subalternes). Une économie écologiste doit aboutir à la suppression de la publicité, remplacée par l'information objective. * A partir de ces bases théoriques, nous devons nous pencher sur la structure et le fonctionnement de l'économie dans un mode de vie écologiste. (Nous ne fournissons ici que des têtes de chapitres pour lesquels nous ferons circuler ultérieurement nos travaux). a) Techniques de production. Quel type d'entreprise voulons-nous ? Quel type de concentration ? Quel type de division du travail ? Quel outil, quelle technique ? (Par exemple / sommes-nous pour ou contre la robotisation ?) b) Le problème du travail. - Le temps de travail. L'idée avancée par certains écolos - et aussi par d'autres partis - de "partage du travail" n'est pas correctement formulée; il faut parler plutôt de "partage du temps de travail" , cela dit, nous retenons cette idée comme une des solutions possibles au problème du chômage. - 'La qualité du travail. Les possibilités de changer de travail. Remarque : N'oublions pas que nous sommes ici en économie et que si nous parlons de travail, ce n'est pas sans avoir préalablement affirmé que le travail, au sens de travail social - activité moyenne minimum nécessaire à la vie d'une société qui a déterminé ses besoins - , ne couvre pas toute la gamme des activités humaines. Nous dénonçons les idéologies qui font de l'homme un travailleur avant tout (idéologies capitalistes et idéologies marxistes). Par ailleurs, il n'est pas question de légiférer pour empêcher les individus de travailler plus que la moyenne s'ils le désirent. c) La circulation, la distribution. Nous rejoignons en partie le problème des transports et du marché. (Ces questions ne sont pas traitées pour le moment au plan strictement économique) d) La consommation. Une partie des problèmes de la consommation sont abordés dans la fiche énergie à propos de la boulimie énergétique, du gaspillage énergétique et de la société de consommation. Nos recherches dans ce domaine s'orientent dans le sens d'une société de communication. e) Les prix, la monnaie. Remarque générale : Nous n'avons pas abordé une des questions capitales de l'économie, celle du PLAN. En gros, ou bien il n'y a pas de Plan du tout (anarchie des économies capitalistes, crises, etc) ou bien il y a une concertation entre détenteurs des grandes décisions économiques (par exemple les monopoles) ou bien il y a intervention de l'Etat ou bien l'Etat contrôle tout. Comme nous avons présenté le problème dans les pages précédentes, il est facile de comprendre qu'aucune de ces solutions ne nous convient. En tant qu'écologistes, nous serons amenés à aborder le problème du Plan à travers les notions de contrat et de concertation multilatérale, exactement comme pour la propriété. (Nous réitérons ici l'idée qu'il n'y a pas d'économie écologiste sans une responsabilisation des acteurs économiques - or nous sommes tous concernés) * L'Europe (pour un programme européen immédiat) : - Non à l'Europe des marchands (revoir la notion de marché commun), - Il semble que nous ne puissions obtenir que très peu de la part des gouvernements européens. Nous pouvons cependant faire pression pour un certain nombre d'actions volontaristes parmi lesquelles la baisse du temps de travail, le partage du temps de travail, l'harmonisation des marchés et de la monnaie en Europe (sortir de la tutelle du dollar américain, la moindre dépendance de l'Europe et surtout l'arrêt de la mainmise de l'Europe sur les forces de travail, les matières premières et les marchés des pays en voie de développement. Aucune mesure susceptible d'inverser la logique des systèmes économiques existants ne sera acceptée par les hommes qui prônent ces systèmes. - Il faut donc compter surtout sur un projet écologiste global proposant un autre mode de production, un autre modo d'échange, un autre mode de consommation. (Constatons une fois de plus que le politique règle tout en dernière instance. Nous ne



voulons pas faire la Révolution à la place des gens. Autrement dit, si nous ne convainquons pas quelques centaines de millions d'Européens...) La seule action de grande envergure possible entre écologistes européens, dans le contexte économique et politique actuel, nous semble être la suivante : * Mettre sur pieds les ETATS GENERAUX DE L'ECONOMIE par lesquels seraient posées et explorées (enquêtes, bilans, dossiers, dialogue avec les syndicats, les associations, etc, mais pas les partis) les questions des besoins, du travail, des finalités de l'économie. Ce serait le meilleur moyen de sensibiliser les Européennes et les Européens à notre approche écologiste. Ce serait aussi le moyen de montrer que les solutions avancées actuellement par tous les Etats pour remédier par exemple au chômage sont de fausses solutions. * Ces Etats Généraux, véritable concertation européenne et remise en question de la CEE pourraient être conclus par une Conférence européenne sur l'économie, prélude à une possible concertation avec le Tiers-Monde. - Nous devons aider tout projet parallèle. Un de nos idéaux serait de construire une économie parallèle (que beaucoup appellent "alternative", mais le mot ne nous paraît pas très correctement choisi) Exemples : créer nos propres mutuelles, nos maisons autonomes, notre production d'énergie, nos circuits de distribution, etc. (Créer notre société de communication parallèlement à cette société de consommation). <O> L'Europe et le monde (partie non traitée en détail pour le moment, voir en particulier les rapports de l'Europe avec le Tiers-Monde). Nous sommes pour une nouvelle solidarité économique mondiale.

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : **L'Energie**. 1) Parce qu'économistes, productionnistes et expansionnistes, les sociétés industrialisées modernes sont énergivores. Ce fait entraîne deux conséquences majeures qui sont les menaces sur les énergies non renouvelables et l'engorgement de la planète en pollutions diverses. 2) Nous pouvons inverser la logique énergétique dans un triple esprit : - Vers une plus grande autonomie énergétique de l'Europe. - Vers une dévulnérabilisation énergétique de l'Europe. Remarque : Ces deux points posent les deux problèmes de la diversité/complémentarité de l'énergie et de sa décentralisation géographique et politique. Ce dernier aspect n'est pas aussi simple que ce que l'on en dit le plus souvent : une trop grande décentralisation peut aller jusqu'à une perte de productivité ou une inefficacité; par contre, une trop grande centralisation présente un certain nombre d'inconvénients connus... - Vers un changement de mentalité vis-à-vis de l'énergie (prise de conscience de la boulimie énergétique et du gaspillage, ainsi que des contradictions et des méfaits de la société de consommation). Nous ne nous faisons pas trop d'illusions sur la "bonne volonté" des actuels gouvernements. Il suffit de comparer les discours de la Gauche française d'il y a quelques années avec ses pratiques énergétiques récentes. Disons une fois de plus qu'en dernière instance, nous sommes renvoyés au problème politique. Qui décide ? Nous ne pensons pas qu'il soit possible de faire accepter des mesures plus ou moins écologistes (?) dans les pays européens aujourd'hui. Le gaspillage, par exemple, fait partie de la logique des systèmes énergétiques des sociétés industrialisées. * L'Europe : Pour une réorientation dans le sens d'une diminution de la consommation énergétique européenne. • Arrêt de la boulimie énergétique : Une telle réorientation ne peut qu'aller de pair avec une réorientation globale de l'économie et de ses finalités. Fin du mythe de la croissance infinie (et/ou innocente). Fin du mythe de la société d'abondance chère au capitalisme et au marxisme. • Arrêt des gaspillages énergétiques : - Suppression des productions inutiles hautement énergivores. Arrêt du délire automobile, des industries d'armement, de la publicité, de certaines formes d'emballages, de certains types de transports, de certaines utilisations de l'électricité (entre autres pour le chauffage), de la prolifération des gadgets... - Suppression des produits peu durables et peu solides lorsqu'ils peuvent être remplacés par leur contraire. Choix des matériaux, des rendements, des procédés de fabrication... - Suppression des productions d'énergie hautement consommatrices d'énergie. • Remise en question du modèle de consommation : Nous critiquons la consommation atomisée, égoïste, tournée exclusivement vers l'appropriation (chacun son poste de télé, chacun sa tondeuse à gazon...) Nous sommes favorables à un certain regroupement sans nuire du tout à l'initiative personnelle et à la liberté individuelle. Nous sommes pour la multiplication des formes collectives ou communautaires de la consommation quand cela est tout à fait possible (à l'échelon du quartier, par exemple). Cela implique davantage de potagers collectifs, davantage d'ateliers de bricolage, de clubs photo, de salles de lecture, de bibliothèques, de discothèques, davantage de réfrigérateurs, de congélateurs collectifs, etc. Les exemples fourmillent. Nous évoquons là tout un état d'esprit qui caractérise ce que nous appelons l'auto-organisation de la société. Nous faisons allusion, entre autres, à toute forme possible d'économie parallèle. Attention : Nous refusons autant la collectivisation que l'individualisme outrancier (voir notre fiche "économie" et notre fiche "politique"). Les communautés de voisinage existent. Au sein de ces communautés (immeubles, quartiers, hameaux, villages...) existent plus ou moins bien des communautés d'affinité qui, surtout dans les pays industrialisés aujourd'hui, tendent à déborder le cadre strictement familial. C'est là, semble-t-il, que peut prendre forme, du moins en partie, l'invention d'un nouveau mode de vie. C'est à notre avis dans une telle perspective que la notion de solidarité prend tout son sens. * Pour une écogestion énergétique européenne (E.E.E.): - Passage progressif à une autre mentalité. Rôle de l'éducation et de l'information véritable et accessible à tous. - Passage progressif à un autre mode de vie. Pour un autre mode de production, de consommation, d'habitation, de transport, etc. Et aussi pour un autre mode de décision (nous remettons notamment en question la trop grande centralisation qui en particulier, pour l'utilisation d'énergies dangereuses, aboutit à des systèmes policiers). Les décisions et le contrôle par le "bas" (populations, associations, instances locales...) doivent contrebalancer les décisions et le contrôle par le "haut" (voir notre fiche "économie" pour tout ce qui concerne, le problème de la décision, notre approche écologiste de la propriété des moyens de production). - Passage progressif



d'un système énergétique "dur" à un système énergétique "doux" (utilisation des énergies "douces" partout où cela est possible, diversification des sources d'énergie, association d'énergies complémentaires...) Nous nous opposons à l'abandon du charbon, source d'énergie largement disponible pour les décades à venir. - Nous préconisons l'abandon de toute forme d'utilisation d'énergies ayant pour origine l'exploitation d'un pays tiers (par le biais de l'URSS, nous consommons du gaz afghan). - Nous sommes favorables à un accroissement de la recherche dans les domaines du stockage, du recyclage et des énergies nouvelles (piles photovoltaïques, par exemple). - Nous demandons que toutes les associations écologistes et de protection de l'environnement puissent participer aux opérations de contrôle des rejets, des déchets, des transports de matières dangereuses ainsi que des décharges publiques et privées. - Notre politique énergétique européenne s'appuiera sur un BILAN EUROPEEN (étape d'un bilan mondial) de toutes les ressources énergétiques disponibles : recensement des ressources locales, des gisements, etc. - Une étude sérieuse des coûts du ou des modèles énergétiques proposés sera présentée. Ce point de notre programme est d'autant plus important que nous formulons par ailleurs (fiche "économie") une approche de la valeur (dans l'acception économique du terme) sous la forme de coût énergétique global. - Nous Sommes favorables, du moins dans une période de transition (celle du passage à une société plus "responsable"), à une réglementation et à une taxation touchant en particulier aux domaines des pollutions, des gaspillages, des consommations excessives et de l'épuisement des ressources non renouvelables (par exemple, une taxe sur toutes les énergies épuisables permettrait des investissements pour l'isolation, pour le solaire, etc).

2) L'Europe et le monde (Pour une nouvelle solidarité énergétique mondiale) : - Oeuvrer en vue d'un bilan mondial permanent des ressources énergétiques auquel tout citoyen aurait accès. - Payer les énergies à un juste prix. L'estimation d'un juste prix ne nous paraît devoir être que planétaire (voir par ailleurs l'idée de coût énergétique). - Cesser d'exporter nos modèles énergivores, en particulier vers les pays en voie de développement. - Aider à la prise de conscience par les pays en voie de développement de leurs propres spécificités énergétiques (énergie solaire en particulier) liées le plus souvent aux spécificités de leurs cadres naturels... - Permettre une autonomisation croissante des pays en voie de développement. L'autonomie véritable n'exclut pas les relations avec les autres, bien au contraire, mais à condition que les relations ne soient pas de domination et d'exploitation (directe ou indirecte). - Faire pression sur les blocs industrialisés dans le sens des cinq points ci-dessus. - Exporter, faire circuler nos modèles énergétiques écologistes. Nous ne faisons pas confiance aux actuels gouvernements européens pour le faire, mais aux écologistes européens (ce qui est une toute autre affaire !) Remarque : Le problème du nucléaire est traité sur la fiche suivante.

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : **Le nucléaire**. Le préalable à la mise en oeuvre d'une politique énergétique écologiste est l'abandon des politiques nucléaires européennes. En effet, l'énergie nucléaire qui avait été présentée comme la solution énergétique pour cette fin de siècle révèle aujourd'hui ses carences et l'impasse à laquelle elle conduit. - C'est une technologie non maîtrisée. Les pannes excessives de PWR (broches, générateurs de vapeur), provoquant des arrêts fréquents de centrales, ont pour résultat un rendement beaucoup plus faible que prévu (environ 35% au lieu des 70% prévus). - C'est une énergie qui coûte très cher à la collectivité pour des retombées sociales décevantes. Les programmes nucléaires ont été surdimensionnés en prévision d'une consommation énergétique surévaluée. Le kWh nucléaire revient en fait plus cher que prévu. En France, EDF s'est endettée de 200 milliards de francs pour financer son programme. Les emplois réellement créés sont les emplois liés aux chantiers nucléaires. Ils ne fournissent que pour une faible part une solution durable au niveau local. L'immobilisation des ressources financières et intellectuelles empêche, entre autres, le développement d'autres énergies ainsi que l'émergence d'une autre société. Considérés d'abord comme solutions transitoires, les programmes nucléaires substituent en réalité à un besoin réel en énergie un besoin artificiel en électricité aboutissant au gaspillage et à des solutions aberrantes pour écouler les surplus (barrages hydro-nucléaires...). Quant à la filière surgénératrice, elle représente un énorme gouffre financier (évalué aujourd'hui à 20 milliards de francs, le budget de Creys-Malville a plus que doublé par rapport aux prévisions officielles). - C'est un choix énergétique imposé aux populations par la force. C'est le type même de technologie impliquant le reniement de toute règle démocratique : les populations ne sont pas consultées, l'information contradictoire n'est pas faite, le droit de contrôle par les associations n'existe pas, le choix nucléaire s'inscrit dans la logique d'un Etat centralisé et policier... - C'est une industrie très polluante. En particulier par le maniement et le transport des produits hautement radio-actifs, par les rejets liquides et gazeux contaminant l'air et les eaux de manière irréversible, par le réchauffement de l'environnement, par l'action cumulative des faibles doses, etc. Toute centrale présente par ailleurs des risques d'accidents majeurs qui sont autant de lourdes menaces, en particulier sur les sites à forte densité de population. - Au bout de la chaîne de l'industrie nucléaire, on aboutit à un problème insoluble, celui des déchets. Le retraitement des combustibles est un échec. Dans le meilleur des cas, il conduit inmanquablement à une multiplication du risque de dispersion de matière radio-active. Il est évident qu'on ne pourra jamais tout retraiter. La solution du stockage en piscine ou en site profond ne fait que reporter le problème aux générations futures à qui nous léguons des poubelles de produits à haute toxicité (période radio-active du plutonium : 24 000 ans). - En réalité, les programmes nucléaires civils n'ont pas pour unique but de produire de l'électricité. Par l'intermédiaire du retraitement, les centrales servant à produire du plutonium à usage militaire et permettent ainsi à l'Europe et particulièrement à la France de pratiquer une politique de prolifération nucléaire. Cela est encore plus évident pour ce qui concerne la filière surgénératrice qui utilise directement le plutonium comme combustible primaire. L'atome civil et l'atome militaire sont frères. - Le choix du nucléaire rend l'Europe plus dépendante et plus colonisatrice.



L'indépendance énergétique grâce au nucléaire n'est qu'un mythe. Nous ne sommes pas moins dépendants de notre approvisionnement en uranium que de notre approvisionnement en pétrole. Les pays auxquels nous achetons le minerai sont eux-mêmes dépendants de nos devises, le plus souvent au détriment des populations autochtones. Nous contribuons à l'épuisement de leurs ressources locales. Cette nouvelle forme de colonisation contribue à l'édification d'un mode de vie en Europe qui a suffisamment montré ses contradictions et qui, n'est pas applicable à l'ensemble de la planète (c'est un mode de vie foncièrement inégalitaire). Nous proposons :

- L'arrêt total des programmes nucléaires civils et militaires.
- Le rééquilibrage de la recherche fondamentale et de l'investissement vers les énergies renouvelables, et les économies d'énergie.
- La reconnaissance du droit des associations et des populations au contrôle et à la surveillance des centrales en fonctionnement dans l'attente de leur arrêt définitif.
- L'arrêt progressif des centrales au fur et à mesure que leur production énergétique ne sera plus justifiée ou qu'elles ne seront plus fiables.
- Le stockage des déchets et combustibles irradiés dans les pays d'origine (plus de poubelle nucléaire à La Hague), la limitation et la publicité des transports de matières radio-actives, l'annulation des contrats de retraitement avec la Cogema à La Hague.
- L'alignement de la sécurité sur les mesures les plus rigoureuses en vigueur actuellement.
- L'arrêt de la fabrication des moteurs à propulsion nucléaire.
- L'arrêt immédiat de la banalisation de l'énergie nucléaire au moyen de la prolifération.
- Le démantèlement des monopoles et du lobby nucléaire.

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : L'Agriculture. Une des

questions de fond touchant à l'agriculture est de savoir si ses données techniques permettent de nourrir 4 milliards d'hommes (plus de 6 milliards en l'an 2000) lorsque la sous-nutrition en de nombreux points du globe est évidente. Il n'y a pas de réponse unilatérale à cette question. Les solutions tiennent en fait à plusieurs facteurs parmi lesquels le contrôle de la démographie (or l'accroissement démographique demeure important dans les pays les plus touchés par les pénuries alimentaires), l'expansion de l'agriculture~ (mais n' assiste-t-on pas plutôt à une diminution alarmante des espaces agricoles ?), la diversification de l' agriculture (alors que la tendance est à la monoculture à forte productivité) et la répartition des produits agricoles (selon un rapport de l'ONU, environ 65 pays en voie de développement ne pourront assurer leur autosuffisance alimentaire en l'an 2000 - il peut y avoir des montagnes de beurre en Europe, un excédent de blé aux Etats-Unis et la famine dans une partie de l'Afrique !). Compte tenu des prévisions démographiques pour les décades à venir, seul le quatrième point évoqué devrait trouver une réalisation immédiate dans la mesure où il y a, globalement parlant, assez de nourriture pour l'ensemble des hommes et des femmes de la terre en cette fin de siècle. Or il est probable qu'à l'horizon de l'an 2000, les pays à agriculture fortement industrialisée tiendront à eux seuls les rênes de la production et de la circulation des produits agricoles encore plus fermement qu'aujourd'hui. La concentration aura gagné sur l'expansion, les derniers bastions de l'agriculture locale et régionale auront sauté et le problème de la répartition se posera avec beaucoup plus d'acuité qu'actuellement. Inévitablement on s'achemine vers de plus grandes disparités agricoles et vers une dépendance accrue d'une partie de la planète par rapport à l'autre. La répartition des produits agricoles n'est pas le seul fait de la "bonne volonté " ou du voeu pieux. D'autre part, elle est solidaire d'un tout qui va de la production à la distribution en passant par les grands circuits internationaux, les trusts, les "décideurs", hommes d'Etats et de ministères, empereurs de la bourse, technocrates de la terre... C'est donc une véritable réorganisation de la politique agricole qui s' impose. Pour nous, écologistes, la réorganisation de la politique agricole ne peut qu'aller de pair avec une réorganisation politique tout court, ainsi que de l'économie, aussi bien à l'échelle planétaire qu' à l'échelle européenne. Dans un tel contexte, le problème de la propriété des moyens de production agricole, des industries d'amont et d'aval, des circuits de répartition et de distribution, des organismes bancaires (Crédit agricole, par exemple) , etc, ne peut pas être passé sous silence. A ce problème est suspendu celui de décisions qui concernent l'avenir immédiat et la survie d'une grande partie de l'humanité. (Nous renvoyons ici à notre fiche "économie" dans laquelle nous affirmons notre refus à la fois de la privatisation et de la socialisation/collectivisation/étatisation des grands moyens de production, de circulation et de distribution, ainsi que des grands moyens bancaires et nous proposons une approche de la propriété qui permette aux besoins, aux intérêts et aux instances qui les expriment de se confronter réellement et de se donner la possibilité d'évoluer dans le sens d'une société plus autonome, plus relationnelle, plus responsable). * L'agriculture, une crise globale. L'agriculture devient de plus en plus consommatrice d'énergie. Un kilogramme de blé américain entraîne



la consommation de cent fois plus de pétrole qu'un kilogramme de blé indien. Certaines consommations de luxe sont très énergivores (chaptalisation du vin, théoriquement interdite...) - L'agriculture est à l'origine d'énormes gaspillages. Les animaux consomment actuellement la moyenne annuelle de 600 millions de tonnes de céréales qui pourraient nourrir 2,5 milliards d'hommes, soit plus de deux fois le nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté, voire la misère. L'utilisation des céréales pour l'alimentation animale est surtout le fait des pays développés. Rappelons qu'au cours de leur conversion en viande, les céréales perdent de 75 à 90% de leurs calories et de 65 à 90% de leurs protéines. Par ailleurs, pour prendre l'exemple de la France, 25 millions d'animaux de compagnie coûtent 1000 francs par animal en une année, c'est-à-dire 3 fois le seuil de pauvreté défini par la banque mondiale (560 millions d'êtres humains vivent au-dessous de ce seuil). - L'agriculture est à la source de risques graves pour la santé. L'élevage en batterie impose le dopage aux hormones et la prévention aux antibiotiques qui contribue à la sélectivité des germes, tous deux facteurs de risques pour le consommateur (bactéries multi-résistantes, troubles trophiques et displasiques hormono-dépendants...). La recherche effrénée de productivité conduit à l'utilisation accrue d'engrais, herbicides, pesticides sophistiqués, véritables dangers pour les organismes vivants. - L'agriculture est une menace pour les espèces végétales et animales. Le patrimoine des espèces sauvages est en nette régression. L'exploitation des forêts dépasse tous les cataclysmes naturels, en particulier dans les pays en voie de développement. - L'agriculture est partie prenante de l'économisme, du productionnisme, de l'expansionnisme (ce dernier caractérisant la tendance des sociétés industrialisées modernes à conquérir toujours plus de marchés, à imposer ses modèles à la planète entière, etc). L'agriculture doit se plier aux lois de l'économie d'échange. Or qui dit échange dit marché, prix, monnaie. A la raison biologique et alimentaire s'est substituée la raison économique et plus particulièrement la raison monétaire. C'est cette raison économique qui fait en sorte qu'il ne suffit pas qu'il y ait en un endroit des hommes en état de dénutrition et en un autre endroit un excès de céréales pour que ce dernier comble les premiers. Encore faut-il que les hommes en état de dénutrition deviennent des partenaires économiques. C'est cette même raison qui pousse les agriculteurs en colère à détruire une partie de leur récolte... La politique du grain est dominée par des complexes financiers supra-nationaux dont l'objectif de profit se moque bien de la sous-alimentation. Les exportations de céréales des USA sont dominées par de grandes compagnies qui traitent environ 85% de leur volume total (134 millions de tonnes en 1981). A titre de comparaison, la production française de céréales était, en 1981, de 44,3 millions de tonnes. De ce fait, les grands trusts (Cargill, Continental, Bunge...) ont plus de poids que l'agriculture d'un pays comme la France. Bunge, c'est 20% du commerce international. Cargill, c'est 12,6 milliards de dollars de chiffre d'affaires en 1979, c'est-à-dire 1/10ème des ressources brutes du budget général de la France. Mais il faut pousser l'analyse plus loin : Cargill est soutenu par un ensemble financier plus large : Rockefeller, centre de décision portant sur 60 milliards de dollars. L'agriculture est conçue en termes de marchés internationaux où seuls sont admis les "partenaires économiques". Ainsi, la Haute-Volta et le Sénégal expédient de 85 à 95% de leur production de haricots verts pour le seul plaisir du consommateur français. Exemple significatif de l'"économisation" à outrance : les mêmes laboratoires créent les hybrides à haute productivité et les engrais et désherbants qu'ils nécessitent. Quant aux institutions bancaires, elles favorisent l'industrialisation de l'agriculture et renforcent l'endettement des agriculteurs... * Pour une approche écologiste de l'agriculture. L'agriculture biologique ou naturelle doit être l'objet privilégié de la recherche, des expériences et des investissements. A l'antipode de l'agriculture économiste, productionniste et expansionniste, l'agriculture biologique ou naturelle est la meilleure réponse aux maux d'ordre des sociétés industrialisées et de celles qui rêvent de l'être. La taille de l'exploitation agricole doit être à la mesure des communautés qui l'utilisent. Au-delà du seuil où ces communautés ne peuvent plus communiquer entre elles, nous courons le risque de n'avoir plus de bonnes conditions de travail, plus de revenu suffisant pour les agriculteurs, plus d'autonomie de l'agriculture. La protection de l'exploitation agricole doit être efficace, en particulier vis-à-vis des pollutions diverses, des agressions inhérentes aux déplacements humains (parmi lesquels un certain tourisme à la mode) et d'une urbanisation anarchique et spéculative. Il faut protéger les surfaces agricoles autour des villes, rendre plus attrayante la vie en ville et reconsidérer la notion de développement industriel (centrales nucléaires, complexes chimiques, autoroutes, camps militaires, etc, sont des menaces directes pour la vie de l'agriculture). * Quels besoins, quelle consommation ? Il n'est pas question d'aligner la consommation au niveau de la minorité privilégiée d'aujourd'hui. Une meilleure éducation sur les problèmes d'alimentation et de santé devrait permettre un changement des habitudes de consommation (voir nos fiches "énergie" et "santé"). Avec plus de temps libre, les habitants des villes pourraient développer mieux leurs relations avec le monde rural, s'adresser directement aux agriculteurs ou à des groupements d'agriculteurs, cultiver eux-mêmes des potagers. * Exporter, importer : Nous refusons d'exporter nos produits agricoles dans le seul but de payer nos factures énergétiques, entre autres. Nous refusons le pillage du Tiers Monde. Nous refusons la dépendance alimentaire. Nos importations ne sont souhaitables que si elles comblent un manque réel. Nous devons promouvoir une solidarité alimentaire mondiale qui passe d'abord par une aide aux pays du Tiers Monde à développer leur autonomie agricole. Tout échange dans ce contexte se fera pour le bien-être des populations et non pour des motifs économicistes. Les prix des produits à la production doivent être valorisés pour permettre aux agriculteurs de vivre en dehors des subventions et des mesures compensatoires diverses, inefficaces. Un juste prix des produits agricoles, aligné sur la notion de valeur définie par le coût énergétique global devrait permettre aux agriculteurs de produire moins et mieux. Ce serait un coup d'arrêt aux fluctuations démesurées des prix entraînant, entre autres, les destructions de denrées alimentaires. Parmi les moyens de ne pas augmenter les coûts à la



consommation, notons la diminution des coûts intermédiaires (transformation, circulation, distribution), les relations plus directes entre producteurs et consommateurs, la régionalisation et la diversification de l'agriculture. La gestion des exploitations agricoles n'est pas sans lien avec la nature de la propriété. Il est évident que la communauté exploitante doit avoir la responsabilité de sa gestion. Mais, dans une société écologiste, ce ne peut être qu'une gestion ouverte, soucieuse des relations avec les communautés voisines et avec l'ensemble des communautés formant un pays, (le problème se pose de la même façon pour l'Europe entière). Les choix doivent tenir compte des besoins et intérêts (au sens large) locaux et régionaux, voire inter-régionaux quand telle région agricole ne peut produire tel produit. La question de l'exploitation agricole ne peut donc être sourde aux diverses instances porteuses de ces besoins et de ces intérêts (le besoin primordial étant ici celui de se nourrir convenablement, l'intérêt de l'agriculture étant de vivre de son travail...). § Parmi ces instances, il faut compter les associations (associations de consommateurs, de protection des milieux naturels...). Les autres instances sont bien sûr les divers pouvoirs locaux, régionaux, etc, ainsi que, par exemple, des représentants des communautés de voisinage. L'individu, la famille, la communauté qui travaillent la terre sont au premier chef des instances de gestion et de décision... (Nous n'avons pas l'intention de distribuer des rôles mais d'étudier de très près la répartition des pouvoirs dans une société écologiste. Ce point délicat sera approfondi dans notre fiche "politique"). Aucune de ces instances ne peut ignorer les problèmes propres à l'exploitation agricole, ses servitudes, ses spécificités. C'est là encore, comme pour la propriété des moyens de production industrielle, opter pour la voie de la concertation, du contrat, du dialogue, de la responsabilisation des parties en présence. Pour nous résumer nous dirions : l'agriculteur ne doit pas décider tout seul, mais on ne doit pas lui imposer ses décisions. C'est, une fois de plus, sortir d'une vision dichotomique qui ne sait nous montrer que la privatisation d'un côté et la socialisation de l'autre. Il y a une troisième voie... La population agricole ne cesse de décroître. La revalorisation du travail agricole, la perspective d'une autre agriculture doivent permettre la stabilisation de cette tendance, sinon son renversement. Sur ce point, qui suppose tous les précédents, l'Europe doit donner l'exemple. L'enseignement agricole, enfin, doit préparer à ce changement dans les mentalités... * Le marché commun agricole. - Dire que les produits agricoles circulent librement, c'est dire que quelles que soient les conditions de production, le produit agricole fini possède une capacité théorique de prix de vente. Le système de prix agricole commun, c'est en somme donner la priorité à la notion d'échange marchand en méconnaissant que ce qui importe pour l'agriculteur s'avère être en réalité son caractère alimentaire. Edifier un système agricole sur des critères classiques d'économiste, c'est donner la primauté au coût monétaire de production - investissements, rémunération du travail... - et c'est négliger totalement l'existence et les exigences de la terre, des équilibres naturels et semi-naturels, de la santé, de la sous-nutrition mondiale, etc. - Par "produits - agricoles" il faut entendre, selon les institutions, les produits du sol, de l'élevage, de la pêche ainsi que les produits de première transformation qui sont en rapport direct avec ces produits. Chacun peut comprendre les aléas de cette définition. La frontière entre les produits agricoles et les produits industriels est pour le moins ambiguë. Le marché commun agricole n'est qu'un des avatars économiques des sociétés industrielles dites "avancées"... * Des mesures immédiates : - Reconnaissance de la diversité des conditions de production. Il n'y a pas une agriculture, mais des agriculteurs. - Information et éducation pour modifier les habitudes alimentaires et adopter une alimentation moins toxique et moins carnée. - Dénonciation de l'arme alimentaire. - Désengagement planifié et progressif des importations en provenance des pays n'assurant pas leur autonomie alimentaire. - Remplacement du soja par des protéagineux locaux. - Protectionnisme transitoire pondéré au niveau européen. - Réorganisation de la distribution, notamment pour diminuer les transports. - Uniformisation des protections sociales vers le haut. - Refus des sociétés civiles de placement immobilier pour le foncier agricole. - Réorganisation de l'enseignement agricole (tourné en particulier vers les méthodes biologiques, la notion de coût énergétique global, le recyclage, la gestion contractuelle, etc). - Sur les montants compensatoires monétaires : Au procédé actuel qui, d'une façon technique, procède par touches successives, tente un rééquilibrage à chaque fois remis en cause par les tensions internationales, le volume des recettes et la crise énergétique, on peut opposer et proposer un pas de plus vers la monnaie européenne : la mise en vente de l'ECU sur le marché financier tiers et le retrait des monnaies nationales, celles-ci restant en vigueur au moins dans une phase de transition - dans l'univers clos de la CEE. C'est l'espoir de casser le monétarisme...

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : **La circulation et les transports.**

La déplacement des espèces vivantes dans leur biotope retient particulièrement l'attention des écologistes quand, s'agissant de l'espèce humaine, il a pris une dimension qui soulève un certain nombre de questions devenues pressantes. Depuis bien longtemps les groupes humains explorent les espaces inconnus, colonisent de nouveaux territoires, jalonnent ébauchent, creusent, cimentent de nouvelles voies de circulation. Et, parallèlement, s'élaborent de nouveaux moyens de transport. Les deux ne sont pas sans rapports. Par exemple, plus le parc automobile augmente, plus on est conduit à construire des routes. Réciproquement, l'existence d'un réseau routier développé incite à multiplier les automobiles... La liberté de circuler, sans murailles de Chine, lignes Maginot ou rideaux de fer est sans doute une des exigences fondamentales de tous les écologistes aujourd'hui. Mais n'aboutissons-nous pas dans nos sociétés industrialisées, et particulièrement en Europe, à de véritables paradoxes tels que l'engorgement des voies de circulation (pertes d'énergie et de temps), les pollutions multiples (plomb dans l'essence, bruits...) ou encore l'exploitation des déplacements humains par des instances administratives, économiques et politiques qui, tout en décidant à elles seules des modes de transport, en retirent le maximum de bénéfices et d'avantages ? Notons qu'une bonne partie des



déplacements de toute nature (en particulier les transports, de marchandises) sont la conséquence directe des systèmes socio-économiques productivistes, expansionnistes et exploitants de la force humaine de travail. Une autre partie est créée artificiellement pour fournir à l'homme l'illusion du "voyage" alors qu'en réalité ce genre de déplacement est totalement conditionné, programmé, intégré à une activité de profit (pour ceux qui, sans se déplacer, font déplacer les autres)... Nous proposons un programme transitoire qui devrait permettre à court terme une nette amélioration de la politique de la circulation et des transports en Europe. Ce programme implique la prise en compte des coûts sociaux (pollutions, blessés, morts), des coûts administratifs (équipements, assurances, police) et des coûts d'infrastructure (aménagement des espaces de circulation...) occasionnés par les différents moyens de transport. Enfin, l'esprit des mesures proposées est celui d'une plus grande autonomie dans les choix et dans l'organisation des transports. Cette autonomie implique une décentralisation véritable (fin des monopoles et du lobbying, régionalisation, participation des associations et des instances locales aux décisions...). Un des résultats visés par cette politique est un changement des mentalités vis-à-vis des transports, et, en premier, une diminution sensible du besoin de transports. * ROUTE : - Réforme du code de la route devenu "code de la voirie" (voirie signifiant l'ensemble des lieux de déplacements et pas seulement la route) - Nouveau partage de la voirie tenant compte des transports en commun, cyclistes, piétons, handicapés. - Soutien aux solutions de transport solidaire (voitures pleines, ramassage) - En matière de protection sociale, extension des réglementations de travail en vigueur dans les chemins de fer aux personnels des transports routiers. - Dans les zones rurales, non desservies par les voies ferrées, le droit de transport sera assuré par des services routiers publics (autocars, taxis collectifs, services scolaires ouverts aux voyageurs, véhicules polyvalents...) coordonnés au réseau ferroviaire - Contrôle annuel de tous les véhicules automobiles. - Reconversion des industries automobiles vers la production de véhicules moins polluants, en particulier collectifs. - Dénoncer la politique paradoxale qui consiste à encourager la fabrication de véhicules à grande vitesse tout en limitant la vitesse sur les voies de circulation. - Arrêt du programme autoroutier et mesures en faveur des itinéraires de déviation, en particulier aux abords des villes. - Suppression des placards publicitaires le long des routes, promotion de panneaux d'information incitant à la sécurité et à la découverte. - Encouragement à la sécurité et au silence des véhicules. - Essence sans plomb, recherche de nouveaux types de carburants moins polluants. - Circulation et stationnement automobiles progressivement réduits dans les agglomérations. - La route doit trouver dans ses revenus (en particulier le prix des carburants, le produit de la vignette et de la taxe à l'essieu) les moyens de son financement (entre autres, la couverture des pollutions) - La politique pénale appliquée aux cas d'infraction doit permettre de couvrir les coûts administratifs et les soins. Une réglementation stricte est nécessaire, mais nous privilégions avant tout la prévention, l'apprentissage, l'esprit d'entraide plutôt que l'esprit de compétition. Nous ne voulons pas de société policière (dont la route serait un des prétextes). * CYCLES : - Sites réservés et commande prioritaire des feux de signalisation. Carrefours aménagés. - En cas de conflit de tracé avec l'automobile, les cycles doivent bénéficier des parcours les mieux adaptés à leurs possibilités. - Accès des cycles aux chemins de halage, multiplication des gîtes d'étape - Ateliers de réparation de quartier, installations de systèmes antivols fixes. - Suppression de tout véhicule à moteur sur les pistes cyclables. * RAIL : - Le chemin de fer doit constituer la trame autour de laquelle s'articulent les autres moyens de transport. - Arrêt des déclassements, interdiction faite au Domaine d'aliéner l'emprise des voies déclassées. - Réouverture des petites lignes locales et régionales. - Amélioration des fréquences. - Multiplication des lignes interrégionales - Aménagement des stations de transbordement de conteneurs pour une connexion rail-route. - Consacrer le budget publicitaire des Compagnies à l'amélioration du service public. - Développer les formules train + cycle, transport des cycles sur tous les trains de la Communauté européenne. * AIR : - Diminution des faveurs accordées au transport aérien (sauf longues distances), dans le sens d'un rééquilibrage des moyens de transport. - Plus d'arrivées et de départs entre 22 h et 8 h, utilisation alternée des pistes des aéroports internationaux en milieu urbain. - Retour au plus léger que l'air pour le transport longue distance des matériels lourds - Incitation aux sports silencieux. * EAU : - Abandon des projets de canaux à grand gabarit. - Réglementation stricte pour les transports maritimes dans les eaux communautaires, participation des associations de protection des eaux à la prévention et au contrôle concernant les transports dangereux.

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : **L'immigration**. Les écologistes sont favorables à la libre circulation des personnes et des idées. Et il n'y a de liberté que si les motivations des individus à passer les frontières ne sont pas sous-tendues par des nécessités économiques qui ne dépendent pas de leur volonté. • L'immigration reflète les disparités économiques à l'échelle planétaire. Elle est le corollaire de la libre circulation des marchandises, la force de travail n'étant qu'une marchandise comme les autres. Vue sous cet aspect, elle peut être considérée à juste titre comme une déportation. • L'immigration ne change rien au problème global de la démographie. Par contre elle représente pour le pays d'origine une perte de "capital humain" correspondant à un apport de force de travail non qualifié immédiatement utilisable par le pays receveur qui n'aura pas eu à supporter le coût de l'éducation. Dans ce sens, elle est une spoliation qui s'ajoute au pillage des ressources des pays en voie de développement. • Les écologistes sont fermement opposés à tout groupe ou individu favorisant ou pratiquant le racisme et la xénophobie à l'égard des immigrés. • L'Europe doit être une terre d'asile politique. Dans des conditions d'équilibre économique entre les différents pays, la seule immigration reconnue relèvera de causes politiques. Le titre de réfugié politique donnera accès aux mêmes obligations et droits que les citoyens européens. • Le vote social et municipal doit être accordé aux immigrés, ainsi que l'éligibilité après un temps suffisant de résidence. • Dans l'immédiat, il faut envisager pour les



immigrés l'égalité des droits syndicaux et sociaux, la liberté et les moyens de regagner leur pays d'origine, le droit et la possibilité de conserver leurs coutumes dans le respect de toutes les cultures en présence. . • Il est nécessaire de renforcer la lutte contre les filières alimentant l'immigration clandestine (encouragée par des promesses fallacieuses). • Les méthodes employées devront tendre à un rééquilibrage économique entre les pays riches et les pays pauvres, à une adaptation corrélative des législations, à une aide au développement, à une politique commerciale transitoire juste...

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : Tiers-Monde. Depuis des siècles, les nations dominatrices et militaires ont créé un état de dépendance entre le Nord et le Sud. L'industrialisation n'a fait qu'accentuer ce phénomène, malgré la prétendue "humanisation" de la civilisation dite "avancée". Le système politico-économique actuel, production/consommation, n'ayant d'autre issue que la continuation de son expansion, maintient ses structures de domination : banques et multinationales, club des grandes nations militaro-industrielles. L'individu européen, en tant que consommateur passif, en porte sa part de responsabilité. Actuellement, les méthodes de coopération dites "humanitaires" renforcent hypocritement le pillage du Tiers Monde et les inégalités Nord-Sud. A long terme, il ne pourrait être mis fin à cette situation que si une condition préalable est remplie : le changement profond et durable des mentalités et donc des principes politico-économiques du Nord en général, de l'Europe en particulier. A court terme, et afin d'engager le processus de renversement de la situation actuelle, la politique européenne à l'égard du Tiers Monde devrait être basée sur les deux priorités suivantes : 1) Obtention par les pays du Tiers-Monde de l'autosuffisance alimentaire, suppression de l'arme alimentaire (condition absolue de leur indépendance). Auto-développement agricole vivrier, re-développement des cultures vivrières traditionnelles et application des technologies décentralisées, incitation à l'organisation sociale paysanne, pénalisation des échanges agricoles Nord-Sud, remplacement de l'aide alimentaire actuelle par des mesures transitoires, reconnaissance des droits individuels aux moyens de production vivrière. 2) Reconnaissance et respect des spécificités culturelles nationales et régionales. Reconnaissance effective par les nations européennes des décisions de l'ONU et respect de ses résolutions. Suppression des aides politiques aliénantes (aides militaires, investissements publics et privés agro-industriels). Encouragement (moral et matériel) à l'action des ONG (organismes non gouvernementaux) humanitaires.

Début août 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : Paix, défense, désarmement.

"La sécurité de la planète dépend d'abord de la transformation des structures économiques et sociales" (Conférence des Nations Unies sur le désarmement, New York, 1982). 1) Politique extérieure. Face à la course aux armements qui nous conduit inévitablement à un conflit nucléaire, la seule attitude conséquente est de consacrer toutes nos forces à obtenir un désarmement nucléaire généralisé. Pour déclencher un tel processus, les pays européens, et notamment la France et la Grande-Bretagne, renonceront unilatéralement aux armes stratégiques et tactiques atomiques ainsi qu'aux autres armes de destruction massive (en particulier l'arme bactériologique). Les pays européens devront par ailleurs sortir de l'Alliance atlantique. Nous voulons une Europe non-alignés, maîtresse de son destin, assurant elle-même sa sécurité sans armes nucléaires : - Signature d'un traité de paix avec les deux Allemagne. - Retrait des troupes d'occupation de la France, de l'OTAN et du Pacte de Varsovie des deux Allemagne. - Démantèlement des bases de l'OTAN et du Pacte de Varsovie dans les pays européens. Par leur droit de veto au Conseil de Sécurité, les grandes puissances bloquent le fonctionnement des institutions de médiation (ONU) : - La France et la Grande-Bretagne renonceront unilatéralement à leur droit de veto au Conseil de Sécurité. - Les pays européens demanderont que le Conseil de Sécurité soit élu par l'Assemblée générale de l'ONU. - Les pays européens respecteront effectivement les décisions de l'ONU. Les pays européens renonceront à toute politique impérialiste : - Arrêt de toute intervention militaire. - Arrêt des ventes d'armes. 2) Défense. Une Commission européenne et des Commissions nationales seront chargées d'établir un programme cohérent de reconversion des industries d'armement vers la production de biens utiles. Les pays européens financeront la mise en place d'instituts nationaux, régionaux et locaux chargés d'étudier et d'expérimenter toutes les possibilités offertes par la résistance non-violente active. Ils ouvriront un grand débat public avec vote sur la politique de défense, en toute connaissance de cause (et de conséquences) - ce qui nécessite la levée du secret militaire. 3) Mise en oeuvre. En vue de la réalisation de ce programme, les partis écologistes européens prendront contact avec les divers organes parlementaires nationaux et internationaux qui s'occupent de défense. Ils établiront des relations étroites avec les autres mouvements à l'échelle régionale, nationale, européenne, internationale, pour des réflexions et des actions communes. Ils soutiendront des actions comme : villes et zones dénucléarisées, referendum européen et/ou mondial pour le désarmement, gel des armements atomiques, résistance à la militarisation. jeûnes pour la vie, etc.



19 août 1983..... Elections européennes : financement / mode d'élection. Les Verts Parti Ecologiste s'insurgent contre la décision du Parlement Européen de proposer la création en France de circonscriptions plurinominales pour les élections



européennes dans lesquelles on voterait pour des listes de 3 à 15 représentants au lieu d'une liste nationale de 81 membres. Cette proposition faussement présentée comme favorisant l'Europe des Régions et encouragée par les fédéralistes européens, a pour but, en réduisant le nombre de sièges attribués à la proportionnelle par circonscription, d'étouffer toute expression des forces politiques minoritaires. Nous mettons en garde le gouvernement français sur les réactions qu'une décision de sa part en ce sens pourrait engendrer parmi les écologistes qui se verraient ainsi, une fois de plus et sciemment éliminé, malgré leur progression sur la scène politique. D'autre part, après avoir prélevé 13 millions d'ECUS (90 millions de francs) sur les caisses européennes en 1977, 78 et 79, les partis politiques représentés à Strasbourg viennent de s'attribuer et à eux seuls, 43 millions d'ECUS supplémentaires sur les budgets 1982, 83 et 84 pour préparer leurs campagnes électorales européennes. Ces 385 millions de francs devraient largement couvrir la totalité des frais de propagande officielle de ces partis pour le scrutin de 1984. Cette décision "en circuit fermé" a pour conséquence de pérenniser les partis politiques au pouvoir et de payer au préalable à ces listes des frais qui leur seront néanmoins remboursés après le scrutin. Les Verts-Parti Ecologiste demandent qu'une somme équivalente soit versée a posteriori à l'ensemble des listes candidates aux élections de 1984 suivant les suffrages qu'elles auront recueillis, et qu'une pondération soit appliquée sur l'enveloppe 84 pour tenir compte du résultat réel en juin prochain des partis aujourd'hui favorisés.

3-4 septembre 83. Conseil national des Verts-parti : Réception des travaux sur la rédaction du programme européen faite lors des journées d'été, recherches sur le financement de la future campagne européenne (souscription nationale), appel à candidatures au sein des VPE pour la liste européenne, préparation de l'assemblée générale des Verts, formes du soutien au Jeune pour la Vie.

Ch3 - Union des VPE et des VCE ?

1 octobre 1983..... Coordination européenne des Verts à Bruxelles : pour tentative d'élaboration d'un programme commun des écologistes européens. Huit pays présents. La réunion apparaît décevante aux représentants français étonnés de la légèreté des programmes proposée par leurs partenaires. Ce sont Raymond Cantegrel, Michel Delore et Roger Fischer qui représentent notre Parti à cette réunion de coordination des partis écologistes européens à Bruxelles. Sont présents par ailleurs: Agalev (Flamands), Comhaentas Glas (Eire), Ecolo (Wallons), Ecology Party (GB), Groene Partij (PB), die Grünen (RFA), Miljopartiet (Suède), les Verts (F), les Verts-Alternatif (Lux). Outre les divers tours de table et affaires courantes habituelles, le débat porte surtout sur le programme européen commun prévu pour les élections européennes de juin 84. Nous présentons, après l'avoir envoyé à chacun, le projet de programme établi par notre parti au cours des dernières Journées d'été, ainsi que le résumé déjà paru dans notre Lettre-Contact. Ecolo a aussi établi un programme en quelque 40 pages, dont nous n'avions pas eu connaissance. Les Grünen, enfin, présentent un programme en 5 pages. Agalev, qui assure le secrétariat de la coordination, prétend écarter, pour la seule raison que trop longs pour être discutés, le projet d'Ecolo et le nôtre, et propose que celui des Grünen, parce que court, soit seul pris en considération. Nous jugeons pour notre part le programme des Grünen beaucoup trop léger, y compris sur le fond : rien que quelques généralités, en particulier, sur les institutions et l'économie. Nous avons donc proposé, afin d'éviter un blocage, que le texte des Grünen soit adopté sans discussion, et que l'on passe immédiatement à la recherche d'améliorations et d'approfondissements à lui apporter, ce qui fut accepté. Nous avons présenté nos propositions, telles qu'inscrites dans notre projet de Programme, sur ces deux points clés que sont l'économie et les institutions. Elles ont été accueillies avec beaucoup d'intérêt par une minorité des participants (principalement belges et irlandais), mais se sont visiblement heurtées chez la majorité (et notamment chez les Grünen, ce qui nous a surpris), à l'absence de réflexion approfondie de leur part sur ces questions, en particulier sur l'économie, et, apparemment, à l'absence de conscience de la nécessité de cette réflexion, au delà des idées générales récupérables par n'importe quel parti traditionnel. (...) Il nous a donc semblé qu'il restait beaucoup à faire avant qu'existe un mouvement écologiste européen véritablement indépendant de la droite et de la gauche et capable d'offrir un projet de société alternative crédible et que notre Parti se trouvait devant cette nouvelle tâche d'aider nos amis à y parvenir. : C'est la raison d'une lettre que nous allons leur adresser dès le 5 octobre.

5 octobre 1983..... Lettre de Roger Fisher aux Partis écologistes d'Europe : Chefs amis, notre délégation française a quitté la dernière réunion de coordination de Bruxelles déçue, et m'a chargé de vous préciser pourquoi. Il est évident que dans l'ensemble de l'Europe occidentale comme en France, le mouvement écologiste, après une dizaine d'années d'existence, est à un tournant. Ou bien il se contente de dire ce qui, d'après lui, ne va pas et de seulement vouloir "peindre en vert" la société actuelle. Dans ce cas : 1. il est évident qu'il n'y arrivera jamais. car il ne touche pas aux moteurs, aux bases de cette société, qui est incapable de produire autre chose que ce qu'elle produit actuellement (croissance, pollutions, guerres, etc); 2. il est évident que n'importe quel autre parti peut reprendre à son compte et récupérer nos revendications, et que le mouvement écologique alors, ne dépassera jamais les 5% de voix qu'il fait actuellement un peu partout, perdra rapidement son identité et disparaîtra. C'est ainsi que nous avons été tristement surpris d'entendre, à Bruxelles. l'un de nos amis des Grünen nous dire que "si le SPD reprend à son compte, comme il le fait, la plupart des revendications des Grünen, c'est une bonne chose. car cela prouve que nos idées progressent". Ce n'est pas si simple ! Nous ne pouvons pourtant pas croire que les Grünen ne seraient qu'un lobby, et limitent leurs ambitions à persuader les partis traditionnels de mettre un peu d'écologie dans le capitalisme ! Ou bien le mouvement écologiste va au fond des choses, s'attaque aux



CAUSES du mal et non seulement à ses effets, a le courage de dire que ceux (de droite ou de gauche. capitalistes ou soviétiques) qui ont fait et font marcher la société actuelle ne veulent ni ne peuvent la changer et qu'il faut donc chercher, trouver, une véritable ALTERNATIVE à la société actuelle, et bâtir une AUTRE société, même si cela nous conduit à nous séparer des écologistes "réformistes" qui ne voudraient pas nous suivre sur cette voie et n'aboutiront jamais à rien. Alors seulement nous aurons nos chances que le mouvement écologiste devienne une force indépendante. non-alignée. capable de progresser. et de rassembler un jour 25% ou 60% des électeurs, sans qu'aucun parti traditionnel puisse le récupérer. C'est le point de vue de notre Parti. Vous le trouverez précisé dans notre projet de Manifeste que nous vous adressons ci-joint. Chers amis. nous avons eu à Bruxelles le sentiment que ce choix nécessaire n'apparaissait pas nettement encore à un certain nombre d'entre nous. Nous souhaitons que vous réfléchissiez très profondément à cette question dont, à notre avis, dépend notre avenir à tous. Dans cette optique. vous comprendrez que notre Parti ne puisse s'engager dans les prochaines élections européennes sur un programme commun aussi léger et superficiel que celui présenté par nos amis Grünen. Nous nous permettrons donc de vous adresser prochainement un nouveau texte d'une longueur équivalente au leur, reprenant dans le projet de programme que nous vous avons déjà adressé les idées essentielles que nous aimerions voir mises en avant pour ces élections. Bien amicalement, le secrétaire Roger Fisher.

8 octobre 1983..... Le parti vert néerlandais est né : Une délégation des VPE composée de M. Delore, M. Ménadier et J.M. Slowik s'est rendue le 8 octobre à Maastricht à l'invitation du Parti Vert néerlandais pour une fête qui constituait sa première grande apparition publique. Parfaitement organisée dans le cadre d'une église désaffectée, en plein centre de la ville, cette manifestation a vu passer plus d'un millier de personnes au cours d'un programme non-stop de chants, de musique et d'interventions politiques. Un député du PPR, le parti radical hollandais dont 50% des adhérents auraient rejoint "De Groene", Dietmar Spiegel, délégué des Grünen allemands, et la délégation des VPE prirent la parole. Ces derniers insistèrent sur la nécessité pour les Verts de constituer des partis réellement différents des partis classiques, avec direction collégiale, absence de hiérarchie, rotation des élus, et mise en avant d'une alternative crédible face au capitalisme libéral de l'Ouest et au capitalisme d'Etat de l'Est. L'écologie politique a maintenant une dizaine d'années, ont rappelé les VPE, il est donc temps de ne plus se contenter d'une espèce de cartel des non, et de dégager enfin un projet de société écologiste, comme tentent de le faire les projets de Programme européen et de Manifeste actuellement en discussion parmi nous.

15 octobre 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : **Les institutions européennes.** 1 - Nous ne voulons pas d'une certaine Europe. De celle des marchands entre autres. Cette Europe économique n'est qu'un avatar du capitalisme occidental. Nous ne voulons pas non plus d'une Europe constituée uniquement dans l'esprit des "blocs"... 2 - Nous voulons l'Europe. Nous la voulons plus que tous les autres partis. Nous voulons la construction d'une Europe politique effective, nous voulons une entité européenne politique (qui ait une organisation, une juridiction, des instances adéquates). 3- Cette Europe que nous voulons ne peut être que conforme aux principes politiques écologistes : - "Horizontalement", une articulation véritable entre les "pays", les sub-régions, les régions, impliquant une reconnaissance (juridique, institutionnelle) de chacune de ces entités selon des modalités à discuter. La "fédération" sera certainement évoquée. Méfions-nous cependant d'un mot assez connoté et assez usé. Mais en trouverons-nous d'autres ? Reste à voir ce qu'on mettra derrière. - "Verticalement", une circulation maximum, de la base au sommet et inversement, de l'information, de la responsabilité, des pouvoirs, etc. Remarques: • Au plan horizontal, il s'agit de concevoir une Europe réellement inter-relationnelle où le savoir, les richesses, les hommes circulent selon les règles fixées en commun (qui ne sont - voir le reste du Programme - ni les lois de la privatisation et de la concurrence, ni les lois de l'étatisation et de la bureaucratie). • Au plan vertical, il ne s'agit ni de basisme démagogique (et impossible) ni de centralisme excessif, d'autoritarisme, de super-étatisme. Autrement dit, à une réalité diverse, mouvante et complexe doit correspondre une structure juridico-politique souple et adaptée. Nous sommes bien entendu pour un réseau d'articulations verticales qui épousent au mieux la diversité et les intérêts (il n'est pas question de les nier) des communautés humaines constituant l'Europe. Les deux plans ne sont pas séparables et se conditionnent mutuellement. On peut affirmer que plus on se dirige vers le "haut" (par exemple l'"Etat minimum européen", plus on devrait voir l'exécutif prendre le pas sur le délibératif et le décisionnel; inversement les instances au sommet doivent être incitatives et propositionnelles. Par exemple, la défense nous concerne tous. C'est nous (les communautés vivantes, de quartier en quartier, de village en village...) qui en délibérons et en décidons. Les instances "supérieures" exécutent. En retour, elles suscitent et proposent des axes de réflexion et des types de solutions qui sont à leur tour discutés, amendés, etc. AUTONOMIE et INTERDEPENDANCE doivent caractériser la vie socio-politique de l'Europe écologiste. Dire dans ce cas que nous sommes contre la supra-nationalité n'a guère de sens. On ne peut se passer de supranationalité, mais il faut voir ce que nous entendons par Etat minimum européen (exactement comme au plan strictement national et aussi comment nous concevons les rapports entre l'instance supranationale et la vie des communautés. aux divers niveaux où elle s'exprime... (le principe de la réponse est donné en partie plus haut; 4 - Cette Europe écologiste doit s'élargir à l'Est. 5 - Rapports de l'Europe avec le monde. Nous avons dit ce que nous ne voulons pas. L'Europe écologiste est à concevoir dans un contexte planétaire. Son rôle essentiel dans l'immédiat serait de casser et la tendance des blocs Est et Ouest à dominer conflictuellement le monde et la tendance du Nord à dominer et exploiter le Sud. L'Europe écologiste viserait principalement l'équilibre positif et non l'équilibre de la terreur ou celui du parasitisme déguisé en assistance. Cet équilibre planétaire positif passe par des rapports avec les pays du Tiers-Monde qui permettent d'assurer leur



développement par eux-mêmes - à condition toutefois que ce développement ne soit pas dicté par des aspirations économistes, productivistes et expansionnistes que les écologistes dénoncent au sein même des pays industrialisés.

15 octobre 1983..... Contribution au programme européen des Verts-Parti Ecologiste : **Culture et communication**. Culture et Ecologie sont deux concepts nés de la civilisation industrielle à la fois contre elle et comme réponse à la crise qu'elle a engendrée. Tous deux entretiennent avec elle des rapports ambigus suivant qu'ils sont considérés comme fondamentalement contestataires de la société ou comme soupape de sûreté, espace de relative liberté, destiné à assouvir, dans le cadre des "loisirs", la part de l'être humain non strictement productive. Eux-mêmes entretiennent des rapports conflictuels, certaines pratiques culturelles étant antinomiques avec celles de l'écologie. Pourtant on ne peut oublier les liens unissant intimement la naissance des mouvements écologistes et les tentatives de contre-culture des années 60. Il est encore plus frappant de constater que ces dix dernières années ont vu simultanément la progression de l'influence des écologistes et une progression de la consommation culturelle 42% plus élevée que la consommation moyenne et se situant aujourd'hui à 4% de la consommation globale. Quel symbole paradoxal que ce double mouvement de retour à la nature et d'appétit de culture et de communication à une époque où la société de consommation stagne et où le rêve d'une société socialo-libéralo-industrielle s'évanouit. Il est temps que culture et écologie, tous deux vecteurs des forces spirituelles, s'allient contre le pouvoir matérialiste qui nous conduit à la ruine. L'être humain ne peut être réduit à une existence de producteur-consommateur au sein d'un écosystème imposé et régi par des lois ayant pour seule finalité la lutte pour la vie. Nous considérons que l'une des causes de la crise actuelle et de l'échec des sociétés de type industriel, non extensibles à l'échelle mondiale, est le mythe du matérialisme scientifique présentant l'homme moderne et à venir comme maître du progrès et de la nature. S'il est essentiel dans notre projet de société de bien définir les règles d'organisation sociale et économique qui donne à chacun, une chance égale de vivre en harmonie avec son milieu naturel, un autre de nos objectifs doit être de permettre à chacun de développer ses forces spirituelles et d'affirmer son intégrité face à toute tentative de conditionnement matériel. Ceci guidera nos propositions politiques dans le domaine de la culture et de la communication: - Le principe du droit d'accès à la culture et à la communication avec autrui est réaffirmé comme une garantie fondamentale et imprescriptible du respect des libertés individuelles. Mais on doit savoir que l'affirmation de ce droit n'est pas suffisante dans la mesure où l'on constate que sa mise en œuvre par les Etats et les groupes de communication transnationaux aboutit dans les faits à imposer une idéologie et des modes culturels préfabriqués par le pouvoir, les partis ou la société marchande. - L'action culturelle dans une société écologiste s'exercerait au profit des pratiques culturelles régionales ou locales et des possibilités de libre création individuelle en permettant à chacun ou à chaque communauté de maîtriser son développement culturel au lieu de lui imposer des modèles de consommation culturelle élaborés ailleurs. D'emblée, nous proposons comme premières mesures : - une nouvelle politique des Musées plus près du vécu des gens afin d'enraciner la création d'une œuvre d'art dans un terroir et de la rendre familière au même titre que toute autre création quotidienne • rapatriement des œuvres dans leurs pays d'origine; • éco-gestion locale des équipements culturels par le transfert des compétences et des ressources; intégration dans ces équipements des données concernant l'environnement local; - revalorisation du rôle des Intellectuels, en particulier des Lettres et de la Philosophie; - contrôle social des nouvelles communications dans un sens multiculturel.

15 octobre 1983..... Relations des VPE avec les Verts-Besançon (Verts Confédération) : Le 28 août, les Verts-Besançon nous ont adressé par écrit "une proposition de procédure de constitution de la liste écologiste pour les élections européennes : 1) Les régions désignent les 3/4 des membres de la liste; le 1/4 restant est élu par une AG nationale. 2) Chaque région désigne un nombre de candidats fixé par une péréquation établie en commun par nos deux organisations. 3) Une fois les 81 candidats désignés, ils s'ordonnent entre eux au cours d'une réunion. Une structure technique et politique commune à nos deux organisations doit être mise en place pour tout ce qui concerne cette campagne européenne... C'est pourquoi nous vous proposons que votre AG de novembre, et la nôtre soient pour moitié communes. Elles se dérouleraient à la même date et en un même lieu, travailleraient séparément à leur ordre du jour propre le premier jour et se réuniraient en une seule assemblée sur la question des élections européennes le second". * Le 6 septembre, notre CN (conseil national) "s'est déclaré favorable à la proposition d'envisager la constitution d'une liste commune... sous les réserves suivantes : 1) Selon nos statuts, seule notre AG... sera habilitée à décider de notre participation à ces élections. Notre CN a l'intention de la lui proposer, mais ne peut évidemment prendre aucune décision auparavant. 2) Notre CN estime de toute façon indispensable qu'une éventuelle liste commune à nos deux organisations repose sur un accord préalable sur le programme. Or d'une part nous sommes là aussi tributaires de notre AG, qui décidera de notre programme, et d'autre part nous ne connaissons pas le vôtre, dont nous imaginons que vous ne disposerez peut-être aussi qu'à l'issue de votre AG. Dès que nos deux organisations seront en possession des deux programmes, il conviendra que nous recherchions la possibilité de les réduire à un seul, puis, en cas de réussite, que nous tentions de procéder également à la fusion de nos deux listes respectives en une seule et de nous mettre d'accord sur le choix des candidats éligibles de cette liste, enfin que nous étudions les modalités de présentation, de gestion, de financement et de campagne en commun de cette liste unique. Il est clair que (ce schéma) ne coïncide pas avec celui que vous nous avez proposé. En particulier, vous constaterez que, de toute façon, il nous est impossible d'envisager cette AG en partie commune que vous proposez, à laquelle notre CN ne trouve aucune justification et que, de toute manière, il n'aurait pas pouvoir de décider. Nous espérons néanmoins que vous accueillerez positivement notre proposition. Une



délégation de notre Collège Exécutif est prête à rencontrer une délégation du vôtre dès maintenant si vous le jugez utile." * Le 24 septembre, nous avons reçu une lettre datée du 14 (grève des postes...) regrettant notre refus d'une partie commune à notre AG et proposant : "Qu'une délégation de chacune de nos organisations puisse participer à l'Assemblée Générale de l'autre afin d'être en mesure de répondre aux questions posées, dans la limite évidente de nos mandats respectifs. Complémentairement, dans le cadre du rapprochement de nos mouvements, nous vous proposons que, régulièrement dans les parutions de nos bulletins respectifs, une page soit réservée à l'autre organisation, afin que nous puissions présenter nos points de vue et nos orientations." * Le 27 septembre, la réponse de notre Collège Exécutif, accompagnant l'envoi de nos projets de manifeste et de programme, indiquait : "Nous allons ainsi disposer des textes à partir desquels il sera enfin possible de déterminer précisément ce que nos deux organisations ont en commun et ce qui éventuellement les sépare en matière d'objectifs et de stratégie. Nous espérons avoir connaissance de votre point de vue précis sur ces textes dès que vous aurez eu le temps de procéder à leur étude approfondie. Nous vous confirmons que nous sommes prêts à vous rencontrer aussi longuement que vous le souhaitez... pour confronter nos positions mutuelles. De cette confrontation, et du bilan qui en sortira, découlera la réponse, que nous espérons aussi positive que possible, à vos propositions et à l'ensemble la question des rapports entre nos deux organisations, y compris quant aux prochaines élections européennes". * Le 5 octobre, les Verts-Besançon nous ont écrit : "Notre Collège Exécutif se réunira les 22 et 23 octobre à Paris. Nous pensons qu'il serait bon que nous nous rencontrions en cette occasion pour une séance de travail que nous souhaitons fructueuse". * Le 12, nous répondions: "Nous acceptons volontiers votre invitation à une rencontre avec votre Collège Exécutif les 22 et 23 prochains. 3 ou 4 des membres du nôtre pourraient être disponibles pour cela le samedi matin à partir de 9 h et éventuellement le dimanche matin tôt ; le reste du temps, ce serait plus difficile, car nous serons alors très absorbés par la manif du CODENE. Nous espérons avoir alors connaissance de votre point de vue sur les projets de manifeste et de programme que nous vous avons adressés, et pouvoir alors envisager avec vous les suites à donner à cette confrontation.

- 15 octobre 1983..... Un appel de la convention communiste : Les VPE ont reçu le 3 octobre un appel téléphonique de la Convention Communiste, indiquant que diverses organisations de la gauche autogestionnaire se regroupent pour étudier la question des élections européennes. Ilst nous proposent une rencontre sur ce sujet. Nous avons donné notre accord de principe, sous réserve de l'envoi et de l'étude préalable de nos documents respectifs, ce qui est en cours.
- 5 novembre 1983... Conseil national des Verts-parti : préparation de l'Assemblée générale et préparation des élections européennes : Par 2 voix pour (J. Brière, M. Maynadier), 2 voix contre (R. Fischer, G. Skandrani) et 1 abstention (G. Cambot), le CN ne recommandera pas à l'AG la motion présentée par M. Maynadier en faveur d'une fusion rapide avec les Verts-Besançon. Le CN prend par ailleurs connaissance des propositions de collaboration faites aux VPE pour les européennes par C. David, de la Convention Communiste, au nom du "rassemblement de la gauche alternative" qui serait en voie de constitution. Le CN en rendra compte devant l'AG du 11 novembre.
- 11-13 novembre 1983..... Assemblée générale des Verts Parti Ecologiste à Montsouris. La question des élections européennes est abordée le samedi 12 en début d'après-midi : l'Assemblée décide tout d'abord, à l'unanimité, que les VPE participeront à ces élections, par une liste strictement écologiste excluant toute alliance avec des formations politiques extérieures. Elle débat ensuite du problème financier que comporte cette participation. Elle entend notamment un rapport de J.N. Breuil, trésorier, sur le coût minimum de cette opération (7 millions de francs), puis prend connaissance du projet présenté par T. Follenfant sur l'organisation de spectacles par des artistes connus pour alimenter la caisse du parti. Elle refuse en tout cas le principe du paiement de la campagne par les candidats.
- 11-13 novembre 83..... Assemblée générale des Verts-parti écologiste à Paris (Montsouris): Les Verts-parti écologiste ont décidé de présenter une liste commune aux élections européennes de juin 1984 avec les Verts-"Besançon". Un processus de fusion entre les deux mouvements fait par les Verts-"Besançon" a été accepté par les Verts-parti. Les représentants de mouvements écologistes européens (belge, allemand, néerlandais, autrichien, espagnol et britannique), invités par les deux organisations, ont joué un rôle catalyseur.
- 11-13 novembre 83..... Assemblée générale des Verts-"Besançon" à Draveil (Essonne). L'assemblée propose aux Verts-parti de mener de front la préparation des élections européennes et le regroupement des écologistes. Une commission de dix membres est chargée d'établir un bilan des textes d'orientation et des propositions des deux organisations. Proposition de l'Assemblée Générale de réunification fin janvier 84. Les deux assemblées générales se sont réunies dans la soirée du 12 novembre à Draveil.
- 16 novembre 1983..... L'Assemblée européenne se prononce par 170 voix contre 107 et 26 abstentions pour l'installation des missiles de l'OTAN dans les cinq pays concernés de la CEE (Royaume-Uni, RFA, Italie, Belgique, Pays-Bas).

ch 4 - Liste unique des VERTS réunis

16 novembre 1983..... Les écologistes présenteront une liste commune aux élections européennes : Les deux mouvements écologistes politiques français - les Verts (dits Besançon) et les Verts-parti écologiste - se sont réunis en assemblée générale du 11 au 13 novembre, l'un à Draveil (Essonne), l'autre à Paris. Les deux assemblées ont décidé de présenter une liste commune aux élections européennes de juin 1984. Les Verts ont proposé, en outre, un processus de fusion entre les deux mouvements, proposition qui a été acceptée par les Verts-parti. Une commission bipartite de dix membres



a été désignée, qui devra élaborer avant Noël un rapport sur les statuts et sur le programme. Une assemblée générale commune est prévue pour les 28 et 29 janvier 1984. Nécessité électorale fait donc loi, une fois de plus, chez les écologistes, traditionnellement divisés entre les consultations et que l'approche de l'échéance réunit. En outre, le coût de la campagne pour les élections de juin pèse en faveur du rassemblement des forces. Les représentants de mouvements écologistes européens (belges, allemand, néerlandais, autrichien, espagnol et britannique), invités par les deux organisations, ont joué un rôle catalyseur, l'un d'entre eux ayant proposé et obtenu que les deux assemblées générales se réunissent dans la soirée du 12 novembre à Draveil. Les difficultés financières que soulève la campagne européenne pourraient être surmontées en partie avec l'aide de certains de ces mouvements européens, plus puissants et qui bénéficient de législations électorales plus généreuses. Or les Allemands ont fait savoir qu'ils aideront peut-être une liste, mais pas deux. Les encouragements des délégués étrangers, dans le sens de l'unité des militants écologistes français, se sont ajoutés à des dispositions déjà très favorables au sein des deux assemblées générales. La centaine de participants à celle des Verts, représentant une dizaine de régions, étaient, comme les dirigeants de ce mouvement, désireux d'engager un processus d'unification. Du côté des Verts-parti, les soixante-dix participants à l'assemblée, représentant surtout trois régions, ont adopté le rapport moral de la direction, moins unitaire que celle des Verts, mais ils se sont, ensuite, prononcés à la quasi-unanimité en faveur de la proposition d'unification qui leur était présentée par une délégation de l'autre mouvement. Les Verts-parti ont adopté un manifeste qui se prononce, entre autres, pour la "dénucléarisation unilatérale" de la France, tandis que les Verts ont reporté à plus tard l'adoption définitive de leur texte d'orientation. Ils ont déploré, néanmoins, l'appui des évêques à la politique de dissuasion, "qui n'offre à notre pays que capitulation ou anéantissement", et ils ont décidé de proposer à l'épiscopat la réunion d'une véritable table ronde sur "des formes de défense alternatives". Les deux assemblées générales ont élu leurs délégués au sein de leurs conseils nationaux respectifs, qui comprennent une forte proportion de délégués désignés directement par les instances régionales. Ces conseils nationaux ont élu leur collègue exécutif (dix membres chacun) et leurs porte-parole. Il s'agit de Mme Catherine Bonnel et de MM. Yves Cochet, Jacques Doucet et Guy Marimot pour les Verts; de Mme Solange Fernex et de MM. Jean Brière, Guy Cambot et Jean-Claude Jobert pour les Verts-parti.

3-4 et 10-11 décembre 83..... Réunions de la commission des dix: la commission s'est penchée sur le mode de constitution de la liste européenne, sur les modalités de désignation des candidats, sur la déontologie des candidats et des élus, et enfin sur le programme. La commission chargée de l'unification des Verts fait des propositions concernant les élections européennes :

1) - **MODE DE CONSTITUTION DE LA LISTE** : La Commission propose le processus et le calendrier suivants : * 29 Janvier 1984 : Election par l'AG commune du quart (20 personnes) des candidats. A cette occasion, quelques personnalités non-membres de l'organisation pourront être désignées par l'AG. * Février 84 (jusqu'au 26 au plus tard) : AG régionales pour l' élection des trois quarts (61) des candidats (y compris, s'il y a lieu, certaines personnalités régionales non-membres de l'organisation). La Commission propose que le nombre de candidats par région soit le suivant : Alsace: 4 ; Aquitaine: 3 ; Auvergne : 1 ; Basse Normandie : 3 ; Bourgogne : 3 ; Bretagne : 3 ; Centre : 3 ; Champagne-Ardennes 1 ; Corse : 1 ; Franche Comté ; 2 ; Haute Normandie : 3 ; Ile de France : 7 ; Languedoc Roussillon: 3; Limousin: 1; Lorraine: 2 ; Midi-Pyrénées : 3 ; Nord-Pas de Calais : 4 ; Pays de Loire : 2 ; Picardie : 1 ; Poitou-Charentes : 1 ; Provence -Alpes-Côte d'Azur: 4 ; Rhône-Alpes: 5 ; Dom-Tom: 1. * 3-4 mars 1984 : réunion des 81 candidats et du CNIR pour ordonner la liste. 2) - **MODALITES PRATIQUES DE DESIGNATION DES CANDIDATS** : * 29 Janvier 84 : élection des 20 candidats par l'AG au scrutin uninominal. (Chaque candidat devra présenter par écrit sa candidature sur un recto 21x29,7 tiré en 300 exemplaires et distribué à l'entrée de l'AG). * février 84 : la Commission demande que soit rédigé un compte-rendu précis du déroulement des AG régionales, comprenant : - un rappel de l'organisation de la région (Secrétaire., Trésorier , etc.) - le nombre d'adhérents (à la date de l'AG) à jour de leurs cotisations nationales et régionales 84. - la date de L'envoi de la convocation à cette AG régionale. - le nombre des présents et des mandats. - le détail des votes. - la qualité des signataires du compte-rendu. * 3-4 mars 84 : les 81 candidats réunis à Paris proposent un ordre de la liste. Le CNIR, également présent, examine aussitôt cette proposition et décide en dernier lieu de l'ordonnancement. Des listes établies par ordre alphabétique seront à la disposition des 81 candidats. Chaque votant marquera un numéro d'ordre préférentiel en face de chaque nom. Le dépouillement se fera par addition des numéros sur chaque nom et la liste sera alors ordonnée par ordre croissant (le premier sera celui -ou celle- qui aura la somme la plus faible. et ainsi de suite). N. B. Au cas où quelques places ne seraient pas pourvues à la fin février, le CNIR est mandaté pour compléter la liste. 3 - **DEONTOLOGIE DES CANDIDATS ET DES ELUS** : La Commission propose que chaque candidat ait à s'engager contractuellement sur le principe suivant : Je soussigné(e), candidat(e) à l'élection européenne du 17 Juin 1984 sur la liste écologique présentée par les Verts, déclare n'appartenir à aucune autre organisation politique et m'engage 1 - A faire connaître et à respecter le programme des Verts. 2 - A respecter le principe suivant dit du "tourniquet" : les élus seront assistés, en même nombre, de leurs suivants sur la liste, à qui, par démission, ils laisseront leur siège au bout de deux ans et demi, pour devenir à leur tour leurs assistants. Les émoluments nets attachés à chaque siège (indemnités des parlementaires + indemnités des assistants) reviendront pour une part à l'organisation des Verts, et pour l'autre part seront divisés par moitiés entre le parlementaire et son assistant. 3 - A assurer l'intégralité de ses responsabilités de Parlementaire ou d'assistant, à rendre compte de ses activités à l'organisation et à l'y faire participer. 4 - **PROGRAMME EUROPEEN ET JOURNEES DE PRINTEMPS**. Selon le même principe que pour le Manifeste, la Commission a pris en considération l'ensemble des textes de Programme



adoptés officiellement par les deux organisations. Elle en a établi une version commune qu'elle propose à l'AG d'adopter. Ce texte sera distribué à l'entrée de l'AG. La Commission propose qu'aient lieu en avril 1984 des Journées de printemps réunissant l'ensemble des Commissions thématiques des Verts. A partir de ce Programme, elles auront principalement pour objectif de déterminer les points forts de la campagne, de rédiger un texte de programme bref (4 pages) et la profession de foi de la liste.

- 20 décembre 1983..... LES VERTS - PARTI ECOLOGISTE A L'ELYSEE : MM. Jean Noël Breuil, Trésorier National, et Antoine Waechter, Conseiller National des VPE ont été reçus par M. Bianco, Secrétaire Général de la Présidence de la République, dans la perspective des élections européennes. L'entretien a porté sur le financement des partis politiques et le mode de scrutin. M. le Secrétaire Général s'est montré intéressé par la proposition faite par les Verts du Parti Ecologiste concernant la gratuité du bulletin de vote pour les formations politiques représentatives (2% des votes à une élection nationale ou 50 000 signatures d'électeurs). Cette audience est la première accordée par l'Elysée à l'Ecologie Politique (5ème force politique du pays). Dans les mois à venir, d'autres entretiens auront lieu.
- 19 janvier 1984..... L'animateur des Amis de la Terre, Brice Lalonde, rejoint "Convergences démocratiques", un groupe politique du centre-gauche organisé par Edgar Faure et Maurice Faure. Ils envisagent de constituer une liste européenne pour les "Etats-Unis d'Europe".
- 19 janvier 1984..... Les deux formations écologistes qui ont décidé de présenter une liste commune aux élections européennes craignent d'être empêchées de le faire par les dispositions de la loi électorale relatives au financement de la campagne. Les frais d'une telle campagne comportent une somme de 4,8 millions de francs pour l'impression des bulletins de vote, une caution de cent mille francs, plus les professions de foi et les affiches. Ces sommes ne sont remboursées qu'aux listes ayant obtenu 5% des voix au moins. La France est le seul pays à avoir établi cette barrière de 5%, aussi les deux groupes verts lancent une campagne de signatures pour le remboursement des frais des listes à 2% des voix.
- 21 janvier 1984..... Les écologistes demandent que l'Etat prenne en charge les frais électoraux : Les deux formations écologistes, qui ont décidé de présenter une liste commune aux élections européennes de juin, craignent d'être empêchées de le faire par les dispositions de la loi électorale, relatives au financement de la campagne. Mme Catherine Bonnel, porte-parole des Verts, et Mme Laure Schneider, secrétaire générale de la fédération d'Ile-de-france des Verts - parti écologiste, ont souligné, jeudi 19 janvier, au cours d'une conférence de presse, que les frais d'une telle campagne comportent une somme de 4,8 millions de francs pour la seule impression des bulletins de vote, à quoi s'ajoutent les professions de foi et les affiches légales, leur acheminement dans les préfectures et une caution de 100 000 francs, ces sommes n'étant remboursées qu'aux listes ayant obtenu 5% des voix au moins. Mmes Bonnel et Schneider ont insisté sur le fait que la loi "établit ainsi un barrage sans équivalent en Europe", puisque, partout ailleurs, les frais électoraux sont pris en charge par l'Etat pour les formations qui font la preuve de leur représentativité en recueillant un nombre de signatures variable selon les pays. Aux Pays-Bas et en Irlande, la couverture de ces frais est assurée moyennant le versement d'une caution faible. Le système français avait laissé aux écologistes, qui avaient obtenu 4,38% des voix en juin 1979, 2 millions de francs de dettes. Les Verts et les Vers-parti ont décidé de lancer une campagne pour obtenir le paiement des bulletins de vote par l'Etat pour toute formation ayant obtenu 2% des voix dans une élection nationale récente, en réunissant cinquante mille signatures d'électeurs soutenant sa participation au scrutin. Mmes Bonnel et Schneider ont rappelé qu'elles avaient reçu, en 1979, des réponses écrites de plusieurs responsables socialistes favorables à une modification de la loi.

CH5 - Lalonde et la traîtrise

21 janvier 1984..... Les divagations de Brice Lalonde : M. Edgar Faure et Maurice Faure envisagent de constituer une liste pour les "Etats-Unis d'Europe". "Plus qu'un club, autre chose qu'un parti - qui s'il devenait parti présenterait l'originalité de n'être pas partisan", selon M. Edgar Faure, - Convergences démocratiques est né, jeudi 19 janvier, un mois jour pour jour après que MM. Edgar Faure et Maurice Faure eurent fait connaître leur objectif de restructurer le centre gauche. Les deux sénateurs s'étaient fixé un délai de deux mois pour faire le point sur l'intérêt suscité par leur initiative. A mi-parcours, ils ont voulu montrer que cet intérêt est certain puisque sont venus les rejoindre un certain nombre de personnalités, dont le PDG de la Dépêche du Midi - et, mère, le président du MRG, Mme Evelyne Baylet, le cinéaste Yves Boisset, l'ancien président du CNPF, M. François Ceyrac, le journaliste Jean-François Kahn, le président de Médecins du monde, Bernard Kouchner, l'animateur des Amis de la Terre Brice Lalonde, l'avocat Paul Lombard ou encore le professeur Jacques Ruffié. En revanche, M. Edgar Faure a démenti avoir téléphoné à Yves Montand... qu'il souhaite cependant voir interpréter un jour une de ses chansons. Pour M. Maurice Faure, l'ambition de Convergences démocratiques va au-delà de la simple ambition de décrier la vie politique, pour passer "à la société de l'an 2000". Première échéance pour le mouvement, les élections européennes. L'Europe est le domaine «dans lequel les points de vues sont le plus approchés», a souligné M. Edgar Faure. Partisan des "Etats Unis, d'Europe", M. Maurice Faure a jugé "prématurée" mais souhaitable la constitution d'une liste à leur initiative. La décision devrait être



Brice Lalonde



prise dans quelques six semaines. Il a précisé que le MRG est «très ouvert» à l'idée de participer à une "liste élargie", d'autant qu'il ne peut, selon lui, avoir "la prétention de faire cavalier seul" dans un tel scrutin, au moment où UDF et RPR envisagent de constituer une liste unique. Et il a indiqué : «Si nous faisons une liste, nous serons peut-être les seuls à faire une campagne véritablement européenne qui ne serait pas dévoyée en fausse campagne de politique intérieure. » Après avoir affirmé que les élections européennes ne sont «ni le troisième tour des municipales », ni "un avant-tour" de l'élection présidentielle, M. Edgar Faure a ironisé sur "la pensée remarquable" de l'opposition, qui préfère avoir moins de voix et "gagner à la cause européenne" le RPR, qui y était opposé. «Il reste un créneau d'opinion, a-t-il ajouté, qui désire l'Europe des Etats unis.» Convergences démocratiques entend mettre en place un réseau de "correspondants" locaux, qui seront choisis en fonction de leur capacité de gestionnaire, de réflexion politique et de leur aptitude à figurer dans le combat politique.

28-29 janvier 84..... Au cours d'une assemblée générale commune, réunie à Clichy (Hauts-de-Seine), les Verts-"Besançon" et les Verts-parti ont décidé de fusionner. La nouvelle organisation, dont les statuts sont calqués sur ceux des deux formations, comporte un Conseil National Interrégional (CNIR) et un collège exécutif (CE). Elle s'appelle finalement "LES VERTS", sous-titre "CONFEDERATION ECOLOGISTE - PARTI ECOLOGISTE". L'assemblée générale a désigné déjà dix-sept des membres de la future liste aux élections européennes (les autres étant élus par les régions ou pris en dehors du mouvement). 41 personnes firent acte de candidature : Mmes et MM. Anger, Boissière, Bonnel, Bouilly, Brière, Brodhag, Buchmann, Bugarel, Cambot, Carré, Caterini, Cochet, Costa, Delore, Devoucoux, Doucet, Fernex, Georgeval, Jobert, Jonot, Kroichvilli, Le Ber, Le Coeur, Marimot, Daniel Martin, Dominique Martin, Maynadier, Mille, Philibert, Rémy, P. Samuel, Schneiter, Skandrani, Tête, Tredez, Vanpouille, Vicherat, Vidal, toutes membres des Verts; et, présentes ou par écrit, Danielsson, Dufi, Lalonde, en tant que personnalités extérieures. 17 de ces candidats franchirent la barre des 50% des voix et furent donc élues membres de la liste. Mmes et MM. Anger, Boissière, Bonnel, Brière, Brodhag, Buchmann, Cambot, Cochet, Costa, Danielsson, Delore, Devoucoux, Doucet, Fernex, Marimot, Skandrani, Vidal. Il fut très remarqué que M. Lalonde, qui avait adressé à l'Assemblée une lettre proposant la constitution d'une liste "de salut public" regroupant, avec les écologistes, le PSU, le CODENE, le MRG et le regroupement centriste des deux Faure, n'obtint que 17% des voix. Brice Lalonde refuse d'adhérer aux Verts après avoir obtenu seulement 100 voix contre 350 voix pour le premier de la liste, Didier Anger.

31 janvier 1984..... Les deux organisations de l'écologie politique fusionnent : Les militants écologistes des Verts et des Verts-Parti écologiste ont décidé, au cours d'une assemblée générale commune, réunie à Clichy (Hauts-de-Seine) les 28 et 29 janvier, la fusion de ces deux organisations. Le principe de cette fusion avait été adopté lors des assemblées générales des deux mouvements, en novembre dernier. La nouvelle organisation, dont les statuts sont calqués sur ceux des deux formations réunies, comporte un conseil national interrégional d'une quarantaine de membres, un collège exécutif de vingt membres et huit porte-parole. Ces instances ont été composées par fusion des instances correspondantes des deux organisations constitutives. Celles-ci avaient préparé, en outre, des textes d'orientation, dont la discussion doit être menée au sein du nouveau mouvement. Le nom de la nouvelle formation a donné lieu à un désaccord, les représentants des Verts - Parti écologiste souhaitant maintenir la mention «parti écologiste» sous le titre les Verts. Les Verts, eux-mêmes, bien qu'en majorité au sein de l'assemblée, ont accepté, finalement, la mention "Confédération écologiste et parti écologiste", confédération étant l'ancien nom de leur propre organisation. L'assemblée générale a décidé d'élire le quart des membres de la liste que la nouvelle formation présentera aux élections européennes de juin prochain. Elle n'a désigné en fait que dix-sept des membres de cette liste, la question de la tête de liste restant ouverte. Les Verts, qui vont mener campagne pour la modification des dispositions légales relatives au remboursement des frais électoraux, ont décidé de prendre, en même temps, de premières initiatives en vue de la collecte des fonds qui seraient nécessaires si cette campagne n'aboutissait pas. La position de M. Brice Lalonde : M. Brice Lalonde, animateur des Amis de la Terre, candidat écologiste à l'élection présidentielle de 1981, a adressé à l'assemblée générale une lettre, suggérant un rapprochement des écologistes, pour le scrutin de juin prochain, avec des mouvements associatifs, "la deuxième gauche (CODENE, PSU, gauche chrétienne) et les libéraux proches du centre (MRG et signataires de "l'appel des Faure"). Cette suggestion ne correspond pas à l'orientation des Verts, qui souhaitent, au contraire affirmer, lors des élections européennes et au-delà, l'originalité du mouvement écologiste.

8 février 1984..... Pour les élections européennes du 17 juin. on a trois grands partants et les écolos regroupés : Simone Veil, Lionel Jospin, Georges Marchais, les «poids lourds» sont sur la ligne de départ pour la campagne des élections européennes. Mais, exception faite de Jean-Marie Le Pen qui conduira une liste du Front national, le flou subsiste, à quatre mois du scrutin, sur le nombre et la nature des autres listes dans la compétition le 17 juin. * Liste Veil à droite : l'inconnue Léotard. Du côté de l'opposition, l'accord intervenu le 26 janvier entre le RPR, l'UDF et Simone Veil devrait être, selon toute vraisemblance, ratifié par le conseil national de l'UDF qui se réunira cet après-midi à l'Assemblée nationale. Toutefois, une interrogation de taille subsiste : l'attitude qu'adoptera M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, la principale composante de l'UDF. Celui-ci a déclaré mardi soir à Nice qu'il «ne se considérera pas comme engagé par la décision qui sera prise cette semaine si elle est en faveur d'une liste unique ». Ceci explique la prudence des états-majors du RPR et de l'UDF sur le moment exact de la signature formelle de leur accord : ni à l'UDF, ni au RPR, on ne confirme la date du 3 février, qui avait été avancée samedi par M. Charles Pasqua, président du groupe RPR au sénat. A l'extrême-droite, les choses sont plus simples pour le Front national, qui avait pris la décision de



présenter sa propre liste dès le mois de juillet. M. Jean-Marie Le Pen, conforté par ses succès lors d'élections partielles successives, a rejeté en cours de route l'offre qui lui avait été faite par le Parti des forces nouvelles (PFN) de constituer une liste commune. Il n'est pas exclu toutefois qu'une autre liste de droite trouve place entre la liste Veil et la liste Le Pen, en cas d'échec des négociations en cours entre le Centre national des indépendants et paysans (CNIP) et la liste Veil. * PS et PCF, tête de liste: tête de parti. La décision du bureau politique du parti communiste de présenter son secrétaire général en tête de liste du PCF - comme en 1979 - n'a pas constitué une surprise. La désignation antérieure de M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, comme tête de liste socialiste, a joué en faveur d'une «candidature de leader de parti» par les communistes. Le PS contrairement à 1979, ne fera pas liste commune avec le Mouvement des radicaux de gauche. Les démarches des dirigeants socialistes en direction du MRG et aussi du PSU pour un élargissement de leur liste aux composantes de la gauche représentées au gouvernement; semblent avoir définitivement échoué. Les radicaux de gauche penchent vers une liste autonome de centre-gauche et des pourparlers sont en cours avec les initiateurs de l'appel des deux Faure, Edgar et Maurice. Un conseil national du MRG tranchera le 25 février. Le PSU présentera lui aussi une liste autonome «autogestionnaire». Des négociations sont en cours avec différents mouvements pacifistes (Codene) et d'immigrés pour la constitution d'une liste dont la configuration sera précisée les 3 et 4 mars lors d'une conférence nationale. Une autre liste devrait être présentée à gauche : celle conduite par M. Henri Fiszbín, le dirigeant du mouvement dissident du PCF «Rencontres communistes». Cette liste de «communistes démocrates et unitaires» devrait être rendue publique dans le courant du mois de mars. Contrairement à 1979, l'extrême-gauche (LCR et Lutte ouvrière) devrait être absente du scrutin, sauf changement très improbable du mode de scrutin qui fixe à 5 pour cent la barre de représentation au parlement européen. * Les écologistes réunifiés : Les écologistes, qui avaient presque atteint cette barre des 5 pour cent en 1979 avec la liste conduite par Mme Solange Fernex (4,45%) ont réalisé leur unification la semaine dernière dans la perspective de la présentation d'une liste. Les deux principales tendances, «les verts parti écologiste» et les «verts confédération écologiste» ont, après des années d'atermoiements, réalisé l'unification d'un mouvement empêtré jusque-là dans ses querelles internes. Mais le problème de la tête de liste est loin d'être réglé. Quant à Brice Lalonde, l'ancien candidat écologiste aux élections présidentielles de 1981, il cherche plutôt à participer à un rassemblement «plus vaste» du côté du centre gauche ou du PSU. Reste à savoir ce que deviendront certaines personnalités qui ont annoncé leur intention de présenter une liste au cours des derniers mois: Jean-Edern Hallier, Gérard Nicoud ou... Jean-Baptiste Doumeng.

18 février 1984..... Le mouvement Convergence démocratique rassemble à Paris quatre cents personnes pour un colloque sur l'avenir de l'Europe, avec la présence de Brice Lalonde.

21 février 1984..... La préparation des élections européennes - MM. Edgar Faure et Maurice Faure ont choisi leur programme : les Etats unis d'Europe. Deux mois après avoir manifesté leur intention d'œuvrer pour l'établissement d'un «nouveau système de relations entre les deux ensembles de la majorité et de l'opposition, MM. Edgar Faure et Maurice Faure ont voulu, comme ils l'avaient annoncé, "faire le point" des réactions que leur initiative provoquait. Samedi 18 février, leur mouvement, Convergence démocratique, a rassemblé à Paris quelque quatre cents personnes pour un colloque au cours duquel furent développés deux thèmes : "Les dangers de la division de la France en deux" et - élections européennes obligent - "l'Europe de l'avenir". La proximité du scrutin du 17 juin et la décision du RPR et de l'UDF de présenter à cette occasion une liste commune ont, en effet, poussé les deux sénateurs radicaux à concevoir le projet de constituer une liste du centre puisque, à leurs yeux, ce créneau reste libre. Leur tête de liste n'est pas encore connue. Le choix est délicat, même si M. Edgar Faure se plaît à répéter que ce seront "Maurice" et lui les véritables têtes de liste quand bien même ils ne figureraient pas en tête. Une chose est sûre en tout cas, selon lui, c'est que cette tête de liste ne manquera pas de "cerveaux" ! A défaut d'avoir choisi leur tête de liste, les deux Faure ont établi leur programme: la création des Etats unis d'Europe. Une idée qui n'est pas neuve mais que ses partisans refusent de considérer comme utopique. «Imaginer une rencontre Sadate-Begin ou des hommes marchant sur la Lune relevait aussi de l'utopie; ces utopies font l'honneur de l'humanité ! », devait s'exclamer M. Georges Berthoin, président européen de la commission trilatérale et adhérent de Convergence démocratique. M. Jean-François Kahn se montrait plus réservé, qui reconnaissait la nécessité de s'ouvrir vers le monde et l'Europe mais "sans verser dans l'idéologisme utopique". Dans un discours très applaudi, il insistait sur le caractère peu naturel de la bipolarisation, qui crée toutes sortes de "distorsions", et sur la nécessité de dépasser la notion de centre, car "la vérité n'est pas toujours au milieu". De nombreux orateurs se succédèrent à la tribune, radicaux valoisien comme M. Olivier Stirn, radicaux de gauche comme M. Thierry Jantet, porte-parole du MRG, ou personnalités extérieures appartenant aux milieux universitaires, journalistiques, de l'écologie avec M. Brice Lalonde, qui se déclarait "prêt à participer à la création d'une troisième force", de la médecine ou du droit (?). "Nous avons réussi en soixante jours à créer un mouvement", s'est félicité M. Edgar Faure au terme de cette réunion avant d'annoncer la création de sept groupes de travail sur les thèmes européens. Prudent, M. Maurice Faure soulignait, lui, la difficulté de l'entreprise lancée avec son homonyme, car, remarquait-il, «une logique de nuance est ce qu'il y a de plus difficile à vendre à l'opinion». Les élections européennes, à cet égard, serviront de premier test.

22 février 1984..... Le Canard Enchaîné s'amuse avec la liste des "deux Faure" : * Hardi les gars ! Après mûre réflexion, les deux Faure ont décidé de baptiser leur liste toujours sans têt, "Force 3". Et leur devise, c'est du vent ? Dans leur programme, l'Edgar et le Maurice optent pour les États-Unis d'Europe. Pourquoi pas du monde ? Ça deviendrait Force



6. Tout ça reste de la navigation en eau tiède. Les deux Faure, c'est un peu faible. * L'âge ingrat : «"I joue les coquettes!" a ricané Edgar Faure en apprenant que Jean-Denis Bredin déclinait son offre de conduire la liste dite de «centre gauche», alias "Convergences démocratiques", aux élections européennes. L'autre Faure, prénommé Maurice celui-là, devait ajouter : "Il (Bredin) rate bêtement une carrière politique européenne, et même une carrière ministérielle." Autre refus : celui de l'écolo Brice Lalonde, auquel les deux Faure avalent offert une place en quatrième position sur leur liste. Lalonde n'aurait pas dit non si Edgar lui-même n'y avait pas figuré, mais c'était évidemment beaucoup que de lui demander de se retirer... * Les tentateurs : Jospin veut toujours convaincre les radicaux de gauche de ne pas faire liste commune avec les deux Faure. Une liste dont, contrairement à certains de ses camarades de l'Élysée et de Matignon, il redoute la concurrence. Aussi Jospin vient-il d'offrir auxdits radicaux de gauche trois bonnes places sur la liste socialiste. Les deux Faure n'ont pas la possibilité de faire au MRG une offre aussi généreuse mais, comme Jospin a tout pris sous son seul bonnet, il n'y a peut-être encore rien de fait. Au MRG, on a peur de lâcher la proie fauriste pour l'ombre jospinière. La vie politique est faite de choix cruels.

23 février 1984..... Le Collège Exécutif des Verts désigne des équipes chargées de mener la campagne européenne sous son contrôle : * Equipe politique : elle est provisoirement constituée des huit porte-paroles et pourra être élargie ultérieurement. * Equipe financière : Elle est composée de J.N. Breuil, J. Georgeval, J.C. Jobert, E. Peter-Davis et J.L. Vidal. * Secrétariat : L'équipe sera constituée ultérieurement. En attendant, JL Vidal est provisoirement chargé des questions administratives. * Communication : A. Buchmann, C. Costa, T. Follenfant, P. Vicherat. * JL Vidal expose les principales données des aspects financiers de la campagne, et insiste notamment sur la nécessité que les premiers soutiens parviennent rapidement, vu la nécessité de confirmer les commandes de papier aux imprimeurs, avec acomptes, avant la fin avril.

Mars 1984..... Dans la revue "Ecologie", le patron du journal, Jean-Luc Burgunder interroge "À quand l'égalité électorale ?" (car il n'a pas oublié les européennes précédentes). À Strasbourg, au Parlement européen, des parlementaires français siègent depuis cinq ans sans avoir été élus. En France, se présenter au Parlement Européen exige d'être très riche. La loi électorale est ainsi faite. Les écologistes réactivent le Comité pour l'égalité électorale qu'ils avaient créé. en 1979. Pour l'élection de juin prochain, ils souhaitent des modifications de la loi. La France est une démocratie moderne, enfin presque, si l'on en juge par l'inégalité qui régit le domaine électoral. En effet, la France est le seul pays de la Communauté Européenne où un courant d'idées sans importants moyens financiers ne peut se présenter au Parlement Européen, même s'il reflète un pourcentage non négligeable de l'opinion publique. Présenter une liste de candidats en juin prochain implique le fait d'avoir beaucoup d'argent: 440 millions de centimes pour la seule impression des bulletins de vote. Mener une campagne minimum exige également des professions de foi, des affiches, une caution de 100 000 francs et des frais de transport pour acheminer le «matériel électoral» en France métropolitaine et dans les DOM TOM. Ces frais de campagne seront remboursés si la liste obtient au moins 5% des voix des votants. Même en admettant que ce pourcentage soit atteint, reste qu'il faut avancer les 700 millions de centimes nécessaires pour la campagne. Le régime français est un «régime d'avance» par les partis politiques avec ensuite récupération des fonds; il a donc pour effet de tenir à l'écart tout ceux qui n'appartiennent pas à la bande des quatre. C'est ainsi qu' aux élections européennes de 1979, 12% des suffrages exprimés en France (4,39% pour les écologistes) n'ont obtenu ni représentation parlementaire ni remboursement. Il faut remarquer que ces 12% de voix ont été partagés entre les quatre grands partis qui se sont ainsi attribués des sièges pour lesquels ils n'avaient pas reçu de mandats. C'est ainsi que durant cinq ans, des parlementaires français peu fiers ont siégé à Strasbourg sans avoir été élus. C'est ni plus ni moins du détournement de démocratie. Dans les autres pays de la Communauté Européenne, le système est beaucoup plus démocratique. Pour que des candidatures individuelles ou émanant de mouvements puissent présenter des listes, il suffit de faire preuve d'audience auprès des électeurs pour que l'Etat ou les autorités locales prennent directement en charge les frais d'impression des bulletins de vote, et cela quelque soit le score que feront les candidats. Par exemple, pour la Belgique, la seule condition pour avoir le droit de se présenter est de recueillir les signatures de 5000 électeurs et de verser une caution raisonnable. En République Fédérale d'Allemagne, 4000 signatures sont à réunir pour une liste fédérale, 2000 pour une liste de fond. En Italie, ce sont de 5000 à 12 500 signatures qu'il convient de trouver selon l'importance de la circonscription. Les Pays-Bas et l'Irlande n'ont pas de tels systèmes, mais les cautions exigées des candidats sont tellement faibles (18 000 florins soit 38888 FF pour les Pays-Bas et 8 500 FF pour l'Irlande), La différence des systèmes électoraux pour élire des députés dans le même parlement est à ce point grande que par exemple, en 1979, les écologistes ont réalisé pour les élections européennes 4,39% des voix. Résultat : pas d'élus et 2 millions de francs lourds de dettes, Parallèlement, les Verts Allemands avec 3,2% des voix n'avaient pas d'élus non plus, mais cependant ils ont été remboursés au prorata des voix obtenues soit 3,5 millions de DM, ce qui donne en équivalent français de 900 millions de centimes. Le Comité pour l'égalité électorale, créé par les écologistes en 1979 à l'occasion de la précédente consultation européenne repart en campagne pour une modification de la loi, Conférence de presse, lettres aux députés et sénateurs font partie des moyens engagés pour obtenir satisfaction, Le Comité fait également référence à une proposition de loi sur le financement des partis politiques déposée le 18 juin 1978 par le groupe Socialiste, En 1979, Messieurs Rocard, Chevènement, Fabius alors interrogés, s'appuyaient sur ce texte pour affirmer leur volonté de changement. Monsieur Deferre avait même ajouté que si les socialistes étaient au pouvoir, une de leurs premières préoccupations serait «d'assainir la vie politique en France », et de poursuivre en ces termes: «l'actuelle majorité et le



gouvernement font obstacle à la discussion du système rigoureusement démocratique que nous avons proposé ». Nous étions en 1979. Aujourd'hui en 1984, rien n'a changé ! Le Comité tout en le soulignant, met en avant une proposition de loi dont l'objectif est la gratuité du bulletin de vote. Cette proposition s'accompagne également de suggestions concrètes en matière d'anti-gaspi électoral. Le Comité, en s'adressant au ministre de l'Intérieur et au Secrétariat d'Etat à l'Environnement, fait remarquer que les importations de pâte à papier représentent la moitié du coût de la filière bois (16 milliards de francs, deuxième poste déficitaire dans la balance commerciale après le pétrole). Chaque campagne électorale consomme au minimum entre les bulletins de vote, professions de foi et affiches, 650 tonnes de papier par candidats ou liste (présidentielles, européennes) ainsi il y a eu 9 listes aux Européennes de 1979, soit un minimum de 5850 tonnes utilisées (aux élections présidentielles il y avait 10 candidats). Le Comité fait remarquer qu'on été ainsi abattus environ 67 000 arbres représentant 15 500 tonnes d'équivalent pétrole. Sans oublier de rajouter les rejets d'effluents polluants correspondant à 472 millions et cinq mille litres. Tout cela rien que pour une campagne officielle et minimum. Il est évident qu'il faut additionner à ces chiffres la débauche de tracts, prospectus, brochures luxueuses, affiches, journaux, etc., produits par les quatre grands partis. Le Comité demande qu'il soit mis un terme à ce gaspillage et fait plusieurs propositions dans ce sens. Par exemple: - l'arrêt de l'envoi du bulletin de vote au domicile des électeurs, et qui ne sert à rien, - la réduction du format du bulletin de vote, en le diminuant de moitié ou par l'utilisation de la formule belge ou encore allemande : l'état imprime un bulletin commun à tous les candidats, les électeurs cochent celui de leur choix, - la mise en place de machines à voter, comme il en existe aux USA ou même à Nantes en France (économie de 2/3 puisque seules les affiches et les professions de fois restent), - enfin l'institution d'une loi sur le plafonnement des dépenses électorales, tout en contribuant à rétablir l'indispensable équité des moyens entre les candidats. De ces mesures, la première et la dernière sont vivement souhaitées dès juin 1984 auxquelles pourraient s'ajouter la recommandation de l'utilisation du papier recyclé, ce qui par ailleurs revitaliserait le marché intérieur et serait créateur d'emplois. Assainir la vie politique en France c'est possible, le Comité pour l'égalité électorale le pense, mais encore faut-il en avoir la volonté politique, et il n'est pas certain qu'actuellement elle existe. De cette campagne menée tambour battant, on pourrait penser que pour être efficace, il aurait fallu la mener sans défaillance de 1979 à 1984. Or, les lampions électoraux de 1979 une fois éteints, la campagne s'est interrompue pour redémarrer à six mois de la nouvelle échéance. Conclusion: il faudra que le Comité poursuive au-delà du mois de juin prochain son action pour espérer obtenir un quelque chose pour 1989. Signé JL Burgunder.

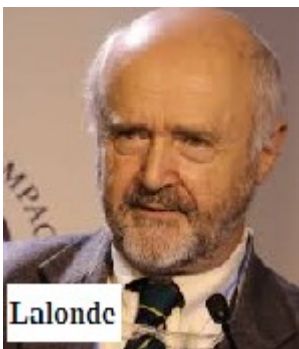
Mars 1984..... "Les Verts s'unissent" (par Jean Carlier). Mais d'élection en élection, unité... unité... oui mais durable ou biodégradable ? Rendez-vous le 3 mars... Nouvelle date clé sur l'agenda des «Verts», nouvelle réunion du nouveau CNIR (Conseil national interrégional) et des 81 candidats de la liste européenne «verte» désignés par les régions pour les 3/4 et pour 1/4 par l'assemblée générale unificatrice réunie à Clichy les 28 et 29 janvier. Assemblée générale «historique» (le mot fait sourire les anciens et frétiller les nouveaux) car doit en sortir enfin, la fusion entre «Les Verts Parti écologiste» et «Les Verts-Confédération écologiste ». Avec un objectif immédiat qui pique l'épée dans les reins, déjà exprimé par un titre que j'ai publié l'an dernier dans ces mêmes colonnes d'«Ecologie»: «Feu vert pour les élections européenne ». Au début, bien que l'urgence électorale oblige à laisser les couteaux au vestiaire, le bébé se présente mal. Au point que certains brandissent l'épouvantail de la rupture. Le seul choix d'un titre nouveau a mobilisé pendant une journée entière la commission mixte qui a accouché d'un compromis peu novateur: «Les Verts» avec un double sous-titre obligatoire «Confédération écologiste - Parti écologiste ». Ne souriez pas de cet aveu d'échec : chacun tient à garder son «vieux» titre même avec la certitude de voir public et médias l'abandonner tout de suite pour parler des «Verts» tout court, comme à Saint-Etienne. Ne souriez pas car après la Commission mixte, l'assemblée générale de Clichy a encore passé une demi-journée du week-end à re-discuter ce problème et finalement choisir comme la Commission : «Les Verts-Confédération écologiste - Parti écologiste ». Après le rejet de nombreux amendements dont l'un suggérait que le double sous-titre soit inversé pour commencer par «Parti écologiste »et se terminer par «Confédération, etc ». Bref ! J'ai failli ressortir une vieille casquette: la CIME (Coordination interrégionale des mouvements écologistes) dont j'avais été l'un des co-fondateurs au lendemain des élections législatives de 1978 avant qu'«Europe-Ecologie» ne la pousse bientôt vers l'oubli. Il est vrai qu'à Clichy avec un supplément de quelques jeunes ou de nouveaux plus ou moins jeunes, les «vieux» de la CIME semblaient s'être re-donné rendez-vous après des années de malentendus, pour beaucoup bien périmés aujourd'hui. Autre barrière à franchir, la défiance alourdie par de vieilles hypothèses : les précédents congrès de l'unité (déjà !) tournés en journées des dupes et festivals de magouilles à Dijon en 1979 et à Lyon en 1980. Et le numéro de prestidigitation de la pseudo-élection du 15 juin 1980. Passons... D'où à Clichy quatre ans plus tard, la question tout de suite posée de la validité des mandats. Le premier point donnant : 542 mandats pour 143 présents (63 pour «Les Verts-Parti écologiste» et 80 pour «Les Verts-Confédération»), 542 mandats dont 331 pour les Confédérés et 211 pour les VPE. La toute simple arithmétique est parfois génératrice de mauvaises pensées. D'autant que le lendemain dimanche, l'avantage numérique des Confédérés semblait s'accroître, ce qui paradoxalement, empêchait certains d'accueillir les nouveaux arrivants avec le sourire. Légitimement, les VPE ont donc réclamé une vérification des mandats qui a pris plus de 24 heures à plusieurs incorruptibles, Conséquence heureusement simplificatrice : en attendant le résultat de l'enquête, les votes - sauf quelques rares douteux - ont eu lieu à main levée, Ce qui a souligné une évidence, quel que soit le résultat de cette enquête : les VPE étaient venus moins nombreux que les Confédérés qui tenaient donc la situation en mains s'ils avaient voté en bloc comme les godillots de l'actuelle



majorité absolue de l'Assemblée nationale. Heureusement pour les démocrates chatouilleux, ces majoritaires ont eu l'honnêteté, l'intelligence de ne pas abuser de cette situation favorable. Souvent ils se sont ralliés aux revendications des VPE dont les textes longuement élaborés ont été pris en compte (manifeste, programme,...) quitte à les peaufiner. Ainsi que certaines conditions dites «non négociables». Exemple, l'élection immédiate de 20 candidats (sur 81) à l'élection européenne. Malgré leur volonté clairement exprimée de reporter cette élection à plus tard, les Confédérés ont fini par l'accepter en y participant loyalement, contrairement à ce qui s'était passé à Lyon en mai 1980 : ici les élus confédérés prennent la tête du score mais certains VPE atteignent un nombre de voix très honorable et leur groupe total approche de la moitié des élus. Alors que sur la quarantaine de candidats, les Confédérés détenteurs de la majorité des suffrages, auraient pu n'élire que les leurs. Bon signe espérons-le, pour l'honnêteté des actions communes qui doivent succéder à ce week-end à Clichy. Et pour commencer, l'élection des 60 candidats européens par les régions selon leur importance : de 1 pour l'Auvergne à 7 pour l'Ilede-France en passant par 5 pour Rhône-Alpes (certains éliminés à Clichy comptent fermement sur ce rattrapage). Répartition qui débouche sur l'opération beaucoup plus chaude du 3 mars : les 81 candidats et le CNIR doivent classer dans l'ordre ces 81 élus dans le désordre. Pas sortis de l'auberge ! Enfin la véritable échéance : l'élection du 17 juin si d'ici là, «Les Verts» (tout court ?) trouvent l'argent ou les moyens pour payer la campagne évaluée par eux-mêmes à 7 000 000 F (700 millions de centimes), problème à peine abordé et non réglé à Clichy (les amis belges venus dynamiser l'ambiance ont bien précisé qu'ils n'apportaient pas de sous). Quoi qu'il en soit, admettons que «Les Verts» participent vraiment au scrutin. Alors deux hypothèses : ou bien ils franchissent la barre des 5%. Dans ce cas, ils ont 4 ou 5 élus (sinon davantage !) et sont largement remboursés de leurs dépenses, ce qui constitue pour le mouvement un trésor d'une importance capitale pour l'avenir : ils rêvent tous aux sommes fabuleuses pour un pauvre écologiste, divulguées par le ministère de l'Intérieur au lendemain de l'élection présidentielle de 1981 (dont plus de 800 millions de centimes pour «Aujourd'hui l'écologie »). Ou bien seconde hypothèse, Les Verts n'atteignent pas 5%, ne sont pas remboursés, n'ont pas d'élus, comme en 1979. Alors que font-ils ? S'ils gagnent l'union libre doit se transformer en mariage, même forcé, qui dure au moins 5 ans, le temps d'un mandat, mais s'ils perdent, resteront-ils ensemble? Se sépareront-ils à nouveau ? Bon test pour une volonté sincère d'union qui devrait être assez solide pour survivre à la première élection venue, quel que soit son résultat. Et puis s'il reste un peu d'argent dans la caisse, les «électorales» auront très vite les «régionales» à se mettre sous la dent et les législatives, et la présidentielle... Alors unité... unité... oui mais durable ou biodégradable ?



Mars 1984..... Le suicide du candidat centripète (centripète veut dire qu'il tend à se rapprocher du centre, on parle de B Lalonde). L'une des conséquences de cette assemblée générale écolo unificatrice de Clichy est l'élimination clairement concrétisée par des chiffres de Brice Lalonde comme porte-parole représentatif des écologistes. Seuls "Les Verts-Parti écologiste" avaient déjà rompu avec lui par un communiqué après sa déclaration de candidature "sauvage". Les "Confédérés" où se retrouvent davantage d'anciens ou même d'actuels "Amis de la Terre" n'avaient pas encore osé franchir le pas, ils l'ont fait par leur vote à Clichy : sur 484 voix, ils n'en ont donné que 86 à Brice Lalonde et à peu près autant au reste de la quadrette de kamikazes venus distribuer sa déclaration et soutenir sa candidature : 106 pour Dominique Martin, 71 pour Cédric Philibert et 57 pour Laurent Samuel. Il est vrai que leur opération-promotion était sapée d'avance par un actif bouche-à-oreille et quelques coupures de presses circulantes. D'abord "Le Monde" où lors du lancement du mouvement "Convergences démocratiques" des deux politiciens-diplodocus Edgar et Maurice Faure, reprenant le vieux dada des "Etats-Unis d'Europe", la présence de Brice Lalonde était signalée auprès d'Evelyne Baylet, impératrice du journalisme toulousain et papesse du MRG, par fils interposé, et de François Cevrec, ex-président du Patronat français. Suivait une explication embarrassée vite démentie par les faits puisque quelques jours plus tard, le même Brice Lalonde envoyait à Clichy une déclaration de candidature où il demandait aux "Verts" de s'allier avec "les signataires de rappel des Faure" et de reprendre leurs vieilles formules. Plus virulente, la revue écologiste de la



région Rhône-Alpes "Silence", avec une page intitulée de façon (canardesque) : "Record battu ! Brice Lalonde franchit le mur du çon !". Plus objectif mais non moins significatif, l'article publié le 24 janvier dans "Les dernières nouvelles d'Alsace" par Marcel Gissy, membre des JNE (Association des journalistes écrivains pour la nature et l'écologie) donc sympathisant des thèses écologistes. Rendant compte d'une conférence de Brice Lalonde à l'Institut d'Etudes politiques de Strasbourg, il cite le conférencier: "L'écologiste est sociologiquement jeune, cultivé et citoyen, donc moderne". Mais si, reprend Marcel Gissy, l'écologie avait par extraordinaire des fervents à Sciences-Po, Brice Lalonde a dû les recevoir. En effet, il a balayé presque négligemment le concept d'autogestion que brandissent bien les "Verts". Pour lui l'avenir

est au contraire, dans l'hyper-organisation d'une industrie hyper-productiviste. De manière à libérer au maximum les gens des tâches répétitives. C'est... etc, "cessons d'enfiler les perles...". Le plus accablant pour Brice Lalonde est le texte de Brice Lalonde lui-même distribué par ses trois supporters parmi les "Verts" réunis à Clichy. * Le voici : Chers congressistes, je vous confirme que je suis toujours candidat à la candidature aux élections européennes de juin prochain et, en outre, volontaire pour mener, avec vos représentants et ceux d'autres courants minoritaires, une liste dont voici l'orientation proposée: L'enjeu de ces élections est la survie de l'Europe comme acteur mondial, survie nécessaire non seulement pour elle-même, mais surtout pour contribuer au développement dans la liberté du Tiers-monde. La formule «Etats-Unis d'Europe» me paraît symboliser à merveille cette volonté de survie, je la suggère donc pour l'intitulé de la liste. La campagne proprement dite devrait, à mon sens, proposer d'asseoir cette fédération européenne sur deux éléments majeurs: - une modernisation économique appuyée sur le partage du travail et le pouvoir de vivre, - une 3ème génération des droits et devoirs du citoyen inspirée notamment de l'ensemble de nos luttes pour contrôler la technocratie et la société politique (ce qui inclut le lobby militaire). Autant cette liste devra attirer l'attention sur la nécessité d'une défense européenne post-nucléaire, selon l'analyse d'une lente reconnaissance par tous les Etats du caractère suicidaire de l'arme nucléaire, donc, à terme, de son caractère non dissuasif, autant la thèse du désarmement unilatéral immédiat me paraît naïve et dangereuse. Bien entendu, ces élections seront aussi, qu'on le veuille ou non, une échéance de politique intérieure, Dans cette perspective, je suggère que les écologistes attirés par la politique contribuent, en position de leaders, à la création d'une nouvelle force politique, une force qui unirait les vrais libéraux et les autogestionnaires authentiques. Je ne crois plus que les écologistes politiques représentent, à eux seuls, cette troisième voie. En outre, je crois qu'une première partie de l'histoire de l'écologie s'achève : nous avons réussi à inclure dans les préoccupations de nos sociétés les questions que nous avons été les premiers à soulever : la protection de la nature, la gestion du patrimoine, l'énergie, la qualité de la vie, la réhabilitation urbaine, etc. Il faut aujourd'hui, et il suffit, que des associations solides suivent les dossiers et maintiennent la pression. En revanche, les questions nouvelles, ou sous-jacentes, comme le développement du Tiers-monde, la crise démographique, le mode de production post-industriel, le contrôle de la technocratie, cela réclame de notre part un engagement avec l'ensemble des acteurs



concernés, dans une recomposition du mouvement social. C'est pourquoi la stratégie du «parti vert ». crispé sur la fermeture et le dogmatisme, sans autre objectif que le grignotage électoral, me paraît une profonde erreur. Au demeurant, ces partis verts, qui mêlent écologistes et anciens marxistes-léninistes, finissent par être dirigés par les plus staliniens de ces derniers. Dans ces conditions, parce que la situation européenne me paraît réclamer une coalition de salut public, parce que la situation française évolue vers une radicalisation artificielle, et parce que - ne l'oublions pas - les conditions financières d'une candidature isolée sont excessives, je suggère l'alliance des écologistes politiques avec, non seulement des acteurs de luttes associatives voisines des nôtres, mais aussi avec les éléments les plus proches et de la deuxième gauche et des libéraux centristes. En somme, 3 éléments: - écologistes et associatifs (par ex.. de «Médecins du monde », etc.); - deuxième gauche (militants du Codene, du PSU, de la CFDT, de la gauche chrétienne, des entreprises alternatives, des courants qui furent sympathisants de Michel Rocard, etc.); - libéraux proches du centre (MRG, signataires de l'appel des Faure, etc.). La réussite d'une telle opération, difficile je l'avoue, donnerait une



Didier ANGER

crédibilité exceptionnelle à l'écologie politique, tandis que, au contraire, le repli sectaire risquerait d'accentuer notre affaiblissement relatif. Voilà schématiquement (car la réalité est ouverte aux variantes) l'alternative devant laquelle vos choix prennent du relief. Je reste, en dépit de certains plaideurs et lecteurs superficiels de la presse, bien fidèlement votre. Brice Lalonde. * Bien que ce texte se passe de commentaire, je me permettrai deux remarques: 1) Rien de novateur dans tout cela. Plutôt la reprise de fonds de tiroirs déjà raclés en 1979. En novembre 1979, Brice Lalonde annonçait dans la revue du MRG, l'avènement d'une «nouvelle gauche » dont l'écologie et lui-même évidemment, seraient le noyau. Article renié quelques mois plus tard par opportunisme électoral. Au printemps de cette même année 1979, alors que "Les Amis de la Terre" avaient lancé le boycott des élections européennes (assorti éventuellement d'excommunication pour les participants) Brice Lalonde venait quand même tourner autour de la liste «Europe-Écologie» pour tenter d'y faire intégrer (déjà !) MRG et PSU. A ma demande d'éclaircissements sur ses intentions, il me répond : «Je sais bien que de toutes façons, MRG et PSU refuseront de cohabiter ». Alors tu joues à quoi ? A faire traîner les choses jusqu'à ce qu'il soit trop tard pour présenter une liste ? Il jouait tout simplement. Vieux jeu... Jeu vieux... De plus en plus Faure... 2) Cette lettre adressée aux «Chers congressistes» fait

éclater l'absurdité d'un texte qui méprise et condamne ceux-là même (les «Verts ») qu'il sollicite. Véritable suicide politique d'un candidat de moins en moins écologiste et de plus en plus centripète. Suicide provisoire en attendant quelque mutation «radicale» qui aurait le mérite d'être enfin claire. (Jean Carlier)

5 mars 1984..... Réaction sur Brice Lalonde : * Pardonnez-moi d'être déçu par le ton utilisé sur le cas Brice Lalonde.

S'il a dévié, c'est son droit. Pour autant, avons-nous le droit de le condamner si sévèrement ? On peut, certes, le regretter mais sans le violenter. Un Homme est un Homme et la première des réformes écologistes est de protéger l'Homme de l'Homme (si les Hommes n'étaient pas ce qu'ils sont, notre militantisme ne serait pas une nécessité). Et en même temps, se débarrasser du mythe de la personnalité, mais aussi du mythe de la violence. La violence est partout dans notre société, et peut-être encore plus dans l'Economie. Je crois que, s'ils ne s'en libèrent pas, les écologistes, avec leurs bonnes intentions vont retrouver les mêmes écueils que toutes les organisations politiques. Regardez ceux qui voulaient "changer la vie" ! Dieu sait s'ils avaient de bonnes intentions ! N'ayant pas réalisé leur révolution intérieure (intérieure à chacun), ils n'ont même pas pu tenter d'entreprendre celle de la société. * Vous écrivez page 8 du n036 de Silence sous la signature de Michel Bernard, à propos des résultats des votes lors de l'assemblée constitutive des VERTS et la désignation des candidats aux européennes "Brice Lalonde... 17,7%". Or Brice Lalonde n'était pas candidat à cette désignation. Vous ne faites donc ici que reproduire l'information officielle donnée par les gentils organisateurs, lesquels avaient semblablement pour objectif de discréditer ainsi Brice Lalonde... Et vous aussi, si l'on en juge par votre titre "L'unité contre Brice Lalonde". Pensez-vous que ce type de pratique sont de nature à unifier le mouvement vert, sans l'amputer d'une part non-négligeable de ses forces potentielles ? En esquissant une géographie simplificatrice et manichéenne où il y aurait d'un coté les purs et durs de la politique verte, et d'autre part les modérés magouilleurs, n'y a-t-il pas à craindre d'écarter une bonne partie de ceux qui, comme nous, sont membres des Amis de la Terre depuis pas mal d'années, et entendons le rester, même si nous avons adhéré, à titre individuel aux Verts ? A ces remarques du grenoblois Jean Jonot, le lyonnais Michel Bernard répond : Le texte de la candidature officielle de Brice Lalonde est donné tel que ci-contre. Le titre l'unité contre Brice Lalonde fait référence à un article dans France-Soir où Brice Lalonde déclarait: "L'unité des écologistes se fera avec moi ou contre moi"... Pour ce qui est des raisonnements simplificateurs... * Je m'associe tout à fait à la lettre de J.P. Freycon au sujet de l' affaire Lalonde. J'attends du mouvement écolo un peu plus de fraternité, de compréhension et souhaite que l'on n'accorde pas plus de place aux luttes imbéciles qui réjouissent nos adversaires. J'ose dire que je considère que Brice Lalonde a fait connaître l'écologie au grand public et que pour cela, j'ai tendance à lui pardonner ses travers. Si j'ai bonne mémoire, il n' était pas candidat aux européennes et je ne connais pas beaucoup de leaders capables de ronger leur frein de la sorte. Alors merci de nous laisser Silence dans la construction positive d'une Europe Verte. Cordialement. (signé JF Noblet) * Les statuts des Amis de la Terre stipulent que l'association ne saurait engager sa responsabilité dans une action électorale, mais qu'elle laisse



entière liberté à ses membres de participer à de telles actions. Ainsi la présence, réelle ou hypothétique, de membres des Amis de la Terre sur quelque liste "européenne" que ce soit ne saurait engager l'association. 16 février 1984. Pierre Samuel, président des Amis de la Terre. * L'unité a été faite contre Brice Lalonde écrits-tu dans Silence. Et, dans cet article vengeur à l'encontre des Amis de la Terre, contre le voeu du Conseil-National Inter Régional, de ne pas afficher le résultat quantitatif des votes de l'AG de Clichy, voilà que certains se font un plaisir d'inciter. Bien que n'étant pas d'accord avec ce que ceux-ci ont exprimés sur la défense, je le suis encore moins avec ce genre de procédé, et je veux ici prendre la défense de gens qui ont au moins eu le courage d'exprimer leurs idées (au lieu de leurs médailles pour reprendre une expression connue) tout en sachant quel allait être leur sort. Faire l'unité contre !! J'espère que la plupart des présents à Clichy ne sont pas venus pour cela car si tel était le cas je ne donnerai pas cher de l'écologie vue sous cet angle. Laissez donc aux politiciens et aux militaires le soin de régler les comptes. Décidément la convivialité est une notion bien intellectuelle. Evitez donc dorénavant de parler de désarmement unilatéral ou alors commencez par mettre vos idées en pratique. (Jacques DOUCET pour les porte-parole des Verts). * J'ai été vivement intéressé par la publication dans votre dernier numéro du faible score (17,7%, score honorable pour quelqu'un qui ne s'est pas présenté !) enregistré par notre ami Brice Lalonde auprès de l'Assemblée Générale des Verts-qui-ont-leur-carte-d'écologiste et, afin de participer à l'effet collectif de dissection de l'individu, je propose dans la continuité un test au niveau national : que tous les français qui lors des récentes prestations télévisées de Brice Lalonde l'ont formellement reconnu comme étant l'amant du Général Kiseeling se lèvent et crient "J'aime la Danette !". Résultats au prochain bilan financier de Gervais-Danone. Ce texte est de Jean-Marc GAUTHIER, membre du Conseil National des Amis de la Terre, Président de Lyon-Vélo. Personne n'a compris à quoi il fait allusion. 20 mars 1984..... Extrait du Compte-rendu du Conseil d'administration régional (CAR) des Verts-Rhône-Alpes à Lyon concernant les élections européennes : *I* Rencontre Verts, PSU, CODENE : PSU et CODENE auraient souhaité constituer une liste multicéphale (Mouvement pour une Alternative Non-Violente, Gauche Alternative, Fisbin, CODENE-PSU). Pas d'accord possible mais pas d'éclats... *I* Conférence de presse du lendemain, mercredi 21 à 11h 30 : Deux sujets sont proposés : 1) Les Finances: Objet: Rappel de l'iniquité du système actuel, rappel de la conférence de presse de 1979 et des textes signés à l'époque par Fabius, Chevènement, Rocard et consort pour la modification de la loi électorale. 2) Les Institutions : Thème : Doit-on prôner l'union supranationale dans l'état actuel imparfait de la CEE ? (la réponse des Verts étant oui). Après discussion, il apparaît risqué de mélanger les deux thèmes : il est donc décidé que la conférence de presse ne portera que sur le problème financier. A ce propos, le CAR félicite Etienne TETE pour avoir réussi à faire passer en première page du "Journal Quotidien Rhône-Alpes" un article intitulé "les Verts jouent l'invalidation des élections européennes" (en rapport avec le fait que les partis en place au Parlement Européen se sont largement subventionnés sur les frais de la communauté). *I* Financement de la campagne - Trois actions peuvent être menées : 1) Action militante de base: Actuellement nous achevons l'envoi d'un millier d'enveloppe avec feuillet "les Verts pour l'Europe". L'information dans la rue et sur les marchés devrait être également développée. Néanmoins, cette orientation ne peut rapporter que des sommes modestes compte-tenu du nombre encore très restreint de militants. 2) Action auprès des entreprises : Cette voie apparaît plus intéressante. Toutes les entreprises occupant des créneaux "écologistes" (isolation thermique, solaire, épuration, cycles, etc.) ou les professions dites marginales (toutes les médecines douces, l'agrobiologie, etc.) ont intérêt à ce que le mouvement écologiste fasse un bon score aux européennes. Il faut que tout le monde prenne contact avec ce genre d'entreprises ou de professions pour obtenir des subventions ou des prêts (cf annuaire PTT des professions) . A l'occasion de la Foire de Lyon, les Verts du Rhône vont contacter le maximum d'entreprises. 3) Prêt bancaire par caution solidaire : C'est une voie de secours toujours possible, mais il est fondamental qu'elle ne soit utilisée que pour compléter les sommes recueillies sur la région. Il serait très inquiétant que les Verts-Rhône-Alpes ne se mobilisent pas sous prétexte qu'il y aura sûrement quelques "maso" pour prendre tous les risques à leur place. *I* Relations publiques : Le CAR demande au CNIR (Conseil National Inter Régional) de prendre contact avec Les ONG (Organisations Non Gouvernementales) travaillant dans le Tiers et le Quart monde, ainsi qu'avec les syndicats et autres organismes nationaux. - Il serait intéressant de faire passer un article ou une publicité dans certains magazines (Comité d'Action Solaire, Bâtiment Magazine, etc.) *I* Meeting Rhône-Alpes pour les Européennes : Il faut dès maintenant s'occuper de réserver une salle pour début juin. *I* Thèmes nationaux de la campagne : Le CAR Rhône-Alpes notamment René Commandeur (présenté comme un des auteurs) ne trouve pas les thèmes avancés de son goût. Il en fera la remarque au CNIR du prochain week-end. A propos du CNIR précédent, remarque est faite que "un certain nombre de personnes de valeur, telles Christian BRODHAG n'ont pas été retenues parmi les éligibles sur la liste. Les conditions mises à l'éligibilité des candidats apparaissent peu réalistes : seules les personnes disposant d'une bonne fortune personnelle et les chômeurs peuvent y répondre. Un quart de tête a été retenu : Solange FERNEX, Yves COCHET, Didier ANGER et Jean BRIERE. Après discussion au sein du CAR, il n'est pas jugé utile d'émettre une préférence quelconque en faveur de l'un ou l'autre de ces candidats à la tête de la liste. Il est simplement souhaité que le classement de la liste soit définitivement établi lors de la prochaine réunion du CNIR afin que la campagne puisse être réellement lancée.

31 mars- 1er avril 84..... Premier congrès des Verts Européens à Liège (Belgique) : neuf formations présentes (AGALEV et ECOLO pour les belges, LES VERTS pour la France, ECOLOGY PARTY pour la Grande-Bretagne, GREEN ALLIANCE pour l'Eire, DE GROENEN pour les Pays-Bas, les Suédois, les Autrichiens et DIE GRUNEN pour la



RFA). Ce congrès doit aider à la formation d'un groupe uni entre les futurs élus verts européens, aussi un programme d'action commun est adopté. Si dix députés Verts sont élus, ils pourront constituer un groupe parlementaire qui pourra se faire entendre et disposer des facilités matérielles indispensables à un travail efficace.

- 5 avril 1984..... La liste **Entente Radicale Ecologiste Européenne (ERE)** conduite par Brice Lalonde, Olivier Stirn et François Doubin est présentée à la presse. Brice Lalonde, qui était le chef de file des écologistes aux dernières élections présidentielles, explique les objectifs de cette liste : «Nous avons été longtemps les seuls à critiquer le clivage droite - gauche. Aujourd'hui, avec les écologistes, d'autres personnes sont prêtes à mettre en cause cette division artificielle ». Fidèle à la position développée dans le texte d'orientation présenté à l'AG des Verts de Clichy, il rappelle que les écologistes doivent, pour éviter la radicalisation artificielle de la vie politique française, s'engager avec d'autres acteurs capables de recomposer le mouvement social, proches de la deuxième gauche et des libéraux centristes. Quatre thèmes prioritaires dans cette campagne européenne : 1- L'Europe et le monde (vers les Etats-Unis d'Europe, développement du tiers-monde) ; 2- L'alliance des libéraux libertaires (laisser la société civile agir) ; 3- Etat minimum (la distinction se fera entre ceux qui sont nationalistes et les autres) ; 4- Nouvelle croissance, nouvelle époque de développement économique (redistribution des ressources, diminution de certaines dépenses). Le comité de soutien à la liste est mené par Jean-François Kahn. Parmi les écologistes présents sur la liste ERE, Philippe Desbrosses, Cédric Philibert, Robert Fidenty, Laurent Samuel.
- 11 avril 1984..... Le Canard Enchaîné : Grave débat chez les amis d'Olivier Stirn et Brice Lalonde pour baptiser la liste de leurs groupuscules pour les européennes. Entre autres propositions géniales : «Laser» (Liste pour l'avenir et le succès de l'Europe renouvelée). Ils cherchent encore. C'était pourtant beau, ce rayon lumineux.
- 21 avril 1984..... Le porte-drapeau des «Verts » : C'est un Normand, Didier Anger, tête de liste des Verts aux élections européennes, qui assume désormais la responsabilité du mouvement. Il se présente comme un "écologiste de terrain" et surtout "régionaliste", qui souhaite avec l'ensemble des Verts européens, associés pour ces élections, voir l'avènement d'une "Europe des régions". 45 ans, une casquette à carreaux, des yeux vifs à l'abri des lunettes, solide, trapu, un sportif qui pratiqua la natation : Didier Anger, est l'antithèse de Brice Lalonde, tout en minceur et surnommé un temps "le petit prince des écologistes". Brice Lalonde a rejoint lui l' "Entente radicale et écologiste pour l'Europe", au centre gauche. Ce qui fait craindre à Didier Anger que certains électeurs "se fourvoient" en votant pour cette liste. Ancien syndicaliste à la FEN, professeur au collège des Pieux (Manche), marié, deux enfants, peintre amateur (figuratif), Didier Anger vit dans cette partie du Nord-Cotentin, où existent plusieurs centres nucléaires. "A 5 km de chez moi, dit-il, c'est la construction de la centrale de Flamanville. A 20 km, c'est la poubelle atomique de La Hague. A Cherbourg, où l'on fabrique les sous-marins nucléaires, débarquent pour La Hague les déchets irradiés étrangers". En 1981, au premier tour des présidentielles, Didier Anger avait soutenu la candidature de Brice Lalonde. Au deuxième tour, pourtant, il avait appelé à voter Mitterrand. Mais aujourd'hui, il dénonce "la trahison" des socialistes, non seulement, dit-il, sur le nucléaire mais sur bien d'autres problèmes. Le n° 2 de la liste des Verts. (battu 13 voix contre 15 au 2ème tour du vote interne) est le Rennais Yves Cochet, 38 ans, dont le rôle d'unificateur a été déterminant pour l'évolution du mouvement écologiste.
- 30 avril 1984..... Cinq candidats écologistes de la région PACA sur la liste «Verte» de Didier Anger pour les élections européennes. Lors des élections au parlement européen de juin prochain la région Provence -Alpes- Côte d'Azur sera représentée sur la liste "Les Verts Europe écologie" de Didier Anger, par cinq candidats : Guv Marimot, de Cabris (11e de la liste), Gérard Monnier-Desombes, de Marseille (27e); Robert Ferrato du Verdon (43e); Anne André. de Briançon (56e); et Olivier Morel, de Toulon (74e). Les Verts de la région, qui ont tenu, dimanche, à Antibes, une conférence de presse, développeront naturellement les thèmes nationaux (l'Europe de la Vie, celle de la solidarité, l'unification des régions d'Europe et la recherche d'un autre système de défense), mais aussi des thèmes plus spécifiques, comme le tourisme. Partisans d'un tourisme "intelligent, diversifié et davantage intégré", les écologistes de la région estiment, en effet, que "la politique touristique actuellement menée sur la Côte d'Azur présente les mêmes dangers que la pratique de la monoculture dans le domaine agricole".
- Mi mai 1984..... Les Verts-Europe-Ecologie émettent un bulletin national hebdomadaire "Le feu vert" : À propos, 30% de Français affirment être un peu ou beaucoup écologiste. Mais les sondages ne nous accordent que de 4 à 7% des intentions de vote. Tous nos sympathisants de près ou de loin ne se reconnaissent pas dans l'écologie politique, pourtant la seule idée politique nouvelle depuis une bonne dizaine d'années. Il y avait Michel Péricard au RPR (émission télé "La France défigurée"), le Dr Bombard au PS, qui se proclamaient de l'écologie dans les anciens partis: ils étaient plus partisans qu'écologistes et personne ne s'y trompait plus, mais les choses se compliquent aujourd'hui: Stirn est parti des radicaux de droite; Doubin est toujours aux radicaux de gauche; et Brice Lalonde les rejoint pour faire du nouveau avec de l'ancien. Ils se recyclent à l'extrême centre pour former ensemble l'Entente Radicale Ecologiste . S'il y a recyclage et récupération, c'est qu'il y a un peu... écologie, c'est sûr ! Et les mauvaises langues d'ajouter que tout cela a un petit.. air élyséen. Ecologie, je t'aime un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout. Beaucoup et passionnément visent les candidats des Verts-Europe-Ecologie élus au national et dans les régions par le mouvement réel unifié, sans précipitation au long du premier trimestre 1984. C'est autour de l'écologie indépendante que nous voulons - comme dans toute l'Europe - regrouper d'autres mouvements sociaux. En cette période de crise, notre liste s'est ouverte à des syndicalistes paysans comme Bernard Devoucoux, ouvriers comme Léon Lemonnier qui ont rompu le cordon ombilical



avec la gauche. En ces temps de tension internationale accrue, des pacifistes comme le Général de Bollardière nous ont rejoint. Enfin, les symboles vivants de la défense de la mer, de l'eau, de l'air, de notre environnement d'une part et du Tiers-Monde d'autre part, le Commandant Jacques-Yves Cousteau et le premier candidat écologiste aux élections présidentielles, René Dumont, nous apportent leur soutien. L'écologie, c'est le choix de la vie ! Des élus européens en France, c'est possible - c'est nécessaire. (Signé Didier Anger)

16 mai 1984..... Le Canard Enchaîné : Le publicitaire qui assure la campagne de la liste Doubin-Stirn est un ancien de la maison Ségala. Il se nomme Pilhan et travaille aussi pour l'Elysée et Mitterrand. Tiens, tiens !

17 mai 1984..... Les porte-parole des Verts – Europe Ecologie dénoncent la constitution de la liste ERE (Entente Radicale et Ecologiste) à laquelle appartient Brice Lalonde et les radicaux Stirn et Doubin (liste LSD diront les écolos). Pour eux, le président de la République veut gouverner au centre et a favorisé la constitution de cette liste "dans le vent", c'est-à-dire moderne et écologiste. Les porte-parole comprennent le dégoût et la colère des militants qui ont enfariné l'arriviste Lalonde à Bordeaux. La liste ERE bénéficie d'un appui médiatique important : Jean-François Kahn qui s'apprête à lancer « L'événement du jeudi ».

et si nous aussi, parlions de LIBERTÉ...

Les écologistes présentent une liste aux prochaines élections Européennes de juin 84. Pour les jeunes mouvements, le droit de péage à une telle campagne nécessite, au minimum, 7 millions de francs. Que 35 000 personnes donnent chacune 200 francs, la voie sera libre. Pour les régions unies d'Europe, dénucléarisées et maîtresses de leur Défense, solidaires du Tiers-Monde, championnes de la dépollution et créatrices d'emplois par le partage du travail : les Verts ont besoin de vous. Notre, votre, avenir en dépend.

MÊME LES VERTS, PEUVENT MANQUER D'AIR! ...

les verts

Je fais don de : _____ F
 Chèque bancaire
 Chèque postal

à l'ordre de "Les Verts - Ile de France Ecologie"
 52 rue du fg poissonnière - 75010 Paris - 246-99-49

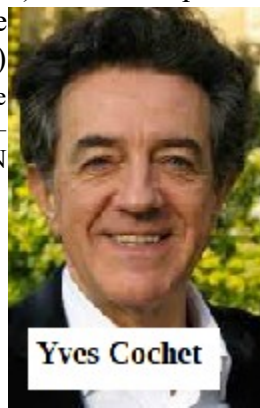
pour les Européennes

URGENT

NOM _____
 PRÉNOM _____
 ADRESSE _____
 PROFESSION _____

Maheusement, et bien que le Président de la République ait mis l'accent sur l'urgence et la nécessité d'un financement public, l'actuelle majorité et le gouvernement font obstacle à la discussion du système rigoureusement démocratique que nous avons proposé. Il n'est en effet un secret pour personne que le financement des dépenses pour la cité et le contrôle des partis, pour passerables à certains égards, le financement public ne serait que "pour-boire" tandis qu'il est, pour nous, un besoin vital. (Extrait de lettre de G. Defferre en 1979)

25 mai 1984..... Un numéro spécial de la revue mensuelle "Combat Nature" présente la liste et le programme des Verts pour les élections européennes (voir en annexe les 25 premiers noms). La liste est menée par Didier Anger, suivi de Yves Cochet et Solange Fernex. Elle se termine par le soutien de Jacques de la Bollardière et de Serge Moscovici. Le principe du tourniquet à trois tours est établi entre membres de la liste qui seraient élus. 1 – Didier ANGER (Basse-Normandie) 2 – Yves COCHET (Bretagne) 3 – Solange FERNEX (Alsace) 4 – Jean BRIERE (Rhône-Alpes) 5 – Bernard DEVOUCOUX (Auvergne) 6 – Ginette SKANDRANI (Ile de France) 7 – Andrée BUCHMANN (Alsace) 8 – Alain TREDEZ (Nord) 9 – René COMMANDEUR (Rhône-Alpes) 10 – Jacques DOUCET (Languedoc-Roussillon) 11 – Guy MARIMOT (Provence-Alpes-Côte d'Azur) 12 – Bruno BOISSIERE (Bruxelles) 13 – Michel DUPUPET (Rhône-Alpes) 14 – Catherine COSTA (Ile-de-France) 15 – Pierre PARREAUX (Franche-Comté) 16 – Catherine BONNEL (IdF) 17 – Jean-Pierre GEORGES (Bretagne) 18 – Michel CARRE (Ile-de-France) 19 – François DEGANS (Montpellier) 20 – Jean-Louis VIDAL (Ile-de-France) 21 - Thierry GROSJEAN



(Bourgogne) 22 - Jean-Claude NOIRCLERE (Vosges) 23 - Bernard LAUGA (Aquitaine) 24 - Bernard DEVALLOIS (Limousin) 25 - Jean DAGAIN (Midi-Pyrénées) 26 - François-Marie MICHAUX (Haute-Normandie) 27 - Gérard MONNIER (PACA) 28 - Michel DELORE (Rhône-Alpes) 29 - Annie LEGUILLOUX (Bretagne) 30 - Michel MOREAU (Franche-Comté) 31 - Alain LECOEUR (IdF) 32 - Léon LEMONIER (Basse-Normandie) 33 - Jacqueline ISTAS (Nord-Pas de Calais) 34 - Christian Brodhag (Rhône-Alpes) 35 - Jean-Marc CARITE (Aquitaine) 36 - Hugues STOECKEL (Alsace) 37 - Hubert CONSTANCIAS (Auvergne) 38 - DAUBIGNEY Bernard (IdF) 39 - COMBES Jean. (Languedoc-Roussillon) 40 - ARTAUD Ginette (Midi-Pyrénées) 41 - GIRARD Raymond (Basse-Normandie) 42 - DEFRANCE Pascal (Nord-Pas-de-Calais) 43 - FERRATO Robert (PACA) 44 - MARTIN Daniel (Rhône-Alpes) 45 - ROSENFELD Françoise (Alsace) 46 - COMTE André (Bourgogne) 47 - VICHERAT Philippe (IdF) 48 - FEURICH (Languedoc-Roussillon) 49 - THIERY Jean-Bernard (Lorraine) 50 - SCHLECHT Claire (Nord-Pas-de-Calais) 51 - CATERINI Richard (Rhône-Alpes) 52 - LE BARS Jean-Hervé (Aquitaine) 53 - RUFIN Louis (Alsace) 54 - HERVIO Jean-Marc (Bretagne) 55 - BIDAL Jean-Claude (Nord-Pas-de-Calais) 56 - ANDRÉ Anne (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) 57 - BURG Paul (Alsace) 58 - PENOCHET Joëlle (IdF) 59 - LEGRAND Ulysse (IdF) 60 - JULIEN Jacques (Rhône-Alpes) 61 - GEORGEVAL Joseph (IdF) 62 - ANDUEZA Geneviève (Aquitaine) 63 - De BEAULIEU François (Bretagne) 64 - TÊTE Étienne (Rhône-Alpes) 65 - DESTOMBES Philippe (Ile-de-France) 66 - SIMON Francois, (Haute-Normandie) 67 - ROUX Michel (Rhône-Alpes, Savoie) 68 - ORRETEGUY Jean-Pierre (Aquitaine) 69 - DAYES Jean (Ile-de-France) 70 - FONTAINE Michel (Rhône-Alpes) 71 - LABEY Marie-Paule (Basse-Normandie.) 72 - KARSENTY Serge (Ile-de-France) 73 - DUFEU Gabriel (Ile de France) 74 - MAUREL Olivier (Provence Alpes) 75 - LEGAL Yves, (Bretagne) 76- SABATIER Yves (Rhône-Alpes) 77 - LAUDOUBEZ André (Rhône-Alpes) 78 - RICHARD-MOLLARD Claude (Rhône-Alpes) 79 - DANIELSSON Marie (Polynésie. Tahiti) 80 - de BOLLARDIÈRE Jacques, Général en retraite 81 - MOSCOVICI Serge (Ile de France)

28 mai 1984..... Les Verts-Europe-Ecologie ont saisi la Haute Autorité de la Communication audiovisuelle concernant la répartition du temps de parole entre les candidats . Celle-ci vient de s'avouer incompétente et remet sa responsabilité au Conseil d'Etat. Il est important de noter que la durée des émissions à la radio et à la télévision relève de la loi du 7/7/77 et du décret du 25/2/79. Or, la France a ratifié le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, et les traités ratifiés ont une autorité supérieure à celle des lois (article 55 de la Constitution). Nous en déduisons donc que toute discrimination tant financière qu'au niveau des temps d'antenne serait contraire à la Constitution. Les listes de la majorité présidentielle d'aujourd'hui tentent d'occuper les trois quarts des heures d'antenne consacrées aux "grandes listes". Les faits précédant bien souvent la loi, les Verts-Europe-Ecologie ont invité les "grandes listes" à une réunion de travail ce 28 mai à 15 h en leurs locaux afin de leur proposer de pratiquer la démocratie.

Fin mai 1984..... Dans le bulletin d'information des Verts-Europe-Ecologie N°2, Yves Cochet : "Nous sommes tous confrontés au chômage. Nous sommes tous chômeurs ou parents, enfants ou amis de chômeurs. Et nous sommes aussi tous Bretons ou Auvergnats, jeunes ou vieux, femmes ou hommes, ruraux ou urbains et bien d'autres choses encore. Il n'y a donc pas de solution européenne d'ordre technologique, économique ou politique aux problèmes de chômage qui ne nous concerne tous, mais différemment. C'est pourquoi il me semble qu'il faille peu attendre d'un séminaire versaillais gouvernemental, ou encore de la "juste lutte" des métallos allemands pour les 35 heures, ou même des propositions des Verts en matière de partage du travail et des revenus, car toutes ces initiatives seront ressenties par une large majorité comme autoritaires et corporatistes, donc inacceptables. Si l'on veut éviter une future explosion de violence devant l'injustice sociale croissante du chômage en Europe et diminuer au plus vite le nombre de chômeurs, c'est une véritable mobilisation générale de tous sur ce problème que l'on doit entreprendre : * que chaque Européen, sans abandonner ses multiples casquette, mais informé et conscient de la dimension du débat, puisse y participer; * que les instances communautaires réfléchissent et informent pendant un an, puis organisent à tous les niveaux pendant une autre année les Etats Généraux Européens du Travail. Le bénéfice démocratique de ce débat solennel serait tel qu'il permettrait, j'espère, de trouver les moyens de vaincre le chômage mais aussi d'engendrer une nouvelle Renaissance de toutes les Régions européennes. (Yves Cochet)"

Fin mai 1984..... Etat des finances pour les Verts-Europe-Ecologie : * Le 18 mai dernier nous avons pu assurer les "frais légaux minimum" de la campagne à savoir : · caution 100 000 F · affiches, circulaires et bulletins de vote 2 845 000 F · transport 220 000 F d'où un total de 3 165 000 F. Cela a pu se faire grâce à nos amis Verts européens (allemands et belges), à tout ce que nous avons pu avoir comme soutiens depuis le mois de novembre 1983, et in-extremis à un formidable sursaut des adhérents et sympathisants entre le 12 et le 18 mai. * Aujourd'hui, car ce n'est pas terminé, il nous faut de l'argent - pour assurer notre présence dans les DOM/TOM ; - pour assurer les frais quotidiens de la campagne (information, déplacements, PTT et tout le reste...); - songer aux échéances des 30 juin et 31 juillet. * Aujourd'hui, nous avons le matériel de campagne à disposition (programme, affiches, autocollants, etc.). Nous pouvons donc plus facilement obtenir des soutiens financiers, d'abord surtout, prêts verts. Le matériel est disponible chez les contacts régionaux, à défaut adressez-vous au secrétariat. * Faites remonter au plus vite les aides financières...

Juin 1984..... Didier Anger : "Réinventons la vie". Les 31 mars et 1er avril derniers s'est tenu à Liège le premier congrès des Verts Européens. Participer à un tel congrès est instructif à plus d'un titre... De Cherbourg, où l'on met en place la mono-industrie nucléaire civile et militaire, à Liège où la gigantesque industrie sidérurgique est en crise, en passant par Charleroi où la mine de charbon est abandonnée, on peut avoir un raccourci des effets d'une industrialisation sauvage, de ses effets sur



l'environnement et sur les hommes. Le soir sur Charleroi, ses usines abandonnées, désolées et noires! Et malgré tout sur les terriils quelques arbres pugnaces... Au retour, le train venant de Cologne avait été retardé par des manifestations de sidérurgistes allemands en colère contre un gouvernement de droite. Revenant par Bruxelles, nous évitions Maubeuge et la proximité de la Lorraine où des sidérurgistes français, désemparés, ne savent plus qu'inventer pour retenir l'intérêt d'un gouvernement de gauche qu'ils ont contribué à mettre en place. Encore heureux que ce week-end les producteurs laitiers n'aient pas décidé de bloquer la voie à Bruxelles. Et, de retour chez moi, à côté de la centrale nucléaire de Flamanville encore en construction, à côté du chantier d'extension du centre d'extraction du plutonium de la Hague, ce lundi matin, j'ai retrouvé les 300 chômeurs du canton des Pieux (50 en 75 avant le début des travaux) et cet ancien élève rencontré dans une réunion des travailleurs-paysans, qui ne peut s'installer sur une ferme parce que la surface utile à l'agriculture a diminué. Quelle sera la situation à la fin des grands chantiers ? Les politiciens et les économistes de droite et leur libéralisme sauvage, ceux de gauche et leurs nationalisations, les Barre avec le soutien critique des Chirac, les Delors qui font du barrisme avec le soutien critique des Marchais, vous ont tous menti. Il ont tous échoué. Croissance et grands travaux et non croissance-chômage et exclusion. 13 millions de chômeurs en Europe - 30 millions de morts de faim par an dans le tiers-monde. Un monde industriel qui s'effondre. La fin d'un monde. Matière vivante désemparée... Un monde à réinventer. Aux grands maux, les grands remèdes. Il faut une économie maîtrisée où le politique domine l'économique, une économie nouvelle qui rompt avec les solutions-échecs de la droite et de la gauche, une économie responsable qui transforme en décideurs les producteurs, les consommateurs et les voisins des unités de production, une économie solidaire qui lutte contre les ségrégations et les exclusions, qui propose le partage du temps de travail, du temps libre et des revenus, qui rééquilibre les rapports entre les régions et avec le tiers-monde, une économie économe en matières premières et en ressources. Le gigantisme mène à l'impasse. Ré-inventons la vie à l'échelle humaine.

Juin 1984..... Dans sa revue "Ecologie" Jean-Luc Burgunder : "L'écologie politique, le 17 juin et la suite...". Malgré les appellations faisant référence à l'écologie, il n'y a pas deux listes d'écologie politique dans la course des élections européennes prochaines. Seule la liste des «Verts Europe Ecologie », héritière des structures successives d'écologie politique, défend le principe d'une politique écologiste autonome. Pour sa part, la liste «Entente Radicale Ecologiste» est d'abord une liste radicale et centriste, et si Brice Lalonde lui apporte une sensibilité écologiste, il le fait en abandonnant le projet de donner à l'écologie un contenu politique autonome. C'est clair, ce ne sont pas les mêmes démarches, et ni l'une ni l'autre ne sont neutres. D'un style «politico-médiatique ». la démarche de Brice Lalonde s'inscrit dans le jeu politicien existant. Il n'empêche qu'à ses côtés se trouvent des personnalités



incontestables qui, quotidiennement, concrétisent l'écologie. De leur côté, les Verts, pour des raisons politiques, ont choisi, pour constituer leur liste, l'homogénéité, même si l'on remarque des ouvertures en direction des pacifistes et des syndicalistes. Si les Verts ne se sont pas suffisamment aventurés au-delà de leur engagement partisan, on peut penser que cela est dû à une identité toute neuve faisant suite à la récente unité intervenue fin janvier 84 entre les deux groupes d'écologie politique. C'est dans ce contexte que les partisans d'une politique écologiste autonome abordent la campagne des Européennes, qui, malgré des règles du jeu truquées, va, espérons-le, leur permettre de franchir la barre fatidique des 5% et les amener à siéger au Parlement européen, même si celui-ci n'a qu'un rôle consultatif. Personnellement, je crois à la nécessité du développement d'une écologie politique autonome et de toute façon, le 18 juin, avec ou sans parlementaires, il y aura un avenir à créer pour l'écologie politique et lui donner forme. L'écologie politique n'a pas à attendre une hypothétique arrivée au pouvoir pour agir sur la société. D'ailleurs pour ce faire, inutile

de se le cacher, des alliances seront nécessaires même si pudiquement elles seront présentées comme critiques. Mais là n'est pas l'important, ce n'est que de l'équilibre politicien. Ce dont il s'agit, c'est de savoir si les écologistes politiques sont à même d'assumer le caractère subversif contenu dans la notion d'écologie. Sont-ils prêts à conquérir le terrain perdu de l'imagination politique dont l'absence fait s'enthousiasmer les plus blasés pour des Coluche ou Montant ? Signe des temps, l'avènement du vote-sanction entraîne des pouvoirs sans adhésion subis dans la frustration. Les écologistes politiques sont-ils prêts à choisir les voies de l'initiative leur permettant de rendre crédible et de faire accepter, dans l'ensemble des mutations de la société, la concrétisation de leurs idées ? Sans négliger les formes traditionnelles - élections par exemple - n'y-a-t-il pas plus à faire que de produire des manifestes et des programmes dont chacun sait ce qu'ils deviennent à l'instant de la pratique ? L'écologie politique se doit d'éviter le piège consistant à vouloir à tout prix identifier son engagement à une forme et un style partisans devenus archaïques. En 1984, si l'écologie est en avant, elle se doit donc d'élaborer une pratique politique appropriée à son message, à notre époque, et sans oublier que le changement de société passe par le quotidien. L'écologie politique n'a d'avenir que dans l'innovation qu'elle apportera à sa fonction. Voilà ce qui, dès le 18 juin, est à débattre, élus ou non. En 15 années de lutte, se sont développées des filières authentiquement écologistes, telles que l'agriculture biologique, les énergies renouvelables, les médecines douces, les recyclages, des filières comme l'eau, le bois. Dans ces domaines l'écologie concrètement prend pied, même si les réalités politiques, économiques, sociales et culturelles



résistent. Elle a aussi une présence importante dans le monde associatif, dans l'économie sociale et dans les collectivités locales. L'écologie politique ne peut faire l'impasse sur ces concrétisations et en dénoncer parfois la récupération. Les absents ont toujours tort, voilà pourquoi il ne peut y avoir de séparation entre l'écologie politique et ces concrétisations. Les résistances de la société sont suffisamment fortes pour justement s'emparer des problèmes soulevés, d'en faire faire la synthèse, de démontrer, de promouvoir et d'aller à terme. Pour ce faire, il n'est nullement besoin d'attendre le pouvoir pour agir. Rien n'est figé, ces filières écologistes sont des exemples et ont le mérite d'exister. Se placer en position d'initiative, cela veut dire rester disponible à intégrer de nouvelles expressions et prêt à susciter toujours plus de filières et de formules écologiques et alternatives. A chacun son rôle et pour l'écologie politique celui de les soutenir sur tous les fronts publics, afin que nul ne l'ignore. Cela devrait lui être d'autant plus facile qu'elle n'a pas à s'empêtrer dans des contradictions idéologiques réductrices qui l'amputeraient de sa capacité de synthèse et la conduiraient inéluctablement sur les chemins détestables de la groupuscularisation. Voilà ce qui, dès le 18 juin, est à débattre et à construire, parlementaires ou non. La nature et les enjeux des élections sont différents de l'une à l'autre. Aussi, si certaines, comme les présidentielles, législatives, européennes, peuvent être considérées comme des tribunes, d'autres telles municipales, cantonales, et... régionales, peuvent être considérées comme de gestion. La loi de décentralisation, la plus fondamentale pour notre pays depuis le code Napoléon, petit à petit s'inscrit dans les faits, et l'enjeu n'est pas mince. Au soir du 17 juin, quels que soient les résultats, globalement l'écologie fera plus de 5%. N'en déplaise aux puristes, on pourra sans complexes ajouter aux voix des «Verts Europe écologie» celles de la liste ERE en lui soustrayant les traditionnels 2,5% des radicaux. Les électeurs ne font pas de détails, seuls les militants et sympathisants avertis feront les différences. L'enjeu de l'après 17 juin va être de gérer et faire fructifier ce capital électoral de manière à le retrouver solide à l'instant des élections régionales par exemple. Il est d'autant plus important que l'écologie politique trouve son équilibre, son rythme, se définisse une formule, un style original, des objectifs et les stratégies ad hoc, que son électorat lui sera là encore disputé. S'affirmer en marge des périodes électorales ne peut se faire pour l'écologie politique que si elle décide de vivre l'aventure de briser les conformismes politiques et les structures frileuses. Faire que différence ne soit pas un vain mot.

Juin 1984..... Michel Delore, délégué aux relations internationales des Verts français : "Les Verts européens entrent en lice..." 8 pays, 9 partis, sans compter plusieurs nations à titre d'observateurs, participent déjà aux "Verts Européens", la coordination internationale des Verts dont le siège est à Bruxelles. Un congrès vient d'avoir lieu à Liège, un programme commun a été adopté, en prévision des "européennes" bien sûr... Eclateront ? Eclateront pas ? A lire la grande presse, en début d'année, on était tenté de croire que les Grünen, les Verts allemands, se trouvaient au bord du gouffre... Ce n'est pas l'objectivité qui étouffait cette presse. Non contente d'amplifier les divergences entre ceux des Verts qui prônaient en Hesse l'alliance avec les sociaux-démocrates et ceux qui la refusaient, cette presse a également oublié de rendre compte du congrès de Karlsruhe où les onze cents délégué(e)s écologistes ne se sont pas égaré(e)s ! . Un peu plus tard, les élections municipales en Bavière confirmaient la bonne santé des Verts : à Munich (6 conseillers) et à Nuremberg (4), les Verts deviennent indispensables à toute majorité. Enfin, les élections pour le renouvellement du Parlement de Bade-Wurtemberg a montré que les Verts décollaient des fatidiques 5% pour frôler les 10%, sans pour autant mettre de l'eau dans leur vin, La gauche maintenant ses suffrages et la droite en perdant, la progression des Verts (8% au lieu de 5,3% en 1980) paraît due au passage d'une partie de l'électorat populaire «modéré» chez les «écolo-pacifistes», ce qui constitue un événement de première grandeur. Aucune commune de ce «Land» aussi vaste et presque aussi peuplé que la Suisse ou la Belgique n'accorde moins de 5% aux Verts, En zone rurale, ils n'effrayent plus les paysans. Les villes universitaires grimpent à 10% et à Tubbingen, centre intellectuel mondialement réputé, les 20,6% sont atteints. D'autres chiffres parlent : Stuttgart 10,5 (5,9 en 1980), Fribourg 16,8 (12,7), Karlsruhe 9,8 (4,4), Heidelberg 13,3 (8,1), Constance 12 (7,7). Enfin, de 25 000 membres lors de l'entrée de leurs députés au Bundestag, il y a un an, le parti Vert en compte aujourd'hui 35 000 en RFA. La percée des Grünen, auxquels un sondage d'avril accorde 11% aux Européennes, ne doit pas faire oublier les autres Verts du continent. En France d'abord, où, à peine unifiés, les Verts affrontent un événement majeur au travers duquel nous pensons qu'ils vont se fortifier et s'affirmer : l'élection européenne, et face à quels obstacles ! Le mur des 5% pour obtenir 4 ou 5 élu(e)s, le mur d'argent puisqu'il leur faut avancer près de 3 (trois) millions de F à l'imprimeur pour la «propagande officielle»: 82 millions de bulletins de vote, 37 500 000 circulaires et 300 000 affiches, l'Etat ne remboursant que les listes atteignant 5%.. Les Français se sont donc vus contraints de faire appel à la solidarité internationale : Ecolo et Agalev (Belgique) apportent une caution bancaire de 450 000 F et Die Grünen (RFA) 1 330 000 F, plus un prêt sur un an sans intérêt de 30 000 marks (environ 100 000 F). Encore faut-il relever que les partis établis au Parlement européen se sont octroyés un pactole pour leur campagne : la liste de Mme Veil 15 millions de F, celle de M. Jospin 7 millions et celle de M. Marchais 7 millions. La bande des quatre (qui n'en fera que trois aux Européennes) s'est aussi octroyée la part du lion à la TV : 2 h, les «petites» listes n'ayant droit qu'à 5 minutes ! Des minutes qui pèseront lourd pour la liste «Les Verts Europe Ecologie ». Aussi les Verts ont-ils déposé un recours devant le Conseil d'Etat français et un autre devant la Cour européenne de Luxembourg pour financement illégal : rien dans la constitution française n'autorise à subventionner des partis politiques. Vu la lenteur des travaux du Conseil d'Etat, et la certitude des juristes verts, va-t-on vers l'annulation des européennes en fin d'année 84 ou un peu plus tard ? En Belgique, où Ecolo (francophone) et Agalev (flamand) entrèrent au Sénat et à la Chambre des représentants il y a 4 ans, l'élection de deux députés paraît dans les possibilités: mais les 6,5 ou 7% (selon le nombre de listes) sont indispensables. Moins claire apparaît la situation des Pays-Bas. Le parti Vert «De Groene », né à l'automne 1983, doit franchir la barre des 4% pour avoir des élu(e)s face à une coalition de trois partis déjà représentés au



Parlement de La Haye où 0,6% suffisent pour être élu : le PPR (parti radical de gauche), le PSP (parti socialiste pacifiste) et le CPM (parti euro-communiste très engagé aux cotes de Solidarnosc et de la Charte de 77 en Tchécoslovaquie). Un sondage accordait l'an dernier 12% aux écologistes : on peut miser sur un ou deux élu(e)s hollandais. Les Luxembourgeois auront moins de chances : le Grand Duché ayant droit à six députés, les «Verts-Alternatifs» devraient atteindre 16%, une barre inaccessible ! Britanniques et Irlandais se présenteront eux aussi de façon symbolique, leur constitution se révélant encore plus défavorable aux petites formations. Reste l'Italie où le «Parti Radicale» de Marco Pannella assure représenter les Verts (il finance les «Amici della terra»), ce qui n'empêche pas de voir fleurir divers projets de «Lista Verde» autonome... Les autres membres des «Verts européens» ne se présenteront point, leur pays n'étant pas partie prenante dans la CEE : tel est le cas d'«Alternative Liste Oesterreich (Autriche)» et de Miljöpartiet (Suède)... Tout le problème sera, après le 17 juin, de constituer un groupe parlementaire Vert à Strasbourg. Dix députés sont nécessaires afin de se faire entendre et de disposer des facilités matérielles indispensables à un travail efficace. Il reste que le le Congrès des «Verts européens» à Liège le 31 mars a fait apparaître des sensibilités différentes selon les pays. Un programme commun a été certes adopté, mais les Allemands restent pour l'instant «observateurs». Liés depuis le début au mouvement pacifiste néerlandais, les Grünen soutiennent la coalition «progressiste verte» PPR-PSP-CPM et non «De Groene» qu'ils considèrent comme nettement «à droite». Confrontés à la barre des 5%, les Allemands avaient dès le départ élargi leur base écologiste aux alternatifs et à divers courants de gauche déçus par le marxisme et la social-démocratie : ainsi 35% des membres des Grünen viennent du SPD de Willy Brandt. Divers courants libertaires, anarchisants, féministes s'y sont agglutinés. Il s'en suit un étonnant bouillonnement d'idées, un débat constant et vif, quelques éclats aussi, qui fait penser à une sorte de mai 68 permanent. Les Belges, qui accèdent plus facilement au Parlement grâce à une véritable proportionnelle, s'avèrent défavorables à l'alliance avec ces divers courants. En France il n'est pas inintéressant de constater que la «tendance belge» se retrouvait plutôt dans l'ancien MEP (Mouvement d'Ecologie Politique) devenu Les Verts-parti Ecologiste, que dans Les Verts-Confédération Ecologiste dont l'éventail de sensibilités, beaucoup plus large, paraît plus proche des Grünen. Un autre clivage paraît très net : d'un côté les partis engagés sur le terrain (municipalités, parlements) dans la «grande politique» (Belges, Hollandais, Allemands, Italiens), de l'autre Français, Britanniques, Irlandais plus réticents vis-à-vis d'alliances avec les sociaux-démocrates, telles que les pratiquent Ecolo pour la gestion de la municipalité de Liège et les Grünen pour celle du «Land» de Hesse où ils apportent «un soutien critique» à la gauche. Les Allemands estiment que le mouvement écologiste seul est, et sera longtemps encore, trop faible pour accéder efficacement à la gestion des affaires publiques et promouvoir des grandes réformes de structures. Cette stratégie les conduit à s'allier à d'autres forces de contestation. L'avenir dira si cette formule est la bonne pour faire reculer le lobby des pollueurs comme les forcenés du Kremlin et de la Maison Blanche.

Juin 1984..... Didier Anger : L'écologie française doit coûte que coûte entrer au Parlement européen, c'est pour elle une nécessité qui conditionnerait une dynamique dont elle a bien besoin. «Révolus les grands rassemblements écolos et antinucléaires. L'écologie est morte ! », ont cru pouvoir affirmer certains fins observateurs pour lesquels le «spectacle» est terminé. Mais derrière le rideau, ça bouge, et chaque jour un peu plus : un agriculteur s'installe en biologie, construit un chauffe-eau solaire, une éolienne. Là, c'est une commune qui broie le petit bois de sur les haies pour chauffer les équipements collectifs ; une coop se met en place ; un lycée technique forme des jeunes au solaire. Ici, on participe à une commission de remembrement. un comité économique et social, on se fait même élire dans les conseils municipaux. Y en a même qui publient un journal écologiste. Les écologistes ne se sont pas contentés d'intervenir en aval et après coup. Ils agissent en amont, avant, et participent aux décisions. L'écologie est donc bien vivante, simplement elle s'est déplacée. Associatifs, scientifiques, politiques, ne se rencontrent pas toujours, même si leurs interventions sont complémentaires. Les derniers sondages donnaient 6% aux écologistes alors que 30% des Français se disent concernés un peu, beaucoup, passionnément par l'écologie. Tous ceux que l'écologie intéresse de près ou de loin ne se reconnaissent donc pas dans l'écologie politique. Pour certains, l'écologie c'est Péricard au RPR, Philippe St-Marc au CDS, Brice Lalonde à l'extrême-centre, Bombard au PS ou Labeyrie au PCF. Pourtant, l'écologie est bien la seule idée politique nouvelle depuis 10 ans, la seule alternative à toutes les vieilles politiques. A l'automne 83, les deux mouvements nationaux d'écologie politique, les Verts-parti-écologiste et les Verts (ex Confédération écologiste), séparés plus sur la conception de l'organisation, ont engagé un processus de fusion. L'unité retrouvée date de la fin janvier sur un manifeste. un programme, des statuts, un agrément intérieur. Aller aux Européennes devenait alors possible. 17 candidats étaient déjà désignés au niveau national. Les autres, (il en fallait 81 au total), devaient l'être courant février dans les régions. La candidature de Brice Lalonde était repoussée (80 voix contre plus de 400), parce qu'il proposait une stratégie qui consistait à rejoindre le centre (à l'époque l'initiative des deux Faure, celui de droite et celui de gauche) et parce qu'il refusait le désarmement nucléaire de l'Europe. Ni blancs à droite, ni rouges à gauche, ni vaguement roses par un drôle de mélange au centre, nous voulions rester verts. Etre vert, c'est aussi l'ouverture en direction de syndicalistes ouvriers (Léon Lemonnier) et paysans (Bernard Decouvoux) qui ont rompu le cordon avec une gauche trahissant ses promesses tout autant que la droite. En direction également des pacifistes non-violents (Général de Bolardièrre, C. Richard Molard, M. Landouze, etc.), d'universitaires et sociologues (Moscovici, Karsenty, Legall), de Tiers-mondistes, de féministes. Nous avons également rencontré Jacques-Yves Cousteau qui, le moment venu et compte tenu de notre indépendance, nous apportera son soutien. Les 31 mars et 1er avril derniers, se sont tenues à Liège les journées de la coordination des groupes écologistes européens, auxquels nous participions aux côtés des Grünen (allemands), des écolos wallons et flamands, de l'Ecologiste parti (anglais), des Groene et du GPA (hollandais), des



Espagnols, des Grecs, du Miljopartiet (suédois), des Autrichiens, etc. Un programme commun en est sorti intitulé "Penser globalement, agir localement vers une Europe écologique". La solidarité s'est manifestée face aux difficultés financières inhérentes à la loi française. En effet, le barrage est double. Il faut 5% des voix pour être remboursé de la campagne, alors qu'en Belgique, l'Etat prend en charge les frais, donne les moyens d'exercer la démocratie à la condition qu'un mouvement soit capable de réunir 5000 signatures. En Allemagne, tout mouvement dépassant 0,5% est remboursé proportionnellement au nombre de voix obtenu. D'autre part, les mouvements politiques en France, contrairement à d'autres pays, ne bénéficient pas encore d'un financement public - malgré le dépôt d'un projet de loi Deferre par le PS en 1978, instituant la barre à 2% dans une élection précédente pour pouvoir obtenir un tel financement. Et pourtant... pourtant les 4 grands partis ont reçu un financement du Parlement européen, lui-même financé par les gouvernements nationaux. Nous avons donc fait appel à l'argent étranger et ne sommes pas déshonorés pour autant. Plus régionalistes et européens que nationalistes, s'il devait y avoir déshonneur? il serait pour ceux qui nous obligent à faire la manche. 1 Et puis, il y a quand même certains nationaux qui apportent leur contribution. Il n'y a pas que le papier à payer, mais aussi les déplacements, les secrétaires, les locaux, etc. Un programme spécifique en quatre thèmes : * Pour l'Europe des régions unies (contre l'Europe des égoïsmes nationaux). * Pour l'Europe de la qualité de la vie (contre l'Europe des pollutions). * Pour une Europe indépendante, une défense populaire et non-violente (contre l'Europe des blocs et du nucléaire). * Pour l'Europe de la solidarité (contre l'Europe des marchands et des technocrates). Nous insistons sur ce dernier point essentiel. Au moment de notre retour à Liège, notre train a été retardé par les manifestations des sidérurgistes allemands menacés de 25 000 suppressions d'emplois. Quelques jours plus tard, c'était la grève générale en Wallonie. Quelque soit le gouvernement, de gauche ou de droite, le résultat est le même. Les spécialistes de l'économie et de la politique, avec leur course à la croissance, ont oublié - la loi est dure mais c'est la loi - qu'en économie de marché, il ne suffit pas de produire, encore faut-il vendre. La sidérurgie, mais aussi l'automobile, la construction navale, le textile, la production laitière,... les 15 à 20 réacteurs nucléaires en trop pour 1990. Voilà où la croissance, production pour production, aboutit. C'est la surproduction dans le monde industriel et son cortège de chômeurs (13 millions en Europe), de misère, d'exclusion (Quart-monde, par la race, par le sexe...). Au nom de cet ordre économique mondial, chaque année, 20 à 50 millions d'êtres humains meurent de faim, au sens propre du terme, dans le Tiers-monde. Pour une économie responsable qui, pour le long terme, invente un nouveau mode d'appropriation (...?...), pour une économie solidaire à court et moyen terme qui partage le travail, le temps libre et les revenus en Europe mais aussi solidaire avec le Tiers-monde, en faisant que notre agriculture tende à ne plus dépendre du système de plantation, que l'agriculture vivrière s'y développe à nouveau. Pour une économie économe (ce qu'elle aurait dû toujours rester) : tenir compte des limites des ressources, lutter contre le gaspillage des matières premières, recycler les déchets, développer les énergies nouvelles et renouvelables, privilégier les transports collectifs, notamment le rail. Notre liste s'appelle "Les Verts Europe Ecologie", car nous assumons notre passé. A votre coop bio, à votre éolienne, à votre petit bois, dans votre conseil municipal, au Parlement européen où - si nous sommes élus, nous pourrions former un groupe parlementaire - nous œuvrerons tous à changer le cours des choses. NOUS ré-inventerons un monde raisonnable et habitable pour l'avenir. (Didier Anger)

Juin 1984..... Solange Fernex : Pour une Europe de la qualité de la vie. La vie, apparue il y a deux milliards d'années, s'est lentement développée, diversifiée, enrichie. L'ère industrielle ne représente qu'un bref instant dans l'histoire de l'humanité. Mais cela a suffi pour mettre en péril les bases même de l'existence : empoisonnement de l'eau, de l'air, des sols, disparition d'espèces vivantes menacées par l'imprévoyance, la myopie et la rapacité des êtres humains. En Europe, le problème est particulièrement crucial : les fleuves, en particulier le Rhin sont des égouts, les puits d'eau potable sont empoisonnés par les nitrates, les pluies acides menacent jusqu'à 90% de forêts et sont responsables de graves affections respiratoires chez les jeunes enfants, la terre agricole disparaît sous le bitume et le béton, des déchets toxiques s'accumulent sans pouvoir être éliminés : La Hague, poubelle atomique mondiale, la dioxine, etc. Ces menaces et destructions ne connaissent pas de frontières : les paysages ignorent ces obstacles dressés par nos nationalismes, de même le cours de fleuves et les nappes phréatiques, les vents et les nuages empoisonnés. Dans la mesure où elle permet une collaboration transfrontalière, des échanges de données et de moyens législatifs, financiers, technologiques et politiques, l'Europe pourrait être l'outil d'une restauration efficace de la qualité de la vie. Elle trouverait ainsi une raison d'être valable et mobilisatrice d'énergies et d'enthousiasme. Pour ceci, il est urgent que s'instaure, au niveau européen, un très large débat précédé d'une campagne d'information complètes sur les problèmes qui se posent, les enjeux, les moyens à mettre en œuvre et les mesures concrètes proposées. Une fois informée, l'opinion acceptera les changements nécessaires, et bien souvent les demandera, comme le prouve la campagne menée actuellement en RFA sur les pluies acides. Les mesures à prendre sont de trois types : • Mesures de protection: le milieu de vie européen, déjà gravement atteint, doit être préservé efficacement contre toute nouvelle détérioration : mise en réserves (parcs nationaux et réserves naturelles), protection des rivières et zones humides, protection des espèces animales et végétales (protection des biotopes, lois de chasse, conservatoire des espèces végétales entre autres). La comparaison des législations des différents pays de la communauté doit amener à une harmonisation selon la loi la plus efficace des législations nationales en Europe. • Interdiction de rejets toxiques dans l'air, l'eau ou dans des décharges à l'air libre ou enfouies. Les productions toxiques (phytosanitaires, contenant des métaux lourds, organochlorés, etc.) laisseront la place à des produits de substitution. • Des deux séries de mesures, à appliquer dans les plus brefs délais et à appuyer par un système de taxes dissuasives et de subventions incitatives à l'échelle européenne, doivent être complétées par des réformes structurelles fondamentales de nos modes de vie, de production et de consommation à l'échelle européenne, grâce à des



Schémas Directeurs, des lois et fonds communautaires. La vision qui commande cette transformation profonde est la réhabilitation d'un milieu de vie beau, riche, sain, où les êtres humains puissent s'épanouir au sein d'une nature restaurée et respectée. Quelques exemples : L'agriculture et la sylviculture gèrent 80% des surfaces de l'Europe. Les méthodes culturales actuelles, encouragées par la Politique Agricole Commune (PAC), appauvrissent dramatiquement le milieu (200 espèces animales et végétales ont disparu), empoisonnent les eaux (nitrates), l'air (pulvérisations toxiques) et les sols, ainsi que les produits alimentaires (longue conservation, stérilisation, etc.). L'agriculture de demain sera une agriculture diversifiée, qui entretiendra la richesse paysagère, faunistique et floristique, les utilisant pour la lutte intégrée contre les pesticides. Elle produira ses engrais (engrais verts, fumier, compost, assolements) et son fourrage, utilisant les méthodes biologiques bien éprouvées à l'heure actuelle. Cette reconversion sera favorisée par les fonds "communautaires, accessibles aux petites et moyennes exploitations ou coopératives de production-consommation, par ailleurs créatrices d'emplois locaux. Les pluies acides : 50 à 90% des forêts de Suisse et d'Allemagne sont atteintes. Les rendements agricoles baissent, les monuments historiques s'effritent, les enfants sont atteints de faux croup, les lacs, bien que mis en réserve, meurent. La désulfuration des centrales thermiques et des raffineries par des filtres efficaces est au point. L'introduction d'essence sans plomb, décidée par tous les pays de la communauté sauf la France et l'Italie, permet d'adapter des catalyseurs réduisant les oxydes nitreux des gaz de combustion automobiles. Ces mesures doivent être décidées et appliquées le plus rapidement possible. Cependant, la mesure la plus efficace sera le transfert à terme du trafic routier et autoroutier sur rail : en 1984, le Schéma Européen des Transports sera voté au Parlement de Strasbourg. Le projet n'est pas mauvais, mais les lobbies de l'automobile et des transports routiers se préparent à le combattre. Les centrales atomiques, parties intégrantes du programme d'Euratom, rejettent dans les airs et les eaux des substances radioactives de très longue durée (Iode 131, Césium, Tritium, etc.) qui s'introduisent dans les chaînes alimentaires et s'y concentrent. Les déchets radioactifs ne peuvent être inactivés. La Hague est la poubelle atomique de l'Europe et du Japon, Les surgénérateurs de Malville et de Kalkar, subventionnés par Euratom, doivent être suivis d'autres unités dès 1987. Ils fabriquent du Plutonium à destination militaire. L'utilisation de sources d'énergie décentralisées, renouvelables, grâce à une technologie très moderne, fine, est bien éprouvée aujourd'hui : solaire, biogaz, éolienne, hydraulique existant, bois. Les produits de combustion du charbon peuvent être filtrés. Par ailleurs, l'énergie la meilleure est celle que l'on économise. Les fonds communautaires attribués au développement énergétique seront exclusivement attribués au développement des énergies dites douces, respectueuses de l'être humain et de son environnement. Les industries, entreprises à taille humaine, gérées par les producteurs, les consommateurs et les riverains (écogestion), produiront des produits sains, recyclables, réparables. Ils économiseront l'énergie et ne pollueront pas, ni à la fabrication, ni à la décharge. Elles ne causeront pas d'excès de transports, ne nécessiteront pas de concentration de la main d'oeuvre, génératrices de perte d'espace naturel. Les fleuves, en particulier le Rhin sont gravement malades. Alimentant 40 millions d'Européens en eau potable, le Rhin charrie par années 1600 tonnes de métaux lourds (Pb, Hg, Cd, As), 10 000 tonnes de pétrole, 500 tonnes de produits chimiques hautement toxiques et cancérigènes (PCB, 3, 4, Benzopyrène, Hexachlorobenzène, etc.). Par ailleurs, six millions de tonnes de saumure, dont 1/3 provenant des mines de potasse d'Alsace. Le sel pourrait être évacué vers la mer par saumoduc. Les technologies permettant d'autres filières chimiques existent. Seule une prise en compte de l'ensemble des problèmes et une décision politique courageuse permettra la solution efficace de cette pollution intolérable. Les saumons remonteront le Rhin. Les armes de destruction massive, biologiques, chimiques et atomiques sont des engins anti-vie, dont la fabrication, le stockage même sont incompatibles avec l'éthique du respect de la vie. Leur utilisation, qui ne peut être exclue, empoisonnerait durablement l'air, l'eau, les sols et tuerait animaux, végétaux et humains, supprimant tout avenir sur terre. Les essais atomiques dans le milieu naturel {Polynésie} doivent cesser immédiatement. L'éducation et la recherche doivent viser à développer chez les enfants et les adultes la compréhension de la solidarité profonde qui existe dans le monde vivant, et que nous devons respecter et promouvoir, sous peine de disparaître.

Juin 1984..... Jean-Louis Vidal : L'écologie, le pouvoir, les droits de l'être humain. Mais que peuvent donc bien signifier ces droits de l'homme «proclamés » dans quantité de traités, déclarations, conventions ? Que peuvent-ils donc signifier pour les personnes vivant le chômage, ou végétant dans la famine, la maladie, l'aliénation, la soumission ? Ces droits de l'homme «proclamés » sont inapplicables au regard de systèmes fondés sur l'injustice, le profit, l'annexion ; inapplicables car pour un nombre croissant d'États, l'internement, la torture et les exécutions sont de véritables moyens institutionnels de gouvernement. Hypocrisie que ces droits de l'homme «proclamés » destinés à protéger les individus d'effets pervers de systèmes les induisant. A ces droits de l'homme déculpabilisants, les écologistes opposent ceux soucieux du respect de chaque être humain, dans sa vie quotidienne, dans ses droits, ses devoirs, ses valeurs de référence. Pour les écologistes, les droits de l'homme doivent être l'essence de tout projet politique. Les droits de l'homme ne peuvent et ne seront jamais respectés par quelque structure que ce soit s'ils ne sont pas présents dès l'élaboration de la dite structure. Les Verts se prononcent pour l'établissement d'une charte régionale communautaire des droits de l'homme assortie de contrôle et de recours. Elle servira, avec les chartes des autres continents, de base pour l'établissement d'une charte mondiale. Elle sera le fruit d'une volonté et d'un engagement de



Jean-Louis
VIDAL



tous les individus et de toutes les communautés qui auront participé à son élaboration. Établie dans un esprit de droits et de devoirs, tant pour les individus que pour les collectivités, elle s'imposera au pouvoir politique, et servira à promouvoir l'établissement de conditions humaines de vie, le développement et l'épanouissement de chaque être humain et de chaque communauté. Ceci implique l'élaboration de politiques : • de développement, tendant à assurer la justice sociale • de l'éducation, adaptée aux besoins et aux aspirations de ses habitants • scientifique et technologique, assurant le respect de l'identité culturelle des communautés • de l'environnement, assurant l'équilibre des écosystèmes et la préservation des ressources naturelles • de la communication et de l'information • de coopération et de compréhension régionale et internationale, assurant la faculté de vivre dans la paix et dans une société qui ne soit pas dominée par un processus de militarisation, tout en garantissant l'inviolabilité de ses habitants. (Jean-Louis Vidal)

Juin 1984..... Michel Delore et Bruno Boissière : L'Europe des Verts est déjà une réalité. Que de chemin parcouru depuis ce brumeux samedi de mars 1983 où une demi douzaine de pays tentèrent de jeter les bases d'une «internationale verte»! Une coordination fonctionnait, certes, depuis des années, où on trouvait pêle-mêle, partis écologistes, Verts, listes alternatives, partis radicaux. En outre la France se voyait représentée par plusieurs mouvements. L'homogénéité et l'efficacité n'étaient donc pas les qualités majeures de ladite «coordination». Ces temps sont révolus... Heureusement le contexte de 1983 s'avérait différent de celui des années précédentes. Venant après l'entrée des Belges aux Sénat et à la Chambre des Représentants, l'élection de 28 «Grünen» au Bundestag constituait un événement salué comme «historique» par la moindre gazette de l'Alaska à l'Océanie. Enfin se profilait à l'horizon l'échéance européenne de 1984. Certains pays, en particulier les Belges, mirent des points verts sur les «i»: l'unification des Français constituait un impératif majeur, et la présence des Amis de la Terre ne s'imposait plus à Bruxelles, sous peine d'avoir à admettre d'autres groupements écologistes plus ou moins intéressés par la politique, coïncidant avec le recentrage associatif des AT, ce problème fut réglé à l'amiable. Les partis radicaux, eux aussi, ne furent plus réinvités: qu'il s'agisse du PPR hollandais ou du Partito Radicale italien. On ne réunirait plus désormais que des Verts vraiment... verts. Ce tableau optimiste ne saurait masquer la réalité: une extrême diversité, non pas tant d'opinions divergentes, mais de sensibilités. En tant que délégués français, nos ne fûmes point surpris de l'âpreté de certains débats: nous retrouvions au niveau international les mêmes clivages qu'au niveau national ou régional. S'y ajoutaient les mentalités et les particularismes nationaux ou locaux. Certains termes n'ont pas non plus la même signification d'un pays à l'autre. Le terme «écologiste» revêt Outre-Rhin une connotation très conservatrice et depuis 1979 on emploie plutôt le terme «Vert», lequel a un sens plus large et regroupe des courants autogestionnaires ou alternatifs que l'on retrouve en France. Par exemple dans la FGA (Fédération de la Gauche Alternative récemment créée). Ailleurs, les partis de gauche apparaissent moins disqualifiés qu'en France qui en est à sa seconde expérience «socialiste» en 25 ans. La sensibilité d'un Allemand de l'Ouest coïncé entre les SS20 et les Pluton, à proximité du «rideau de fer», n'est pas la même que celle d'un Irlandais ou d'un Suédois géographiquement éloigné de ce contexte brûlant. Aux Pays-Bas, les partis politiques apparaissent complètement dépassés par le «pacifisme» des églises, lesquelles guident le mouvement. La constitution varie d'un pays à l'autre. Impossible d'être élu à quoi que ce soit en Grande-Bretagne: seul le premier candidat d'une circonscription est élu {Thatcher n'a que 42% des voix sur tout le pays}, tandis qu'avec 0,6% un parti néerlandais est sûr d'avoir un député au parlement national. En RFA la barre est partout à 5%, mais avec 0,5% un parti reçoit l'équivalent de 15 francs par voix, le contraire de la France où il faut 5% pour obtenir le remboursement d'une «campagne officielle» qui n'existe nulle part ailleurs {en RFA les Grünen doivent se payer des films publicitaires pour être vus à la TV}. Aux Pays-Bas toujours, la barre pour les européennes est à 4%: du coup il y aura deux listes vertes, l'une qui se veut purement écologiste (De Groenen fondé à l'automne 1983), l'autre réunissant le PPR (naguère membre de la coordination de Bruxelles et que les Grünen considèrent comme un parti équivalent au leur), le PSP (Parti Socialiste Pacifiste) et le CPN (petit parti euro-communiste très lié à Solidarnosc et aux militants de la Charte de 77 en Tchécoslovaquie). Les responsabilités des uns et des autres ne sont pas non plus les mêmes. Alors que les Britanniques sont exclus des assemblées, les Belges (10% des voix) gèrent la commune de Liège avec les socialistes.: En Hesse, les Grünen après des tractations qui durent depuis l'été 1982, apportent un «soutien critique» au gouvernement du «Land», ce qui leur vaut de participer à la gestion de budgets sociaux valant sur des milliards, ainsi qu'à celle des prisons et de l'équivalent de nos CRS, pendant que d'autres militants Verts affrontent cette même police dans les manifestations,! Depuis mars, les Grünen sont indispensables à toute majorité municipale à Munich et Nuremberg. Et en Badewurttemberg (8% des voix contre 5,3% en 1980), les villes universitaires votent Verts à 10% et plus (Tübingen, centre réputé, est à 20%). En Rhénanie-Westphalie, à l'automne, les Verts risquent d'obtenir d'un seul coup 2000 (deux milles) conseillers municipaux. Et le parti (35 000 membres, 10 000 de plus en un an) augmente ses effectifs de 10% par mois. Au Luxembourg, pays qui a droit à six sièges au parlement européen, les Verts devraient réaliser 16% pour obtenir un siège; avec un pourcentage peut-être supérieur aux autres partis Verts, ils ne seront pas à Strasbourg. Ecolo et Agalev doivent atteindre autour des 8% pour avoir un élu chacun. Quant au «Miljöpartiet» suédois et à l'«Alternative Liste Oesterreich», dont les pays ne sont pas membres de la CEE, ils doivent se contenter d'honorables 2% lors d'élections législatives où ils ont manqué de peu leur entrée au parlement. D'autres pays frappent à la porte des Verts Européens: la Suisse (Alternative Verte), la Finlande (une coalition a fait élire deux députés au parlement), l'Espagne (où les Verts seront créés en juin), le Sud-Tyrol (italien) où le parlement autonome comprend un ex groupe de gauche qui s'estime «Vert», l'Italie où les Verts sont éparpillés entre le «partito radicale» et la «Lega per l'ambiente», la ligue pour l'environnement proche de l'ARCI, elle-même dans l'orbite du PCI. Pour l'instant, une alliance politico-financière a été mise sur pied. Outre des aides aux Français, sous forme de prêts et cautions, 0,70 F par voix sera attribué par la CEE à



toute liste obtenant 5% dans son pays, ou qui sera associée à deux autres listes de même tendance ayant obtenu chacune un minimum de 1% dans leur pays respectif. Pour les Français cela signifie une rentrée de 100 millions de centimes, quel que soit le résultat. L'existence du groupe Vert à Strasbourg ouvrirait au mouvement écologiste et pacifiste non aligné des perspectives insoupçonnées. Seule la présence des Grünen paraît acquise : un sondage leur attribue 11% à la mi-avril ; mais ne cherche-t-on pas ainsi à les démobiliser ? Dans tous les cas, les Verts européens devront élargir le cercle de leurs membres et ouvrir le débat sur des problèmes de fond, comme celui de la structure des entreprises, par exemple. A eux de savoir, en effet, s'ils souhaitent être uniquement le conservatoire des bonnes idées écologistes de base des années 70 ou le laboratoire des idées nouvelles des années 90.

Juin 1984..... Les Verts Européens, c'est huit formations politiques qui en sont membres : * Agalev (belge flamand) * Ecolo (belge francophone) * Les Verts (France) * Ecology Party (Grande-Bretagne) * The Green Alliance (Eire) * De Groenen (Pays-Bas) * Miljöpartiet (Suède) * Alternative Liste (Autriche). Lors du congrès de Liège, le 31 mars, Die Grünen (RFA) a repris le statut d'observateur par suite du désaccord avec ses partenaires sur le problème néerlandais. Pronostics pour les 14 et 17 juin : probables, 5 élus en RFA; possibles, 2 élus en Belgique, 4 en France, 1 aux Pays-Bas. Il faut 10 députés pour constituer un groupe parlementaire à Strasbourg.

Juin 1984..... Les grands axes du programme des Verts Européens : • Pour une paix européenne fondée sur l'amitié entre les peuples et les groupes ethniques, la non-violence et le non-alignement (mesures immédiates de désarmement à l'Est et à l'Ouest, incluant notamment des concessions unilatérales, une Europe sans armes nucléaires, bactériologiques ou chimiques, l'abandon des blocs militaires). • Pour une politique de l'environnement, une politique de l'équilibre écologique qui assure les bases de notre vie par delà les frontières nationales ou européennes (avec en particulier des mesures efficaces pour contrôler la pollution transfrontières, une politique européenne de l'énergie sans nucléaire, la dénonciation du traité Euratom). • Pour une politique économique et sociale qui ne gaspille ni ressources, ni capitaux et qui n'exclue personne, ni producteurs, ni travailleurs, ni utilisateurs de biens ou services (avec en particulier la démocratisation des grandes entreprises et de l'économie, la fin du pouvoir des multinationales, la création d'organisations syndicales et des consommateurs à la même échelle). • Pour une agriculture en harmonie avec la nature. • Pour une association honnête avec les peuples du Tiers-Monde et une aide à leurs efforts désespérés en vue d'obtenir une juste part des richesses et du potentiel de développement du monde (avec en particulier le rééchelonnement de leurs dettes). • L'alternative à l'Europe des bureaucrates, des grands patrons, des militaires, des diplomates et des ministres nationaux est l'Europe démocratique des régions et de la paix. • La CEE doit s'ouvrir à l'Espagne, au Portugal et à d'autres pays du continent qui le souhaiteraient.

Juin 1984..... De l'air ! Jeudi 5 avril 1984, la liste Entente Radicale Ecologiste Européenne conduite par Brice Lalonde. Olivier Stirn et Francois Doubin a été présentée à la presse. Brice Lalonde, chef de file des écologistes aux dernières présidentielle, a expliqué à cette occasion, les objectifs de cette liste : «Nous avons été longtemps les seuls à critiquer le clivage droite-gauche. Aujourd'hui, avec les écologistes, d'autres personnes sont prêtes à mettre en cause cette division artificielle ». Fidèle à la position développée dans le texte d'orientation présenté à l'AG des Verts à Clichy, il a rappelé que les écologistes devaient, pour éviter la radicalisation artificielle de la vie politique française, s'engager avec d'autres acteurs capables de recomposer le mouvement social, proches de la deuxième gauche et des libéraux centristes. Quatre thèmes sont prioritaires dans cette campagne européenne : 1) L'Europe et le monde : L'Europe doit devenir un acteur mondial à part entière dans la réduction de l'écart qui existe entre nous et le développement du Tiers-monde. Renforcer les Etats Unis d'Europe, et pas seulement sous son aspect juridique, c'est possible : Il est des domaines comme celui de l'environnement où le marché commun n'est pas en crise. 2) L'alliance des libéraux libertaires : Les politiques les plus riches ne sont pas celles qui «font» pour nous, mais celles qui nous laissent faire. Les hommes politiques les plus crédibles sont ceux qui laissent la société civile agir. 3) Etat minimum : La distinction se fera entre ceux qui sont nationalistes et les autres. 4) Nouvelle croissance, nouvelle époque de développement économique : La transition entre la période de croissance et celle que nous allons vivre est difficile. Elle réclame la présence et l'alliance d'hommes politiques courageux, d'hommes politiques exempts de démagogie, «la politique n'a pas forcément la lèpre ». Des hommes qui, même s'ils sont idéologiquement d'origine différente, ont une approche identique du concret. Nous allons vers un nouveau type de croissance, Cela va de pair avec une redistribution des ressources et une diminution de certaines dépenses, cela va de pair avec un nouveau civisme qui pose différemment le rapport entre les pouvoirs publics régionaux et nationaux, entre les élus et les associations. Les radicaux ont une longue tradition de combat anti-idéologique. Les acteurs de cette liste comptent trouver un certain nombre de dossiers sur lesquels non seulement ils seront en accord, mais sur lesquels ils se battront et gagneront. Une nouvelle voie s'ouvre, avec l'espoir de faire passer dans la vie politique le message écologiste, Pour le MRG, c'est la distance d'avec les socialistes, pour Lalonde celle d'avec les Verts, et pour Stirn. la rupture avec l'opposition. Le comité de soutien de cette liste, soutenu et mené par Jean-Francois Kahn, sera l'expression du rassemblement des tendances les plus diverses, soucieuses de l'affirmation d'une politique proche de la réalité et d'un langage vrai. Parmi les écologistes engagés sur cette liste (premiers noms): Josette Benard, Cédric Philibert, Marc Lassus, Catherine Courtet. Gérard Dupouy, Jean Baud, Bruno Civel. Un colloque international sur la Faim dans le Monde, à l'initiative du Parti Radical italien et de Marco Panella. s'est déroulé à Rome du 18 au 21 avril. Les candidats ont commencé à rayonner la France: le 14 avril à Montpellier, Perpignan; les 4, 5, 6 mai dans le nord de la Vallée du Rhône; le 15 mai en Bourgogne ; le 28 mai dans la région Centre; le 30 mai dans le Nord; mais aussi la Belgique, à Bruxelles les 21 et 22 mai. , LES ECOLOGISTES DE LA LISTE Entente Radicale Ecologiste : BRICE LALONDE: animateur d'association écologiste, ex candidat écologiste aux élections présidentielles de 1981,



JOSETTE BENARD : responsable d'associations de protection de la nature, membre du bureau européen de l'environnement. PHILIPPE DESBROSSES : responsable national d'organisations professionnelles agricoles, président de SOS-Environnement. PIERRE LEBAILLIF : président du Comité d'action solaire. CEDRIC PHILIBERT : journaliste scientifique. MARC LASSUS: technicien sécurité sociale. NICOLAS DESPILAT : fondateur du mouvement du papier recyclé. JEAN BAUD : conseiller municipal à Chambéry. GERARD DUPOUY : enseignant conseiller en informatique. DANIEL GRANDELEMENT : journaliste. YVES-BRUNO CIVEL : rédacteur en chef de la revue Action solaire. ROBERT FIDENTY : syndicaliste enseignant. FRANÇOIS GERAK : responsable d'association. LAURENCE BARDIN maître-assistant d'université. ALAIN DARDENNE : avocat défenseur des riverains de l'aéroport d'Orly. JEAN-PIERRE COULOUMA : médecin, conseiller municipal à Béziers. JEAN-FRANÇOIS ANQUETIL: avocat. GERARD BOTELLA : conseiller municipal à Thionville. PATRICK PIGENET agriculteur, responsable d'organisations agriculture bio à Gueuroc. BERNARD CHARETTE. LAURENT SAMUEL: journaliste, responsable d'association.

Juin 1984..... ERE EUROPEENNE, Entente Radicale Ecologiste pour les Etats-Unis d'Europe, Doubin, Lalonde, Stirn. Le 14 février 1984, le Parlement Européen adoptait un projet d'Union Européenne, qui prévoit notamment de doter l'Europe d'un véritable gouvernement... Olivier STIRN : Certains élus de l'opposition ont voté pour, les autres ne sont pas venus. Comment peut-on parler d'une opposition unie ? François DOUBIN : Dans la majorité, ce n'est pas mieux. Les uns étaient contre, les autres se sont abstenus. Comment osent-ils se prétendre Européens ? Olivier STIRN : Ça prouve que quand il s'agit d'Europe la coupure entre droite et gauche ne signifie rien. La seule chose qui compte c'est de savoir si on est pour ou contre l'Europe ! Brice LALONDE : Moi, si j'avais été là, j'aurais voté des deux mains ! Pour les écologistes, l'Europe est une évidence. La pollution n'a pas de frontières ! STIRN : C'est aussi une évidence culturelle et politique : le berceau de la démocratie parlementaire et des Droits de l'Homme. DOUBIN : Et une nécessité économique ! L'Europe est la plus fantastique concentration de ressources intellectuelles et financières de la planète ! Au lieu de placer son argent ailleurs, elle pourrait financer ses propres idées. LALONDE : Seule une Europe plus unie peut réellement contribuer au développement économique mondial, au Nord comme au Sud... François DOUBIN: ...s'imposer comme facteur d'équilibre entre les superpuissance... STIRN : ...et calmer leur rivalité militaire. Une Europe plus unie assurera sa propre défense, et cela coûtera moins cher à chacun. DOUBIN : La France doit d'urgence ratifier le projet d'Union Européenne. STIRN : Les décisions au sein de la Communauté doivent être prises à la majorité des États, sans droit de veto. Sinon, on ne s'en sort pas ! LALONDE : Un passeport paraphé, une monnaie unique, la télévision des autres dans chaque pays... Et dès que possible, un Président élu au suffrage universel : le Président des États-Unis d'Europe ! DOUBIN : Une part accrue des ressources des États doit être transférée à l'Europe. Sans budget, pas de pouvoir ! Mais il faudra des régions fortes pour équilibrer. STIRN : Et de nouveaux droits pour les citoyens. Par exemple, le référendum d'initiative populaire, "à la suisse". LALONDE : Et comment ! En fait, la démocratie est une des clés du succès économique. DOUBIN : Oui, les États-Unis d'Europe seraient plus forts face à la crise et au chômage. On ne peut pas accepter treize millions de chômeurs dans la Communauté. Un énorme effort de formation nous aidera à changer de métiers plusieurs fois au cours de notre vie s'il le faut. LALONDE : Je crois aussi au développement du travail à temps choisi. Pour les hommes autant que pour les femmes. Car il faut le dire : on ne retrouvera pas une croissance comme celle des années soixante. Mais, avec un peu plus de justice et d'imagination, on pourrait en profiter; la qualité de la vie est aussi importante que le niveau de vie. Et le temps libre, ça permet mille activités pour créer l'économie de demain. STIRN : A condition de savoir s'organiser et de garder les pieds sur terre : ne laissons pas croire qu'on pourra gagner plus en travaillant moins. Ni qu'il existe une solution miracle contre le chômage : ça se saurait ! J'approuve ce que vous dites, mais j'ajouterais qu'il faut libérer l'initiative, simplifier les règlements, laisser les créateurs s'exprimer. DOUBIN : En effet, l'État écrase aujourd'hui la vie économique. L'initiative privée, je suis pour ! Et tous les Radicaux de Gauche avec moi. Mais l'économie sociale aussi est riche d'emplois. Qu'en pensent les écologistes ? LALONDE : A l'élection présidentielle de 1981, l'un des points de notre programme était "l'État minimum"! Nous n'avons pas changé d'avis. STIRN Moins d'Etat, plus de Région et plus d'Europe : ça se tient. DOUBIN : Décidément, nous sommes d'accord sur l'essentiel. Et d'abord l'Europe. Voilà pourquoi nous ferons une liste commune aux élections européennes. D'ailleurs, l'Europe devra se construire comme s'est constituée notre liste: avec des gens différents les uns de autres, mais d'accord pour travailler ensemble. STIRN: Au fond c'est vrai aussi pour la France. Je ne supporte pas la critique systématique de l'opposition à l'égard de tout ce que fait le gouvernement. C'est injuste ! DOUBIN Oh, pas toujours ! Depuis trois ans, et surtout au début, il y a eu beaucoup de sectarisme, et d'inexpérience. LALONDE : Un courant de la majorité, un courant de l'opposition, les plus constructifs et ouverts des écologistes, d'autres encore, hommes et femmes concernés par l'Europe... Ensemble pour la première fois. Quel événement ! Ça va décoiffer les partis ! DOUBIN : De l'air ! Voilà ce dont nous avons besoin. Les Français étouffent... STIRN : Tant de Français pensent comme nous. Avec notre liste, ils pourront l'exprimer. Et avec le scrutin proportionnel, ils sont assurés d'être représentés au Parlement Européen. Il est temps de donner un second souffle à l'Europe ! LALONDE : Un ballon d'oxygène pour la France ! DE L'AIR ! ENTREZ DANS L'ÈRE EUROPÉENNE. CONSTRUISEZ AVEC NOUS LES ETATS-UNIS D'EUROPE. VOTEZ POUR LA LISTE ERE EUROPEENNE !

Juin 1984..... Les Verts pour les Européennes : Et si nous aussi, nous parlions de liberté... Les écologistes présentent une liste aux prochaines élections Européennes de juin 84. Pour les jeunes mouvements, le droit de péage à une telle campagne nécessite, au minimum, 7 millions de francs. Que 35 000 personnes donnent chacune 200 francs, la voie sera libre. Pour les régions unies d'Europe, dénucléarisées et maîtresses de leur Défense, solidaires du Tiers-Monde, championnes de la



dépollution et créatrices d'emplois par le partage du travail : les Verts ont besoin de vous. Notre, votre, avenir en dépend. Même les Verts, peuvent manquer d'air ! * Pour une Europe de la vie : De cette contrée, la plus polluée du monde, nous voulons faire la championne de la dépollution. Mesures d'urgence : • contre les pluies acides qui agissent sur la santé, détruisent lacs et forêts : suppression du plomb dans l'essence, dispositifs anti-pollution. • arrêt des rejets toxiques dans l'eau. • promotion des énergies douces pour l'arrêt des centrales atomiques. • contre le bruit : priorité aux transports en commun, isolation phonique des immeubles. • protection des espèces vivantes, des sols et des paysages. • prévention des causes de maladies (conditions de vie et nourriture saines). Seule une économie maîtrisée, pleinement au service de l'être humain, tenant compte de la solidarité des milieux vivants, garantira la vie des populations futures. * Pour une autre défense européenne : • Non aux armes de destruction massive (atomiques, bactériologiques, chimiques) • Oui à la défense civile dissuasive • Travaillons à la non violence • Ouvrons le débat entre citoyens. La politique actuelle, qui tient les populations en otage, est moralement condamnable. Elle est, de plus, inefficace. L'Europe doit contribuer à l'arrêt de la course aux armements, assurer sa propre défense en toute indépendance, oeuvrer pour la paix, • par le refus de se constituer en troisième bloc atomique, • par l'élaboration d'une défense populaire prenant en compte les possibilités de la défense non violente, • par l'établissement de nouveaux rapports internationaux, particulièrement avec le Tiers-Monde, où se joue actuellement le conflit Est-Ouest, • par la défense des libertés et des droits de l'homme partout dans le monde. * Pour une Europe de la solidarité : Une économie responsable, par une concertation active entre producteurs et consommateurs, qui à terme seront les décideurs. Une économie solidaire, par le partage du temps de travail et des revenus, l'aide à la création d'activités alternatives, le rééquilibrage des rapports entre les régions, l'arrêt de la main-mise de l'Europe sur les matières premières, les marchés et les modes de développement du Tiers Monde, le partenariat avec le Tiers Monde, notamment dans le domaine de l'environnement, où l'interdépendance mondiale est évidente. Une économie de justice sociale, basée sur le respect des identités, des races, des sexes, des exclus (chômeurs, quart monde). Une économie économe, qui tienne compte des limites des ressources naturelles, lutte contre les gaspillages (produits recyclables, récupération des déchets, énergies renouvelables, économies d'énergie). * Pour les Régions unies d'Europe : Aujourd'hui, les Etats d'Europe sont trop petits pour jouer un rôle à l'échelle mondiale, et trop grands pour créer une dynamique par la participation des citoyens. Face aux deux super-puissances, USA et URSS, il est urgent de construire un nouveau pôle d'influence, indépendant, maître de son destin, véhiculant ses propres valeurs, doté d'institutions permettant les décisions au niveau approprié. Les VERTS proposent la constitution de LA CONFEDERATION DES REGIONS D'EUROPE, qui doterait le Parlement Européen, (dont une partie serait formée de représentants élus par les régions) de pouvoirs de décision. Le REGIONALISME, par sa dimension humaine et son enracinement, restaure les libertés civiques et les responsabilités concrètes des citoyens. Dans une période de crise, il peut jouer un rôle de REVITALISATION. Parallèlement, Les VERTS demandent L'INSTAURATION DU REFERENDUM D'INITIATIVE POPULAIRE, qui permet la participation directe des citoyens à la vie politique.

Juin 1984..... Les Verts, un projet pour l'Europe. Le 17 juin, l'Europe procédera au renouvellement de son Parlement. La montée du chômage, la progression de la faim dans le monde, la dégradation continue de notre environnement, et l'accroissement des tensions économiques et militaires sont là pour témoigner des impasses où nous enferme le développement "productiviste" imposé en France et en Europe par les gouvernements de droite, de gauche et du centre. Afin d'inverser ce processus dramatique, les ECOLOGISTES vous proposent d'agir concrètement pour : * Les SOLIDARITES : A court terme, seules les réductions successives et négociées de la durée

hebdomadaire légale du travail pour atteindre les 30 heures en 1990 (payées 39 heures pour les salaires) permettront de résorber le chômage et de vivre mieux. Pour sortir de la crise, ce n'est pas satisfaisant. Il faut un développement économique différent, qui évite les gaspillages en développant le recyclage et les énergies renouvelables, et qui accroît la qualité et la durée de vie des produits. Il faut une nouvelle politique d'échange avec le Tiers-Monde qui réponde aux besoins réels de ses peuples. Il faut une nouvelle logique économique qui privilégie la solidarité sur la compétition, source d'exclusion de notre société (chômeurs, quart-monde, immigrés, handicapés, vieux...). La mise en place d'une politique agricole nouvelle, basée sur le système des "quantums" et privilégiant la qualité et les productions locales (agriculture biologique) permettrait de sortir l'agriculture des impasses actuelles. * La QUALITÉ DE LA VIE : A court terme, il est urgent d'harmoniser et de renforcer les réglementations de protection de la nature et de lutte anti-pollution au sein de l'Europe. La pollution n'a pas de frontières. A terme, s'attaquer aux causes économiques, politiques et sociales d'une "mal de vivre" (concentration de population, cadences, chômage, pollutions,...) passe par un changement de nos modes de vie, de production et de consommation pour aller vers une société plus conviviale où les individus maîtrisent mieux leur vie et leur environnement. * L'INDEPENDANCE SANS NUCLEAIRE : Outre l'immoralité (les populations civiles sont prises en otage !) et le gâchis financier, il est urgent d'admettre l'inefficacité des



défenses nucléaires françaises, anglaises, et de tout projet européen de même type, face aux forces nucléaires colossales accumulées par les USA et l'URSS. Ces forces de frappe, ainsi que les missiles américains et soviétiques stationnés en Europe, ont perdu leur caractère "purement de dissuasion" et constituent aujourd'hui une menace permanente énorme pour les Européens, car elles sont devenues des cibles à détruire (même "préventivement") en cas de tension entre les deux blocs. Il est inacceptable d'être à la merci des décisions de guerres ou de paix d'un Reagan ou d'un Tchernenko. L'Europe doit assurer elle-même sa sécurité, en toute indépendance, en misant sur ses populations et la "défragilisation" de ses structures vitales. Par cette voie du non-alignement face aux deux blocs, l'Europe doit soutenir tous les peuples du monde qui luttent pour leur auto-détermination, la justice et les libertés. Les Verts participent donc au Comité pour le Désarmement Nucléaire en Europe (CODENE) et demandent l'ouverture d'un débat national public sur la mise en place de formes populaires de défense, dont la non-violence active. * L'EUROPE DES RÉGIONS ET CITOYENS : Les responsabilités et les décisions doivent être prises au niveau où les problèmes se posent, le plus près possible des citoyens. La vie politique doit être "assainie". Pour cela, il faut rendre les régions politiquement adultes et construire la Confédération des régions d'Europe en dotant le Parlement européen de pouvoir de décision.

13 juin 1984..... Le Canard Enchaîné : * 22%, c'est le score que prévoient de réaliser aux européennes les socialistes (c'est du moins le pronostic des plus optimistes parmi leurs dirigeants). Tonton va, lui, jusqu'à 23%, alors que Defferre, c'est à noter, se contente de prévoir entre 19 et 20%. Cependant, et compte tenu, précisément, de cette perspective, Jospin, Poperen et autres Debarge n'ont pas compris «l'acharnement» (l'expression est d'un proche de Jospin) avec lequel on s'est appliqué, du côté de l'Élysée, à cornaquer la liste ERE de Stirn, Lalonde et Doubin. Michel Charasse, conseiller auprès de Mitterrand, et Jean-Claude Colliard, son directeur de cabinet, ont, à cet égard, déployé beaucoup de zèle. C'est ainsi, par exemple, que les deux sénateurs apparentés socialistes Baumet (Gard) et Plantegenest (Saint-Pierre et Miquelon) ont été... encouragés à adhérer au nouveau groupe sénatorial Rassemblement démocratique qui, précisément, patronne la liste ERE et lui donne droit de parole à la télé. Au PS, on estime que si la liste ERE arrive aux 5%, elle fauchera environ deux points à la liste Jospin. Qui n'a déjà pas besoin de cette concurrence pour souffrir... * Arithmétique : L'Élysée prépare, pour le soir des élections européennes, une grande opération communication. L'astuce consisterait d'abord à additionner le score réalisé par les listes patronnées respectivement par les groupes parlementaires, mais dans les conditions suivantes : d'un côté, la liste unique UDF-RPR de Simone Veil et, de l'autre, la somme PCF+PS+ERE (l'ERE représentant le groupe "de gauche" intitulé Rassemblement démocratique ; on opposerait ainsi au score Veil un score global qui s'en rapprocherait le plus possible. Ensuite, on ferait remarquer qu'en 1979 les listes Veil + Chirac + Malaud avaient totalisé 45% des voix : or, aujourd'hui, Malaud figure sur la liste Veil et même un total éventuel de 45% - ce serait l'argument - ne constituerait pas un progrès pour la droite. Enfin, il y a Le Pen, l'UDF et le RPR, dira-t-on, ont besoin de Le Pen, alors, de deux choses l'une : ou bien UDF et RPR s'allient avec lui et, dans ce cas, révèlent leur vrai visage, ou bien ils récusent une telle alliance et, alors, restent une minorité. C'est vraiment beau, la science. * Tempête : Il a suffi que Mitterrand, du haut de son rocher de Solutré, prononce une phrase ambiguë sur la "longévité du Premier ministre ("cinq ans, ce serait un bon chiffre" mais, "au bout de trois ans, on s'use") pour qu'immédiatement un vent de force 10 se lève sous les crânes des ministres et des grosses têtes voisines. D'abord chez Gros Quinquin: s'il n'a rien dit personnellement, il a fait donner ses troupes. Avec un bel ensemble les gens de Matignon affirment qu'il y aura bel et bien un remaniement en juillet mais que c'est «Pierre Mauroy IV» qui le dirigera. Selon les mêmes, deux problèmes se poseront alors à Mauroy IV : Un, convaincre Fiterman, qui veut toujours partir, de rester au gouvernement. Mauroy pense en effet que Fiterman a une influence prépondérante sur le comportement unitaire du PCF. Deuxième problème: procéder, si la liste ERE réalise un bon score aux européennes, à un élargissement de la majorité vers le centre gauche. Donner à Stirn un strapontin, voilà qui est exaltant. * Les «petites listes» (dont celle de Le Pen) se partageraient au total plus de 20% des voix selon les derniers sondages. Il y en a pour tous les genres. A l'extrême gauche, des «fiszbinien» (pro-gouvernementaux) alliés au PSU et des «arlettistes» (anti-gouvernementaux) pour concurrencer la gauche classique. Plus loin, les «Verts» n'ont pas l'air très verdoyants cette année. Ils ont perdu, il est vrai, Lalonde passé au centre sur la liste LSD qui promet des paradis pas du tout artificiels. Il paraît que Tonton fonde de doux espoirs sur cette liste pour ses recentrages futurs. Elle prétend apporter «de l'air» : ce ne sera peut-être que du vent. En face, toutes les variétés de poujadisme sont représentées : celui d'extrême droite avec Le Pen, le poujadisme bon chic bon genre avec la liste Waterwoman et le poujadisme tout court avec Poujade en personne. On est gâtés.

CH6 - Résultats encore décevant

17 juin 1984..... Elections européennes: Défaite de la gauche. Elle totalise 39,1% des voix, tandis que la droite est à 57,5%. Avec 677 754 voix pour eux soit 3,36%, Les Verts devançant la liste ERE (667 152 voix, 3,31%) de Stirn, Lalonde et Doubin. Mais ils ont moins de 5% et pas d'élus. Ils arrivent encore les cinquièmes derrière le Front National, la droite, le PS et le PCF. Le score est inférieur par rapport aux élections européennes précédentes. Les Verts Européens obtiennent quand même 11 sièges dont sept pour la RFA. Avec près de 10% des voix, le belge « Ecolo » obtient un député européen et le belge flamand « Agalev » pareil.

ELECTIONS EUROPEENNES	UN SEUL TOUR	Date : 17 JUIIN 1984	
-----------------------	--------------	----------------------	--



partie	INSCRITS	36880688				
	VOTANTS	20918772	56,72%			
	ABSTENTIONS	15961916	43,28%			
	BLANCS/NULS	737838				
	SUFF EXPRIMES	20180934	54,72%			
partie politique	nom ou liste	voix	% des exprimés	% des inscrits	rang	Siège(s)
UDF/RPR	VEIL	8683596	43,03%	23,55%	1	41
PARTI SOCIALISTE	JOSPIN	4188875	20,76%	11,36%	2	20
PCF	MARCHAIS	2261312	11,21%	6,13%	3	10
FN	LE PEN	2210334	10,95%	5,99%	4	10
LES VERTS	ANGER	680080	3,37%	1,84%	5	0
ERE	STIRN-LALONDE	670474	3,32%	1,82%	6	0
LO	LAGUILLER	417702	2,07%	1,13%	7	
REUSSIR	GOMEZ	382404	1,89%	1,04%	8	
PCI	GAUQUELIN	182320	0,90%	0,49%	9	
PSU	DEPAQUIT	146238	0,72%	0,40%	10	
UTILE	NICOUD	138220	0,68%	0,37%	11	
I84	TOUATI	123642	0,61%	0,34%	12	
EUE	CARTAN	78234	0,39%	0,21%	13	
POE	CHEMINADE	17503	0,09%	0,05%	14	

19 juin 1984..... Les élus Verts européens - Belgique : * AGALEV (Anders Gaan Leven) 1 élu (vivre autrement); * ECOLO-V: Ecologistes 1 élu ; * France : les Verts, Europe Ecologie, pas d'élu; * Irlande : Green Alliance (Alliance Verte) pas d'élu; * Luxembourg : Dei Grëng - Alternativ (les Verts Alternatifs), pas d'élu; * Pays-Bas : Groen Progressief Akkoord, GPA, Accord Vert Progressiste, cartel électoral entre les communistes (CPN), les Verts (GPN), les Radicaux (PPR) et les socialistes pacifistes (PSP) 2 élus. * République Fédérale Allemande : Die Grünen (les Verts) 7 élus; * Royaume-Uni : EcoJogy party (Parti écologiste), pas d'élu.

20 juin 1984..... Le Canard Enchaîné : * Apprenti-sorcier : En réponse à ces critiques de l'Élysée, on ricane parfois douloureusement, au PS, en faisant remarquer à peu près ceci : «Mitterrand a voulu sa liste ERE, il l'a eue. Résultat : un score plus que médiocre et deux points en moins pour le PS. Sans cette liste, le PS aurait fait aussi bien qu'en 1979 et l'échec de la gauche n'aurait pas été aussi grave. » Encore heureux, somme toute, que le trio Stirn-Doubin-Lalonde ait ramassé une gamelle. * Exit Pierrot ? «Avec qui gagner, en 1986 ? Ni avec les 11% du PCF ni avec les 3,3% de Lalonde-Stirn-Doubin. » C'est le problème que Jean Poperen et Marcel Debarge, deux des principaux dirigeants du PS, exposaient en douce devant les journalistes, dimanche soir. Sans trouver évidemment la bonne réponse. En tout cas, il y a unanimité sur un point : Mauroy doit partir et le gouvernement en profiter pour changer de méthodes : «Le gouvernement, a dit Debarge, doit faire preuve d'autorité, pas d'autoritarisme, et cesser de donner sans cesse l'impression de flotter. » Le fait est que ça sent le bouchon. * Heureux : Le score (3,29%) réalisé par la liste Stirn-Lalonde-Doubin a fait dire à Jean-Michel Baylet, président du MRG : «En deux mois de campagne, nous avons gagné 1%. Il faut continuer sur cette ligne. En deux ans, nous gagnerons bien encore deux points et nous passerons la barre des 5% en 1986.» Ce n'est encore rien : attendez donc de voir comme ce sera chouette en l'an 2000 ! * Gauche : Les socialistes, tout juste au-dessus de la barre des 20%, ne retrouvent même pas leurs voix de 1979... Mais où sont les pêches miraculeuses de juin 81 ? La déroute communiste laisse le PS dangereusement dégarni sur sa gauche sans qu'il se trouve consolidé sur sa droite. Car l'illusion centriste, à laquelle Mitterrand semblait croire, s'est évanouie, soit que le centre, laminé par un quart de siècle de bipolarisation intensive, n'existe vraiment plus, soit que les trois de la liste LSD aient été de trop petits magiciens pour le ressusciter. #PEE

2 juillet 1984..... Après l'élection européenne : Des raisons d'espérer pour les Verts. Naturellement, ce n'était pas la joie chez les Verts (français) au soir du 17 juin. Pas de désespoir non plus. Le mouvement est maintenant lancé. Trois mois après la fusion, le nombre d'adhérents a doublé. Des centaines de manifestants se sont manifestés sous diverses formes. Le mot "Les Verts" a été répandu dans tous les foyers grâce aux 82 millions de bulletins de vote, aux 37 millions de professions de foi et



aux 300 000 affiches officielles sur les panneaux. A peine connu l'échec de la liste ERE, les médias ont admis (enfin !) que les vrais écologistes étaient bien les Verts. Mais peut-on comparer les 4,4% d'Europe-Ecologie en 1979 avec les 3,4% des Verts en 1984 ? De cartel des "NON", de front du refus de la pollution et du nucléaire qu'elle a été pendant dix ans (il fallait bien commencer par là), l'écologie en France est devenue (avec beaucoup de retard sur la Belgique, la RFA, le Luxembourg...) enfin une force de proposition avec l'amorce d'un projet de société. De l'environnementalisme des "écologistes", on est passé en quelques mois aux "Verts": le désarmement, les problèmes économiques, la solidarité avec les immigrés par exemple, sont passés à la "une". Beaucoup d'écologistes peu politisés ont pu être surpris voire choqués. Les Verts français (qui ont fusionné beaucoup trop tard, fin janvier, trois mois et demi avant les élections européennes) n'ont pas eu le temps d'expliquer cette métamorphose qui les a mis au diapason européen. Effectuer en quelques semaines ce que les autres pays avaient mis des années à faire, s'est révélé impossible. Dans l'avenir, il faut donc que les Verts s'implantent partout, expliquent leur programme (qui n'est sûrement pas si mauvais que cela puisqu'il est le même dans tous les pays !). Il leur faut notamment gagner à leur cause des milliers et des milliers de déçus du 10 mai 1981, dont beaucoup sont allés à la pêche le 17 juin : pour eux les Verts ne sont pas encore crédibles. Il faut aux Verts ne pas considérer comme d'affreux réactionnaires, totalement irrécupérables, ceux et celles qui ont voté pour ERE et même pour Veil : il y a des naïfs, mais aussi des gens mal informés (tout le monde n'a pas la chance d'être abonné à Silence !). Mais il faut avant tout que les Verts contribuent au développement du mouvement écologiste tout court, sans souci électoral direct et immédiat, en particulier des activités alternatives. En RFA, les Verts sont crédibles parce qu'ils apparaissent porteurs d'idées réellement nouvelles : à l'intérieur de leur parti (non-violence dans les statuts, rotation des responsables à tous les échelons afin d'empêcher la constitution d'un appareil et d'éliminer les carriéristes, démocratie de base), à l'extérieur en se montrant sur le terrain présents dans les luttes, y compris sur le plan social (c'est évidemment le point faible des français), en favorisant les activités économiques alternatives. Enfin, les Verts français ne sont plus seuls. Ils pourront bénéficier de l'appui politique (et peut-être matériel) du groupe Vert au parlement européen... A condition de savoir mériter cette aide ! (Michel Delore)

2 juillet 1984..... Liste ERE: Un bide historique. Des pages entières de "pub" dans les quotidiens nationaux (payés par qui ?), des articles élogieux dans la presse, 30 minutes à la télévision (contre 3 mn aux Verts), de longues interviews des membres du trio LSD, des affiches publicitaires géantes, un véritable lancement à l' américaine lancée par un publicitaire par ailleurs collaborateur de l' Élysée (selon le Canard Enchaîné et Minute) et en fin de compte 3,2% des voix, moins que les Verts, le bide de la liste ERE (la liste de Lalonde-Doubin-Stirn) restera dans les annales. Dès l'annonce de la première fourchette, dimanche soir, une journaliste de la radio a mis le pied dans le plat : "Au fond, Mr Doubin, Brice Lalonde ne vous a rien amené !" Citons également cette réflexion d' Emile Vasquez, candidat UDF sur la liste ERE à un membre des Verts : "Votre Lalonde, vous auriez pu le garder, ce n'est que du vent !" Authentique !... Rappelons que Lalonde n'a jamais été aux Verts. On ne veut vraiment pas le garder.

2 juillet 1984..... Un écolo pas content met "Lalonde au bûcher !" : Lalonde est un traître. Lalonde n'est qu'un politicien. Lalonde s'est vendu à la droite et aux tièdes radicaux de gauche. Lalonde mange les petits enfants. L'ERE c'est du vent (ha ha ! ha!). Je tiens à remercier Brice Lalonde pour son opportunisme. Il a su retourner sa veste, gérer sa carrière politique, soigner son image de marque (cocher la formule adéquate) de manière à placer l'écologie, pas la "vraie" certes, dans un courant qui promet : le décloisonnement politique, appelé également modernisme réaliste ou plus médiatiquement "Effet Montand". Lalonde est un pourri, mais il représente pour l'écologie le moyen de sortir du ghetto électoral français où elle végète depuis des années. Il faut bien avouer que la liste des Verts n' assure pas du tout (cf. le meeting de Lyon), les idées en acier trempé (partage du travail et des revenus, solidarité avec le tiers-monde, désarmement unilatéral), il n'y a que Marchais ou Le Pen qui peuvent les transformer, pas une alchimie qui me dépasse, en bulletins de vote. Je sais que je vous écrit un peu tardivement pour parler des élections (14 juin), mais j'aimerais que vous passiez cette lettre dans le prochain numéro de Silence, même après les résultats, ne serai-ce que pour voir mon nom dans un journal. Et puis, si vous ne la publiez pas, je mets le feu au local de Courant Alternatif (Yak! Yak !). Traîtreusement vôtre, (la DEV ne mettra pas son nom car le temps a passé, mais ce sentiment anti-Lalonde est resté majoritaire).

2 juillet 1984..... De l'argent pour les alternatives : Les Verts Allemands et Belges qui avaient prêtés de l'argent aux Français seront remboursés grâce à un remboursement partiel des Français. En effet, une loi européenne prévoit que si une coalition fait plus de 1% sur 3 pays, il y a un remboursement forfaitaire qui pour les Verts Français devrait leur permettre de récupérer les sommes prêtés par les autres pays. Les Verts Allemands vont de plus toucher la bagatelle de 18 millions de Marks (le mark vaut plus de 3 F) comme remboursement de campagne. Une bonne partie de cet argent va être placé dans les banques régionales alternatives. Les Verts Allemands ont exclus de donner de l'argent aux Verts français mais sont prêts à aider les campagnes sur le terrain et les réalisations alternatives. Ainsi Silence, votre journal préféré vient de toucher un abonnement de soutien de... 3000 F.

7 juillet 1984..... Petites phrases en l'ERE : Eric Hintermann, président de l'amicale social-démocrate, membre du PS, déclare dans le journal Le Monde : "(...) Quand aux écologistes, ils avaient une liste écologiste : elle a fait mieux que la liste ERE sans avoir reçu d'aide officielle, ni de possibilité d'apparaître dans les médias... Le centre-gauche n'a aucune chance d'attirer les électeurs, il est caractérisé essentiellement par l'opportunisme de quelque politiques en mal de poste"...

8 septembre 1984..... Bulletin de liaison des Verts : Réunion du Collège exécutif (CE) - * Finances : Jean-Louis Vidal, trésorier des "européennes", expose la situation; il reste à régler 387 000 francs. Un nouveau (et ultime) délai a été obtenu de l'imprimeur pour le 20 décembre, diverses régions font un effort, certaines se réveillent, mais la majorité des adhérent(e)s



n'a pas envoyé les 400 F réclamés début juillet. Des pourparlers sont en cours avec les allemands afin d'annuler nos dettes envers eux, et les belges afin d'obtenir un peu de liquidités : le remboursement de la CEE, grâce à l'appareillement entre formations politiques vertes, couvre heureusement la plus grande partie de la caution qu'ils avaient engagée. Le CE estime qu'il est indispensable que Les Verts s'assurent dans l'avenir le maximum d'autonomie, voire une autonomie totale. Une commission des finances se mettra en place à l'automne. Des projets de budget pour 1985 avec barème de cotisation, sont présentés par J.Georgeval et J.L.Vidal. Le CE prend acte des contributions personnelles de R. Cantegrel, YL. Doullis et G. Levy . Le compte des Verts étant vide, J. Georgeval n'a pu régler à temps le téléphone national qui a été coupé le 3/9. Il sera demandé une contribution exceptionnelle aux membres du CNIR des 15-16/9 (...) * Rencontre avec "Temps Nouveaux" : Dès le lendemain des "européennes", Temps Nouveaux (TN) a pris contact avec Les Verts pour une éventuelle adhésion collective. Denis Clair, délégué de TN (et membre des Verts), informe le CE de la nature de ce Groupe. Fondé il y a dix ans, il a compté des membres comme J. Rostand. Durant trois ans il a publié un bulletin d'informations écologiques et antinucléaires. C'est un centre de réflexion où on suit attentivement notre évolution. On y a condamné la tentative de ERE et appelé à voter pour Les Verts. Odette Thibaud, Jacques Fontanel (expert des Nations Unies en matière de désarmement), Théodore Monod (membre de notre comité de soutien aux "européennes"), Henri Laborit (qui soutint la liste Jospin) figurent parmi les membres actifs. TN regroupe 2 à 300 "fidèles", essentiellement dans la région parisienne. En mai 81, il a soutenu Mitterrand. puis a progressivement dénoncé ses déviations. Les adhérent(e)s de Temps Nouveaux sont invité(e)s à adhérer aux Verts. La collaboration de groupe à groupe pourrait se faire surtout au plan des problèmes culturels.

- 24 septembre 1984..... Courrier d'un écolo : Région et régionalistes - "Les régions Unies d'Europe, dépasser l'égoïsme des Etats. Promouvoir des régions plus autonomes". "Etre autonomistes en 1983, c'est donner aux personnes les moyens d'organiser leur vie et non plus les laisser subir les décisions prises par des gens qui habitent à 1000 km d'ici (...) c'est le souci de l'efficacité économique et de la justice sociale qui nous guide". On pourrait croire que ces deux textes ont été écrit par les mêmes personnes mais il n'en est rien. Le premier est une partie de l'affiche des Verts pour la campagne européenne alors que la deuxième a été rédigé par les autonomistes corses. On pourrait après tout se réjouir que 2 mouvements qui ont des origines différentes arrivent à une convergence dans certains domaines. Pourtant, il semble que ces deux tendances politiques (écologistes et autonomistes) ne soient pas décidées à défendre ensemble les idées qu'ils ont en commun. Tout au contraire, elles semblent s'ignorer. Les Verts parlent d'ouvertures envers certains groupes politiques (PSU ? Gauche Alternative ? ...) dont on ne sait pas toujours s'ils représentent vraiment quelque-chose mais rien sur les autonomistes qui eux, de toutes évidences, traduisent un courant d'opinion dans les régions concernées; les Basques et les Corses sont à la pointe de l'actualité. Les Verts n'en font pas mention tant dans la presse qu'à l'intérieur du mouvement. Bien sûr les autonomistes ne sont pas des écologistes; les poseurs de bombes ne font pas preuve de la plus pure des Non-Violence et les actions xénophobes de certains basques laisseraient penser que l'on a affaire à des LePen pris d'un nationalisme régional. Mais l'expression de minorités (compromise par des barres à 5% qui fleurissent dans toutes les élections), le droit à l'information (menacé par des affaires du type FR3 Corse), les droits de l'Homme (remis en cause par les extraditions basques) ou plus généralement la recherche d'une solution aux problèmes économiques et culturels dans une décentralisation ou une régionalisation sont autant de points qui devraient rapprocher les écologistes et les autonomistes.Poser la question ne coûte rien.
- 2-3 novembre 84..... Première Assemblée Générale des Verts à Dijon: Les Verts décident de faire campagne prioritaire contre le chômage, le plomb dans l'essence et les pluies acides, Ils ont la volonté d'adapter leur discours au grand public et travailleront pour cela à débloquer une situation médiatique qui les défavorise. Le rapport financier laisse apparaître une **grosse dette suite aux élections européennes**, cependant le plancher de la cotisation d'adhésion est fixé à 120 F.
- 31 janvier 1985..... Dans l'hebdomadaire "l'événement du jeudi", Jacques-Yves Cousteau répond à la question de savoir s'il accepterait un ministère: "Quand on est au pouvoir, on est paralysé. Voyez Huguette Bouchardeau, elle ne peut plus gueuler comme avant. Il y a longtemps qu'elle aurait dû démissionner. Et mon ami Haroun Tazieff, il n'est plus libre, il est cuit!". A propos des élections européennes, les écologistes lui avaient demandé de faire une liste derrière son nom; il aurait accepté de le faire s'il y avait eu une unité des écologistes "mais Brice Lalonde et ses amis en ont décidé autrement". Mais finalement il ne regrette rien : "Si les écologistes veulent garder un pouvoir, ils ne doivent pas se mouiller dans les élections".
- 22-24 mars 85..... Deuxième congrès des Verts Européens à Douvres (Angleterre). Thèmes proposés: L'Europe des régions, la politique agricole verte, l'économie verte, les politiques vertes en action.
- 23-24 novembre 85..... A Bruxelles (Belgique), se tient la 2ème réunion officielle de la coordination des Verts européens: le principe de 4 réunions par an est décidé, de même que le lancement d'une campagne européenne contre la politique des blocs antagonistes (non seulement militaires mais aussi économiques et culturels).
- 24 mai 1986..... A Genève, sixième Conseil des délégués de la FPES (Fédération des Partis Ecologistes) qui prend le nom de Parti Ecologiste Suisse (PES) et fait connaître ses options humanistes, antitechnocratiques, décentralisatrices. Le PES sera accepté comme dixième membre de la coordination des Verts européens en 1987.
- 28 au 30 août 87..... Troisième congrès des Verts Européens à Stockholm (Suède): Solange Fernex représente les Verts français.
- 11 février 1988..... Inconnu du grand public, le candidat des Verts à l'élection présidentielle, Antoine Waechter, invite la presse à son trente-neuvième anniversaire à Paris: Il revendique 546 promesses de signatures et présente son matériel électoral. Il est soutenu par l'ensemble des Verts Européens malgré la réticence de certains «Grünen ».



- 8 au 10 avril 88..... Quatrième congrès des Verts Européens à Anvers (Belgique): au programme, mutations sociales et écologiques au niveau local et régional, participation de tous les citoyens à la politique, la femme et la politique locale.
- 8 au 10 juillet 88..... Deuxièmes rencontres du Mouvement des Jeunes Ecologistes Européens à Liège (Belgique): cinq organisations de jeunes de partis verts participent à la rencontre (Ecolo-J pour la France, Jeunesse et Ecologie pour la Belgique francophone, Jovens Verdes pour le Portugal, Young Greens pour la Grande-Bretagne et Juventudes Verdes pour l'Espagne). Grön Ungdom (Suède), la sixième organisation adhérente n'est pas représentée. Contacts ont été pris en Suisse et en Italie avec d'autres associations pour élargir le mouvement. Deux campagnes prioritaires: ozone et droits de l'homme.

+++++

Rappel des ex spéciaux de la DEV :

- 1 Le lynx (16 pages)
- 2 Les écologistes aux élections européennes (16 pages)
- 3 Le bruit (74 pages)
- 4 Les élections municipales à Voiron (Isère) (45 pages)
- 5 les élections municipales en France (22 pages)
- 6 L'Ours blanc en péril (19 pages)
- 7 L'Empreinte écologique et le jour du dépassement (34 pages)
- 8 Bouquetin
- 9 Marée noire sue le littoral atlantique (1ère partie)
- 10 Marée noire sue le littoral atlantique (2ème partie)
- 11 Marée noire sue le littoral atlantique (3ème partie)
- 12 Marée noire sue le littoral atlantique (4ème partie)
- 13 Marée noire sue le littoral atlantique (5ème partie)
- 14 Marée noire sue le littoral atlantique (6ème partie)
- 15 Le Plomb (1ère partie)
- 16 Le Plomb (2ème partie)
- 17 Le Plomb (3ème partie)
- 18 Pierre Rabhi
- 19 Small Modular Reactor
- 20 Le gazoduc Nord Stream et l'influence du gaz sur le conflit Russie/Ukraine
- 21 Le nucléaire dans le conflit Russie/Ukraine (1 – La catastrophe de Tchernobyl)
- 22 Le nucléaire dans le conflit Russie/Ukraine (2 – Conflit Russie /Ukraine)
- 23 Chlordécone, les Antilles empoisonnées
- 24 La centrale de Brennilis -EL4- Monts d'Arrée
- 25 Le lithium
- 26 Les économies d'énergie (1ère partie : Chasse au Gaspi)
- 27 Les économies d'énergie (2ème partie : L'AFME)
- 28 Les économies d'énergie (3ème partie : L'ADEME)
- 29 Les économies d'énergie (4ème partie : A la recherche de la maîtrise...)
- 30 Les économies d'énergie (5ème partie : Gaspi, le retour !)
- 31 Les économies d'énergie (6ème partie : NégaWatt)
- 32 Les économies d'énergie (7ème partie) : La loi de transition énergétique)
- 33 Les économies d'énergie (8ème partie : La sobriété)
- 34 Les économies d'énergie (9ème partie : La guerre qui va changer tout...)
- 35 Les économies d'énergie (10ème partie : Un conflit Russie-Ukraine qui dure)
- 36 Les économies d'énergie (11ème partie : Ce ne sera jamais fini, mais...)
- 37 Les élections européennes (1ère partie : 1979 La liste Solange Fernex)
- 38 Les élections européennes (2ème partie : 1984 La liste Didier Anger)



Vous pouvez demander un envoi sur un de ces points (gratuit) par mail, mais ces travaux n'ont pas été réactualisés
Certains travaux d'écologie politique non cités ici restent réservés aux cadres EELV et certaines grandes associations impliquées.

+++++

